

## **Membres du Comité Scientifique**

Col. SANGARE Souleymane	Président du Comité Scientifique /Directeur de l'Analyse du Risque du Renseignement et de la Valeur
Col. KOFFI Koffi Frédéric	Directeur Régional de Man
Lt-Col. SANOGO Ousmane	Directeur Régional d'Abengourou
Col. YAO KOFFI	Chef de Département des Contrôles
Mme AGOUA AKA Carole	Assistante du Directeur des Systèmes d'Information
Lt-Col GNANGORAN Théophile	Sous-Directeur des Vérifications en Entreprises
Lt-Col OUATTARA N'Dionlipeni	Sous-Directeur des Régimes Suspensifs et des Franchises
M. ZEHERO BI Bolou Ernest	Sous-Directeur du Suivi des moyens de paiement et de la Trésorerie
M. ZOHIN Yéhé Serge	Sous-directeur de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé et du Partenariat avec le Secteur Privé
M.BROU César Juste	Assistant du Directeur des Statistiques et des Etudes Economiques
M. AKA M'Boua Paul Michel	Assistant du Sous-Directeur des Vérifications en Entreprises
M. BROU Kouadio Arnaud Alexis	Chargé d'études à la DAARV
M. GNONGOUE Claver	Chargé d'études à la DAARV
M. KOSSONOU Sinan	Qualiticien à la Sous-Direction de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé

## **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	<b>4</b>
<b>PREMIERE PARTIE : GOUVERNANCE DE LA DOUANE</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE 1 : BILAN DES INITIATIVES DE REFORMES ET DE MODERNISATION</b>	<b>7</b>
I. Etat de mise en œuvre du programme de réforme et de modernisation	7
II. Etat de mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique (PAS)	9
III. Initiatives d'appui à la gouvernance	12
<b>CHAPITRE 2 : BILAN DES SERVICES D'APPUI A LA GOUVERNANCE</b>	<b>13</b>
I. Communication et management de la qualité	13
II. Réglementation, Formation et Documentation	16
III. Ressources Humaine, Matérielles et Financières	27
IV. Système d'Information et Activités Statistiques	41
V. Inspection des Services	51
<b>DEUXIEME PARTIE : LES MISSIONS DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES</b>	<b>58</b>
<b>CHAPITRE 1 : BILAN DES MISSIONS FISCALES ET ECONOMIQUE</b>	<b>59</b>
I. Présentation des recettes et éléments explicatifs	59
II. Emissions des services opérationnels	66
III. Gestion des régimes et des mesures économiques	69
IV. Cout des exonérations	75
V. Commerce extérieur	77
<b>CHAPITRE 2 : BILAN DES MISSIONS DE FACILITATION DES ECHANGES ET DE PROTECTION</b>	<b>80</b>
I. Actes, Régime et Procédures de facilitation	81
II. Circuit de dédouanement	87
III. Temps de dédouanement	89
IV. Contrôle après dédouanement	94
V. Mesures spécifiques de facilitation	97
VI. Contentieux des services	98

VII. Usage des codes additionnels	99
VIII. Résultats de lutte contre la contrefaçon et les prohibitions	101
<b>TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES 2022</b>	<b>102</b>
<b>CHAPITRE 1 : OBJECTIFS DE RECETTES 2022</b>	<b>103</b>
I. Objectifs de recettes 2022	103
II. Hypothèses de fixation des objectifs	104
III. Répartition par service	107
<b>CHAPITRE 2 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2022</b>	<b>111</b>
I. Programme de réforme et de modernisation	111
II. Plan d'Actions Stratégiques (PAS)	113
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>114</b>

## **ANNEXES : AXES DE REFLEXION**

**Thème 1 :** La question de la judiciarisation des procédures douanières.

**Thème :** L'amélioration de la qualité de la base de données des infractions douanières pour accroître la performance du dispositif de ciblage.

## **INTRODUCTION GENERALE**

Dans sa vision d'une administration moderne et vertueuse, la Direction Générale des Douanes a orienté sa démarche vers l'amélioration continue. Cette démarche requiert au moins une fois dans l'année, d'effectuer le bilan des activités écoulées afin d'identifier les forces et faiblesses dans l'exécution des missions et de proposer des actions correctives en vue d'améliorer ses performances.

En 2021, la Direction Générale des Douanes a poursuivi son processus de modernisation afin d'apporter les réponses les plus adaptées aux défis liés à ses missions notamment :

- Poursuivre l'interconnexion des systèmes et la digitalisation des opérations ;
- Améliorer la sécurité et la qualité des procédures informatiques du Système d'Information des Douanes ;
- Poursuivre la lutte contre la fraude et la modernisation des services ;
- Poursuivre la mise en œuvre des accords internationaux.

Il convient de noter également que l'activité douanière s'est déroulée dans un contexte marqué par :

- La reprise économique au niveau mondial entraînant la hausse des cours des matières premières notamment le pétrole brut (+70,4% sur l'année 2021 comparé à 2020) ;
- La reprise économique au niveau national avec une bonne orientation de la demande (hausse des ventes au niveau du commerce de détail de 10,9%) ;
- La hausse du prix du fret maritime (hausse des coûts unitaires du fret à l'importation de 25,3% en 2021).

Pour faire face à ces défis, le soutien de la haute hiérarchie, la gouvernance mise en place par la Direction Générale et l'engagement des services opérationnels soutenus par les services d'appui ont été d'un apport déterminant.

La conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes de l'Administration des Douanes a permis d'atteindre les objectifs de recettes.

Pour des recettes attendues de **2 127,71 milliards FCFA**, les réalisations sont chiffrées à **2 302,43 milliards FCFA**, soit un dépassement de l'objectif de **174,72 milliards FCFA** et un taux de réalisation de **108,21%**.

Les activités menées en matière de surveillance et de lutte contre la fraude en 2021 ont également permis d'obtenir des résultats satisfaisants en termes de contentieux de l'assiette, de saisies de marchandises prohibées, de contrebande et de contrefaçon.

Le présent rapport est structuré autour de trois (03) parties : la gouvernance de l'Administration des Douanes, le bilan des missions de la douane et les perspectives pour l'année 2022.

Deux autres documents ont été également produits pour compléter ce rapport. Il s'agit du mémorandum 2022 des services et du rapport de suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la Semaine des Douanes Ivoiraines (SEDIV) 2021.

**PREMIERE PARTIE**

**GOUVERNANCE DE LA DOUANE**

# **CHAPITRE 1 :**

## **BILAN DES INITIATIVES DE REFORMES ET DE MODERNISATION**

### **I. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE REFORME ET DE MODERNISATION**

#### **I.1. Présentation du programme de réforme**

Pour tenir compte des orientations et priorités nationales déclinées dans le PND 2016-2020 et des acquis du schéma directeur de la réforme des finances publiques sur la période 2014-2016, un nouveau Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques (SDRFP) a été élaboré. Le SDRFP qui couvrait initialement la période 2018-2020 a été prorogé à l'année 2021 par le Comité National de Suivi Evaluation de la Mise en Œuvre du Schéma Directeur des Finances Publiques (CONAFIP) devenant ainsi, le SDRFP 2018-2021. Ce document stratégique demeure le cadre de référence de toutes les réformes en matière de finances publiques en Côte d'Ivoire.

Le Programme de Réforme et de Modernisation des Douanes intégré au SDRFP est logé dans l'**Axe 1 intitulé « Fiscalité et gestion des recettes de l'Etat »**. Il comporte 06 actions stratégiques, à savoir :

- Poursuivre la modernisation des procédures ;
- Poursuivre l'analyse du risque et développer la fonction renseignement ;
- Renforcer le contrôle dans les secteurs porteurs de recettes ;
- Renforcer la surveillance douanière et lutter contre la contrefaçon ;
- Assurer la gestion des ressources, l'encadrement des services et la communication ;
- Poursuivre l'amélioration de la collecte des recettes fiscales.

Ces actions ont été déclinées en **31 activités** auxquelles se sont ajoutées **10 activités** planifiées pour l'année 2021 portant ainsi le nombre total d'activités sur la période 2018-2021 à **41**.

## **I.2. Évaluation de la mise en œuvre du programme de réformes au 31 décembre 2021**

Pour l'année 2021, 15 activités ont été planifiées dont 05 sont des activités non finalisées de la matrice d'actions 2020.

A fin décembre, la matrice 2021 a enregistré **10 activités** réalisées sur **15**, soit **un taux de réalisation de 66,67%**.

En ce qui concerne la matrice globale de 2018-2021, **33 activités** sur 41 ont été finalisées. Le Programme de Réforme et de Modernisation de la Direction Générale des Douanes (DGD) couvrant la période 2018-2021 a donc enregistré **un taux de réalisation de 80,49%**.

## **I.3. Commentaires de l'évaluation du programme de reformes 2021**

Les réformes mises en œuvre au cours de l'année 2021 ont permis à la Direction Générale des Douanes d'enregistrer d'importants acquis. A titre d'illustration, le schéma directeur du système d'information a été élaboré, fournissant à la DGD un cadre d'orientation pour la modernisation de son système d'information.

De même, l'extension du module SIGMAT<sup>1</sup> au transit par voie ferroviaire entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso et l'interconnexion des systèmes douaniers de la Côte d'Ivoire et du Niger pour les envois routiers viennent renforcer la sécurisation du transit inter-état.

En outre, la mise en fonction d'un système de vidéosurveillance aux Bureaux frontières (NOE, Takikro et Niablé) et d'un dispositif de Visites Assistées par Vidéo (VAV) ont permis de renforcer la surveillance des opérations douanières.

L'ensemble des acquis du programme de réforme et de modernisation 2018-2021 a contribué à faire progresser les Douanes ivoiriennes vers les standards des Administrations modernes.

---

<sup>1</sup> SIGMAT : Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit circulaire n°2154 du 22/06/2021

## **II. PLAN D'ACTIONS STRATEGIQUES**

Pour mener à bien ses réformes et améliorer ses performances, la Direction Générale des Douanes s'est dotée d'un Plan d'Actions Stratégique au titre de l'année 2021, dénommé PAS-2021. Ce plan est bâti autour de 04 axes stratégiques à savoir :

- Poursuivre l'interconnexion des systèmes et la digitalisation des opérations ;
- Améliorer la sécurité et la qualité des procédures informatiques du Système d'Information des Douanes ;
- Poursuivre la lutte contre la fraude et la modernisation des services ;
- Poursuivre la mise en œuvre des accords internationaux.

De ces 04 axes stratégiques, découlent 13 objectifs opérationnels (cf. PAS-2021).

Afin de garantir l'atteinte de ses objectifs stratégiques et assurer un meilleur suivi-évaluation de son Plan d'Actions 2021, la Direction Générale des Douanes a planifié 13 projets déclinés en 30 actions, elles-mêmes subdivisées en 102 tâches.

**Tableau 1** : Répartition des actions et tâches par service

Directions / Services	Nombre d'actions	Nombre de tâches
DMG	06	20
Comité Scanner	02	05
DSI	08	29
DRE	02	09
DRC	01	03
DARRV	03	14
DFD	05	14
DSEE	01	02
DED	01	02
DCQP	01	04
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>102</b>

Source : Rapport PAS 2021

## II.1. Évaluation de la mise en œuvre du PAS 2021

Au 31 décembre 2021, l'évaluation de la mise en œuvre du PAS est présentée dans les tableaux suivants.

**Tableau 2 : Etat de mise en œuvre du PAS 2021**

	Prévus	Réalisés	Taux de réalisation	Non finalisés	Taux de non finalisés
<b>PROJETS</b>	13	10	<b>76,92%</b>	03	<b>23,08%</b>
<b>ACTIONS</b>	30	24	<b>80%</b>	06	<b>20%</b>
<b>TÂCHES</b>	102	86	<b>84,31%</b>	16	<b>15,69%</b>

Source : Rapport PAS 2021

**Tableau 3 : Etat de mise en œuvre du PAS 2021 par Service**

Directions / Services	ACTIONS			TÂCHES		
	Prévues	Réalisées	Taux de réalisation	Prévues	Réalisées	Taux de réalisation
DMG	06	03	50%	20	12	60%
Comité Scanner	02	00	00%	07	00	00%
DSI	08	08	100%	27	27	100%
DRE	02	02	100%	08	08	100%
DRC	01	01	100%	03	03	100%
DARRV	03	03	100%	14	14	100%
DFD	03	02	66,67%	06	05	83,33%
DSEE	01	01	100%	02	02	100%
DED	01	01	100%	02	02	100%
DCQP	03	03	100%	13	13	100%-
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>80%</b>	<b>102</b>	<b>86</b>	<b>84,31%</b>

Source : Rapport PAS 2021

## **II.2. Commentaires de l'évaluation du PAS**

La mise en œuvre du Plan d'actions Stratégiques 2021 de la DGD a permis d'obtenir des acquis majeurs au nombre desquels :

- la mise en production de la plateforme informatique de recueil et de traitement des plaintes et réclamations clients « La tribune de l'usager-client » ;
- la dotation des services statistiques d'outils modernes de production statistique ;
- la migration de la base de données SYDAM World vers les services sécurisés de l'ExaData ;
- l'interconnexion du SYDAM World avec les bases de données du terminal du Port Autonome de San Pedro ;
- l'informatisation de la gestion des cautions des Admissions Temporaires ;
- la mise en œuvre dans le SYDAM World d'un mécanisme automatique d'émission d'alertes en cas de modification de rubriques spécifiques ;
- le renforcement des capacités des services opérationnels dans la mise en œuvre des Accords de Partenariat Economique Intérimaire (CI-UÉ, CI-Royaume Uni) et de la ZLECAF.

Toutefois, la forte dépendance de certaines activités à l'intervention des partenaires extérieurs a constitué une contrainte majeure à la finalisation de certains projets. C'est le cas par exemple de :

- L'acquisition d'un scanner pour le Bureau frontière de Takikro et la construction de la plateforme ;
- L'installation du scanner à l'importation pour la DSDPSS ;
- La réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments du Bureau des Douanes de Booko (DR Man).

Toutes ces activités sont proposées pour être reconduites dans le PAS 2022.

### **III. INITIATIVES D'APPUI A LA GOUVERNANCE**

Dans sa vision d'une Administration des Douanes Moderne et Vertueuse, le Directeur Général a doté l'institution d'un cadre de gouvernance stratégique, à savoir un plan de réforme et de modernisation et un plan d'actions stratégique dont les bilans ont été présentés ci-dessus.

Outre ce cadre de référence, la Direction Générale des Douanes a initié, au cours de l'année 2021, des actions de promotion de la bonne gouvernance dont :

- **La campagne d'amélioration de la qualité de service offert aux usagers.**  
A la faveur de cette campagne, 6000 affiches ont été distribuées à tous les bureaux et corridor des Douanes ; 14 missions de sensibilisation des agents dans l'ensemble des directions centrales et régionales ont été effectuées. Par ailleurs, un système de messagerie instantané a été créé. Ce système envoie chaque mois un message de sensibilisation sur les vertus à promouvoir.
- **La création du Comité Interdisciplinaire pour l'amélioration de la qualité de service par décision N°124/MBPE/DCQP/ du 08 septembre 2021.** Ce comité est chargé du suivi de la mise en œuvre du plan d'actions de la campagne pour l'amélioration de la qualité de service.
- **La création d'une plateforme informatique de recueil et de traitement des plaintes et réclamations clients** dénommée « **la Tribune de l'usager-client** ». Au 31 décembre 2021, cette plateforme a enregistré 91 requêtes dont 84 demandes d'informations et 07 réclamations. Toutes ces requêtes ont été traitées.
- **La participation à la séance d'information et de sensibilisation contre la corruption le 27 octobre 2021.** Cette activité organisée à l'initiative du Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance, du Renforcement des Capacités et de la Lutte contre la Corruption a été suivie, d'activités de renforcement des capacités des Chefs de Subdivisions des Douanes sur l'éthique, les enjeux de la lutte contre la corruption et la conduite du changement tenues du 15 au 17 décembre 2021.
- **La participation en ligne de 25 cadres des Douanes au programme Anti-Corruption (A-CPI) de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD)** du 07 octobre au 17 décembre 2021. Trois modules ont été dispensés par les Experts de l'OMD, à savoir l'engagement des parties prenantes, le parcours sur l'intégrité de l'OMD et la culture organisationnelle. L'objectif de ce programme était de renforcer les capacités des agents de douane afin de construire une confiance mutuelle et améliorer la perception des usagers.

## **CHAPITRE 2 :**

# **BILAN DES SERVICES D'APPUI A LA GOUVERNANCE**

### **I. COMMUNICATION ET MANAGEMENT DE LA QUALITE**

#### **I.1. Activités de Communication et de Civisme Fiscal**

**Tableau 4 : Récapitulatif des activités de communication**

<b>Activités</b>	<b>Nombre</b>
Organisation et couverture médiatique des activités de la DGD	59 activités majeures
Productions audiovisuelles	45 films, documentaires, reportages et divers spots produits dont certains diffusés sur les antennes de la RTI, NCI et la chaîne en ligne WEB TV.
Publi-reportage	Plusieurs reportages produits sur la vaccination contre la Covid-19, les saisies de drogues et autre produits prohibés, la campagne de sensibilisation à l'amélioration de la qualité des services douaniers dans les Directions Centrales et régionales en vue de leur diffusion à la RTI 1 et NCI.
Publication du magazine « LE DOUANIER »	01
Publication du bimestriel « ACTU'DOUANES »	04
Publication sur Twitter :	Nombre d'abonnés : 1 576 Nombre de tweets : 21 contre 39 en 2020 Impressions (personnes atteintes) : 14 305 contre 48 885 en 2020 Visites d'autres comptes : <b>1 679</b> contre 1 337 en 2020
Publication sur Facebook :	Nombre d'abonnés : <b>68 829</b> contre 53 447 en 2020 Nombre de publications : 95 Nombre de vues : 1 880 828
La chaîne TV Douanes Ivoiriennes WEBTV	<b>55 films et reportages</b> diffusés en 2021 pour <b>994</b> abonnés contre <b>774</b> en 2020 avec 1694 vues.
Cérémonies organisées par le bureau protocole	72
L'animation du site internet	40 articles publiés contre 32 en 2020

**Source :** Rapport DCQP

## I.2. Management de la Qualité

Dans le cadre de l'amélioration du Système de Management de la Qualité (SMQ) de la DGD, des audits, des évaluations, des revues de direction ont été organisés. Par ailleurs, des activités de promotion du partenariat avec le secteur privé ont été réalisées.

### ✓ Au titre des audits

Conformément au programme annuel, 04 audits de certification, 08 audits internes et 02 rencontres d'évaluation ont été planifiés.

Pour l'année 2021, douze (12) activités d'audits ont été réalisées :

- Huit (08) audits internes ;
- Deux (02) audits de suivi 2 ;
- Deux (02) audits de suivi 1.

Toutes ces audits ont été sanctionnés par le maintien des certificats ISO 9001 version 2015 des sites certifiés de la DGD. Cela atteste de l'efficacité et de la conformité aux exigences normatives, légales et réglementaires du Système de Management de la Qualité.

### ✓ Au titre de l'évaluation des Contrats d'Engagements de Services (CES)

Les mercredi 20 janvier et jeudi 05 août 2021, se sont tenues les séances d'évaluation des Contrats d'Engagements de Service (CES) comptant respectivement pour le second semestre 2020 et le premier semestre 2021. Cette évaluation a permis d'apprécier le niveau de satisfaction des directions supports (DMG, DRH, DS1, DFD) et des sites certifiés (DED, DSA, BDN et BAP) et de faire ressortir les difficultés d'application afin d'y apporter des solutions.

### ✓ Au titre des revues de directions

- **le mardi 02 février 2021**, au Bureau des Douanes Abidjan Port (BAP) ;
- **les jeudi 10 et vendredi 11 juin 2021**, à la Direction des Services Aéroportuaires (DSA) ;
- **le vendredi 26 octobre 2021**, à la Direction des Enquêtes Douanières (DED) ;
- **le samedi 27 octobre 2021**, au Bureau des Douanes de Noé (BDN).

Cette activité a permis de faire le bilan 2021 du SMQ de chaque site certifié et d'évaluer les opportunités d'amélioration pour l'exercice 2022.

### ✓ Au titre des missions d'assistance technique

En prélude à l'audit suivi 1 du **mois de novembre 2021**, une équipe d'ingénieurs qualité a effectué une mission au Bureau des Douanes de Noé. Il s'est agi pour celle-ci, d'encadrer les pilotes de processus dans le cadre de l'élaboration des plans d'actions suite à l'audit interne des 05 et 06 octobre 2021 et à la revue de direction du 27 octobre 2021.

### ✓ Au titre des activités de promotion du Partenariat avec le Secteur Privé

Trois enquêtes de satisfaction ont été menées pour le compte de la Direction des Services Aéroportuaires (DSA), du Bureau des Douanes de Noé (BDN) et de la Direction des Enquêtes Douanières (DED).

Outre les enquêtes de satisfaction, la perception des partenaires et leurs attentes sont surveillées à travers la plateforme électronique de traitement des réclamations « **la Tribune de l'usager-client** ».

Au plan statistique, les requêtes enregistrées en 05 mois d'exercice sont reparties comme suit :

Tableau 5 : Répartition par type d'usagers

Usagers Anonymes	Usagers Particuliers	Usagers Professionnels	Total Requêtes
37	48	6	91

Source : Rapport DCQP

Tableau 6 : Répartition des requêtes par service

Type de requête	Services							
	IG	DCQP	DSPSS	DRC	DARRV	DSA	GIRA	TOTAL
Demande d'information	00	59	07	05	07	05	01	84
Plaintes ou réclamations	01	00	03	01	00	01	01	07
<b>TOTAL</b>	<b>01</b>	<b>59</b>	<b>10</b>	<b>06</b>	<b>07</b>	<b>06</b>	<b>02</b>	<b>91</b>

Source : Rapport DCQP

Les services de la DCQP, DSPSS et DARRV sont les plus sollicités et les requêtes sont essentiellement des demandes d'information.

Les demandes d'information couramment émises par les usagers-clients sont relatives à la procédure de dédouanement de marchandises, aux droits et taxes de douanes et au concours d'entrée à l'Ecole Nationale des Douanes.

Les plaintes sont généralement relatives à l'accueil de l'usager, au paiement d'une amende et à la vente des véhicules aux enchères.

## **II. REGLEMENTATION, FORMATION ET DOCUMENTATION**

### **II.1. Réglementation**

#### **II.1.1. Actes réglementaires**

Au cours de l'année 2021, plusieurs circulaires et décisions élaborées par la DRC ont fait l'objet de signature par le DGD.

##### **✓ Circulaires et décisions**

Au cours de l'année 2021, 45 circulaires et 152 décisions ont été signées par le Directeur Général. Le tableau ci-dessous présente quelques actes réglementaires.

**Tableau 7 : Références de quelques actes réglementaires**

N°	REFERENCE DES ACTES	OBJET
1	Circulaire n° 2178 du 27/12	Gestion automatisée des cautions des agréments d'Admission Temporaire Ordinaire (ATO) et d'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA)
2	Circulaire n° 2177 du 21/12	Procédure de récupération des droits et taxes acquittés par les marqueteurs sur les produits pétroliers servis aux diplomates et assimilés
3	Circulaire n° 2175 du 30/11	Sortie du Port des véhicules non conteneurisés, déclarés sous le régime de la réexportation directe (EX3/3000)
4	Circulaire n° 2170 du 27/10	Procédure d'annulation du Rapport Final de Classification et de Valeur (RFCV) et des Attestations de Valeur (AV)
5	Circulaire n° 2169 du 27/10	Procédure douanière des navires non commerciaux, de servitude et de plaisance
6	Circulaire n° 2162 du 04/08	Suppression de la procédure D48
7	Circulaire n° 2159 du 16/07	Extension du Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT) au corridor routier Côte d'Ivoire-Burkina Faso-Niger
8	Circulaire n° 2154 du 22/06	Modalités d'application du Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT) au Transit International par Fer entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso
9	Circulaire n° 2153 du 27/05	Importation et dédouanement de marchandises aux bureaux frontières terrestres de la façade Ouest
10	Circulaire n° 2152 du 20/05	Déclaration des rapatriements de recettes d'exportation sur la plateforme du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) ;
11	Circulaire n° 2151 du 18/05	Utilisation du code additionnel 0P4 pour les importations par voie aérienne
12	Circulaire n° 2150 du 06/05	Prorogation de la période transitoire de mise en œuvre des Mesures Complémentaires de Protection (MCP) pour l'accompagnement du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO
13	Circulaire n° 2148 du 03/05	Procédure d'auto-certification de l'origine préférentielle ivoirienne des produits exportés à destination de la Suisse et la Norvège (Système des Exportateurs Enregistrés, en abrégé REX) ;
14	Circulaire n° 2131 065 du 25/01	Avantages accordés en phase d'implantation aux activités non assujetties à la TVA

Source : Rapport DRC

## ✓ Autres dossiers

Outre les circulaires et décisions, la DRC a traité d'autres dossiers dont la situation est présentée dans le tableau ci-après.

<b>TYPES DE DOCUMENT</b>	<b>NOMBRE REÇU</b>	<b>ETAT DE TRAITEMENT</b>
Saisines du Comité d'Arbitrage de la Valeur	349 dont 20 instances de 2020	30 avis favorables au service et 256 avis non favorables 58 dossiers en attente de traitement, 05 dossiers en renvois pour instructions complémentaires
Dossiers de traitement au SYDAM World des véhicules atteints par la limite d'âge à l'importation	205	<b>205</b> dont 41 dossiers, pour le code additionnel 99V et 165 dossiers, pour le code additionnel 990
Dossiers de demandes d'agrément des commissionnaires en Douanes	29	<b>26</b> dossiers examinés dont 22 traités parmi lesquels 03 agréments accordés, 03 dossiers ajournés, 16 dossiers rejetés. 04 dossiers sont en cours d'instruction complémentaire. 03 sont en attente de traitement.
Dossiers de demande de classification tarifaire	10	06 traités et 04 en cours
Traitement des demandes d'arbitrage sur le classement tarifaire	09	04 traités 05 en cours d'instruction
Dossiers d'agréments de l'UEMOA (Taxe Préférentielle, TPC)	21	14 traités 07 en cours
Dossiers d'agrément de la CEDEAO	10	08 traités 02 en cours
Dossiers de demande en Admission Temporaire pour perfectionnement Actif	103	52 dossiers validés 02 en cours
Dossiers de demande de mise en Entrepôt	51	49 dossiers traités 02 en cours
Dossiers de demande d'exonération	19168	<b>19168 traités et répartis comme suit :</b> <b>2266</b> franchises introduites par le Ministère des Affaires Etrangères ; <b>16103</b> attestations portant sur diverses demandes d'exonération ; <b>799</b> attestations de demande d'admission temporaire ordinaire (miniers, pétroliers, énergie, Force Française et autres usagers).
Traitement des dossiers d'agrément d'importateur et d'exportateur de boissons alcooliques titrant plus de 20°	28	24 décisions d'agrément ont été visées par le MBPE 04 projets transmis à la signature du Ministre
Traitement des dossiers d'agrément des commissionnaires en douane pour le dédouanement des boissons alcooliques titrant plus de 20°, des tabacs, cigares et cigarettes.	08	08 traités

Source : Rapport DRC

Concernant les saisines du Comité d'arbitrage de la Valeur, il importe de préciser, que le nombre élevé d'avis défavorables à l'Administration (256 dossiers) se justifie majoritairement par la non-production, dans les délais, des justificatifs des redressements effectués par les services opérationnels.

### **II.1.2. Participation aux activités et rencontres**

Plusieurs activités au plan national, régional et international ont été menées.

✓ **Au plan national**

Des activités menées au plan national se présentent comme suit :

- Activités du Comité Technique chargé des travaux d'intégration au SYDAM World du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO basé sur la version 2022 du SH, conformément à la décision n° 153/MBPE/DGD du 29 novembre 2021 ;
- Séance de travail sur le renouvellement des conventions pour le bénéfice du DUS différencié sur le cacao, du 1er décembre 2021.

✓ **Au plan régional**

Sous l'égide de la Commission de l'UEMOA, le service a participé aux rencontres suivantes :

- Atelier de relecture de la directive communautaire sur les droits d'accises de l'UEMOA, tenu par visioconférence du 26 au 28 avril 2021 ;
- Atelier national relatif à l'examen et la validation des projets de textes portant transpositions des directives communautaires sur la concurrence de l'UEMOA, du 03 au 07 mai 2021, à Abidjan ;
- Réunions du Groupe de Travail du Tarif Extérieur Commun (TEC), Valeur en douane, Procédures et Régimes Douaniers de l'UEMOA, tenue par visioconférence.

Sous l'égide de la Commission de la CEDEAO, le service a participé aux activités suivantes :

- Atelier régional virtuel sur le commerce électronique transfrontalier pour les régions d'Afrique orientale et australe (AOA) et d'Afrique occidentale et centrale (AOC), tenu du 25 au 28 mai 2021 ;
- Réunion régionale de validation du projet de règlement relatif à la détermination du régime communautaire des franchises douanières dans l'espace CEDEAO

et du projet de règlement relatif aux conditions d'agrément et d'organisation de la profession de commissionnaire en douane dans les Etats membres de la CEDEAO, tenue du 31 mai au 04 juin 2021, à Abidjan ;

- Séminaire régional sur la mise en œuvre du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) version 2022 et de validation du Projet de règlement sur les Décisions anticipées, tenue du 06-10 septembre 2021 à Abidjan.

#### ✓ Au le Plan International

Sous l'égide de l'Organisation Mondiale des Douanes, le service a participé aux activités ci-après, par visioconférence, en raison des contraintes de sécurité sanitaire liées à crise de la pandémie de la COVID-19 :

- Sessions du Comité du Système Harmonisé (CSH);
- Participation aux Comités de Renforcement des capacités (CRC) de l'OMD-AOC;
- Participation, par visio-conférence à l'atelier régional sur le commerce électronique transfrontalier pour les régions AOC et AOA, tenue du 25 au 28 mai 2021 ;
- Participation par visio-conférence aux réunions extraordinaires des Directeurs Généraux des Douanes de la région OMD-AOC, tenue le 15 juin 2021 puis les 26 et 29 décembre 2021
- Participation à la Conférence Mondiale virtuelle 2021 de l'OMD sur l'origine tenue le 9 mars 2021 ;
- Participation, auprès du Ministre ivoirien du Commerce, au Conseil des Ministres du Commerce de la ZLECAF sur les règles d'origine de la ZLECAF le 10 octobre 2021 en présentiel à Accra.

#### II.1.3. **Participation à des Commissions et Comités techniques**

##### ✓ Commission Interministérielle des Mines (CIM)

La Douane est membre de la CIM qui a tenu **six (06)** sessions en 2021 au cours desquelles 42 dossiers de demande de permis de recherche minière et 1 dossier de demande de permis d'exploitation ont été examinés.

✓ **Le Comité d'Agrément CEPICI**

La Douane est membre du comité d'agrément CEPICI et est présente au Guichet Unique des investissements.

Elle est chargée de s'assurer que la liste prévisionnelle de matériels présentée par les opérateurs est conforme au domaine d'activité dans lequel l'investissement sera fait.

✓ **Comité National de Suivi du Rapatriement des Recettes d'Exportation (CNSRRE)**

La Douane est membre du CNSRRE qui a tenu 4 sessions au cours de l'année 2021.

#### **II.1.4. Mise en œuvre de mesures d'exonération douanière**

Les mesures d'exonération en matière douanière mises en œuvre au cours de l'année 2021 sont les suivantes :

- La mise en œuvre de **l'arrêté n° 0404/MBPE du 13 juillet 2021** du Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat différant chaque année le paiement de la TVA sur les opérations d'acquisition de biens et services effectuées dans le cadre du projet de conception-réalisation et de la réhabilitation d'établissements sanitaires de premier contact. Cette procédure est mise en œuvre par l'usage du code additionnel **9P1**.
- La mise en œuvre de la procédure de paiement de la TVA suspendue dans le cadre des avantages prévus par l'ordonnance n°2018-646 du 1<sup>er</sup> aout 2018, portant Code des Investissements. Cette procédure est mise en œuvre par l'usage du code additionnel 316 conformément à la circulaire **N°2019/SEPMBE/DGD du 16 mai 2019**.
- La mise en œuvre de **l'ordonnance N° 2019-826 du 09 octobre 2019** portant institution de mesures fiscales incitatives spécifiques aux investissements réalisés dans le secteur de la transformation de l'hévéa. Cette procédure est mise en œuvre par l'usage du code additionnel 793, conformément à la circulaire **N°2117/MBPE/DGD du 03 septembre 2020**.
- La mise en œuvre de **l'ordonnance N° 2019-1088 du 18 décembre 2019 modifiant** l'ordonnance **N° 2018-646 du 1<sup>er</sup> aout 2018**, portant code des investissements. Cette ordonnance accorde des avantages en phase d'implantation aux activités non assujetties à la TVA. Cette procédure est mise en

œuvre par l'usage du code additionnel 318 conformément à la circulaire N°2131/MBPE/DGD du 25 janvier 2021.

### II.1.5. Suivi des négociations, accords et textes relatifs aux règles d'origine

La DRC a suivi la négociation de plusieurs accords et textes relatifs aux règles d'origines :

- Préparation du Comité conjoint Accord de Partenariat Economique Côte d'Ivoire – Union européenne : production de statistiques des échanges préférentiels à l'importation et analyse des propositions d'amendement du protocole sur les règles d'origine ;
- Accord de partenariat économique entre la Côte d'Ivoire et Royaume Uni ;
- Accord sur la Zone de Libre Echange Continental Africaine (ZLECAF) de l'Union Africaine ;
- Système Généralisé de Préférences accordé par la Suisse et la Norvège ;
- Mise en œuvre effective du Système REX (Exportateurs Enregistrés) pour les exportations à destination de la Norvège et de la Suisse par la circulaire n°2148 du 3 mai 2021. Ce système vise l'auto-certification de l'origine par les exportateurs eux-mêmes ; ce qui mettra fin à la délivrance des certificats d'origine « Form A » par la Douane.

### II.1.5. Suivi des procédures devant les tribunaux

Pour l'année 2021, 25 dossiers ont fait l'objet de procédures devant les Tribunaux. Ils s'établissent comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Etat récapitulatif du suivi des procédures devant les tribunaux

JURIDICTION	NOMBRE DE DOSSIERS	NIVEAU DE LA PROCEDURE
Tribunal de Première Instance d'Abidjan Plateau	13	3 décisions rendues en faveur de la DGD 10 dossiers en cours
Tribunal de Première Instance de Yopougon	01	En cours
Tribunal du commerce	01	Décision rendue en faveur de la DGD
Cour d'Appel d'Abidjan	04	En cours
Cour de Cassation	01	En cours
Conseil d'Etat	05	En cours
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	

Source : Rapport DRC

## II.2 Formation et documentation

### II.2.1 Suivi de la Formation des élèves de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et encadrement militaire

#### ✓ Coordination de la formation des élèves douaniers de l'ENA

Deux promotions ont bénéficié des actions de coordination dans le cadre de leur formation académique.

Tableau 10 : Etat récapitulatif des élèves douaniers en formation à l'ENA

PROMOTIONS	EFFECTIFS	DIRECTS	PROFESSIONNELS	OBSERVATIONS
56 <sup>ème</sup> promotion	CS 12	07	05	Le stage d'application s'est déroulé du 05 Juillet 2021 au 05 Janvier 2022. Les soutenances ne sont pas encore programmées.
	CMS 21	14	07	Le stage d'application s'est déroulé du 07 Juin 2021 au 07 Janvier 2022. Les soutenances ne sont pas encore programmées.
	CM 29	14	15	Stage d'application débuté le 08 Mars 2021 et achevé le 13 Octobre 2021. Les mémoires soutenus le 26 Novembre 2021.
57 <sup>ème</sup> promotion	CS 13	07	06	Cours de spécialité en cours de réalisation
	CMS 18	10	08	
	CM 17	11	06	

Source : Rapport DFD

#### ✓ Encadrement militaire des agents de douanes

Au titre de la Formation Commune de Base (FCB), 66 élèves issus des 53<sup>ème</sup>, 54<sup>ème</sup> et 55<sup>ème</sup> promotions de l'ENA ainsi que 04 sous-officiers des promotions 2017 et 2018 ont subi avec succès la formation.

La FCB a eu pour cadre l'ENSOA de Bouaké et s'est déroulée du 20 Juin au 12 Août 2021.

### II.2.2. Formation continue et renforcement des capacités

#### ✓ Formation des agents issus du concours professionnel exceptionnel 2019-2021

Cent quarante-trois (143) agents des douanes admis aux concours professionnels exceptionnels 2019, dont 20 Administrateurs, 31 Inspecteurs et 92 contrôleurs ont bénéficié d'une formation en application de la décision N°24/MEF/DGD du 24 juillet

**2008** instituant une formation professionnelle obligatoire au profit des agents de l'Administration des douanes déclarés admis aux concours professionnels spéciaux réservés à certains fonctionnaires.

Cette formation qui a eu pour cadre l'école des douanes s'est déroulée du 11 janvier au 09 juillet 2021 pour les Administrateurs et du 11 janvier au 31 décembre 2021 pour les Inspecteurs et les Contrôleurs.

Le point de la formation est décrit dans le tableau suivant :

**Tableau 11 : Etat récapitulatif des formations**

CYCLES	EFFECTIF	NOMBRE DE MODULES	VOLUME HORAIRE TOTAL
Administrateurs	20	27	486
Inspecteurs	31	31	576
Contrôleurs	92	25	392
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>83</b>	<b>1178</b>

Source : Rapport DFD

Tous les 143 agents ont également bénéficié d'un renforcement de capacités au niveau de leurs aptitudes militaires.

✓ **Renforcement des capacités des agents des Douanes par la DFD**

Trois cent soixante (360) agents douaniers et civils ont été concernés.

A cet effet, 18 séminaires ont été organisés à l'école des douanes et dans les Directions Régionales de San Pedro et Aboisso portant sur divers thèmes parmi lesquels :

- Ethique et déontologie / Conseil de discipline des Douanes ;
- Lutte contre Criminalité transnationale organisée ;
- Dispositions du règlement n°15/2002/UEMOA relatives aux incidents de paiement et à leur régularisation ;
- Contentieux Douanier : Rédaction des procès-verbaux et procédures de judiciarisation des contentieux ;
- Etats financiers selon le SYSCOHADA Révisé.

✓ **Renforcement des capacités des agents des douanes organisées par d'autres services**

L'Ecole des douanes a abrité des ateliers de renforcement de capacités à l'initiative d'autres services de la douane décrits dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 12 : Etat récapitulatif des formations organisées par d'autres services**

SERVICES ORGANISATEURS	BENEFICIAIRES	THEME	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PERIODE	LIEU
DSI	- Bureaux annexe Sitarail Abidjan - Bureau Sitarail Bouaké - Bureau Sitarail Ouangolodougou	L'interconnexion entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso par la voie ferroviaire	20 usagers et 56 agents des douanes	21 au 23 avril 2021	Salle informatique de l'école des Douanes
DSEE	Direction des statistiques et des études Economiques	L'utilisation des SQL Serveur et TOAD	12 agents de la DSEE	19 au 30 avril 2021	Salle informatique de l'Ecole des Douanes
DCQP	Toutes les directions centrales et régionales, GIRA, UMIR	Les techniques d'audit d'un système de management qualité	65 agents douaniers et civils	12 au 14 juillet 2021	Salle de conférence de l'Ecole des Douanes
DRC	- Exportateurs - Douaniers -Opérateurs économiques	Le mécanisme d'Exportation Enregistré (REX) du Système Généralisé de préférences (SGP)	17 participants 22 participants	20 juin 2021 30 juin 2021	Salle de conférence de l'Ecole des Douanes
DARRV	Toutes les Directions Centrales et Régionales, GIRA et UMIR	Le renseignement Douanier et l'utilisation des outils de l'OMD en matière de partage du renseignement	32 participants	27 sept. au 01 octobre 2021	Salle de conférence de l'Ecole des Douanes

Source : Rapport DFD

✓ **Renforcement des capacités des agents des Douanes organisée par l’Institut Des Finances (IDF)**

L>IDF a organisé en 2021 à l'attention des 19 agents des douanes trois (3) formations selon le tableau ci-après :

**Tableau 13 : Etat récapitulatif des formations organisées par l>IDF**

THEME	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PERIODE	LIEU
Formation des formateurs	03 agents de douanes	Du 16 au 18 mars 2021	Ex- ESIE à Bingerville
L'approche genre	05 agents de douanes et 05 agents civils	Du 29 juin au 1 <sup>er</sup> juillet 2021 et Du 06 au 08 juillet 2021	Ex- ESIE à Bingerville
La prospective stratégique	03 agents de douanes et 03 agents civils	Du 28 au 30 septembre 2021 et du 05 au 07 Octobre 2021	Ex- ESIE à Bingerville

Source : Rapport DFD

✓ **Renforcement des capacités des agents des Douanes organisé par l’Observatoire de la Célérité des Opérations de Dédouanement (OCOD)**

L'OCOD a organisé un (01) atelier de formation au profit de 30 opérateurs économiques et 10 agents des douanes sur le thème :« **Les procédures de dédouanement, facteur de gestion efficiente des entreprises** ». Cette formation s'est déroulée du 15 au 18 juin 2021 à la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) à Cocody.

✓ **Renforcement des capacités des agents des Douanes organisé par la SNDI**

**Tableau 14 : Etat récapitulatif des formations organisées par la SNDI**

THEME	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PERIODE	LIEU
Microsoft Word Niveau I	03 agents de douane et 01 agent civil	Du 13 au 15 octobre 2021	SNDI Cocody
Microsoft Word Niveau I	03 agents de douane et 01 agent civil	Du 20 au 22 octobre 2021	SNDI Cocody
Microsoft Powerpoint	03 agents de douane et 01 agent civil	Du 27 au 29 octobre 2021	SNDI Cocody

Source : Rapport DFD

## II.2.3 Documentation

### ✓ Gestion du Courier

Tableau 15 : Nombre de courriers traités au cours de l'année 2021

DESIGNATION	NOMBRE
COURRIER "ARRIVEE"	13 830
COURRIER "DEPART" dont :	6 853
Courriers à destination des structures externes	5 577
Courriers à destination des services internes dont :	795
Circulaires	45
Décisions d'Affectation	203
Ordre de service	200
Autres Décisions	152
Notes d'information/Notes de Service/ Convocations	195
Autorisation de sortie et Ordre de Mission	481

Source : Rapport DFD

### ✓ Numérisation des documents

Au titre de l'année 2021, les documents suivants ont été numérisés et sont disponibles sur le site Web de la Douane.

Tableau 16 : Etat récapitulatif des documents numérisés

Nature du document	Circulaires	Décisions	Notes de service	Notes d'information	Convocations	Total
Nombres	48	36	116	15	18	233

Source : Rapport DFD

Il ressort du tableau que **233 documents** ont été numérisés. Rapportés au nombre de documents de même nature produits **795**, il se dégage un taux de numérisation de **29,31%**.

### **III. RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES**

#### **III.1. Ressources Humaines**

La gestion des ressources humaines, au titre de l'année 2021, a porté essentiellement sur des thématiques en lien avec la modernisation de la gestion des ressources humaines des douanes.

Ainsi les activités suivantes ont été abordées et traitées :

- l'élaboration d'un répertoire des compétences et des postes de spécialités ;
- l'élaboration d'un référentiel global des emplois, des compétences et des postes ;
- la gestion des carrières des agents ;
- l'organisation et la programmation des effectifs ;
- la mise à jour et la gestion des données du personnel ;
- la poursuite de l'opérationnalisation du Conseil de Discipline sectoriel ;
- le suivi des actions et procédures disciplinaires ;
- la poursuite des activités d'amélioration des fonctionnalités de l'applicatif Emeraude et de son exploitation ;
- la numérisation des dossiers du personnel ;
- le suivi des dossiers des retraités, des grands malades et ceux relatifs aux décès des agents ;
- la gestion des conflits socio-professionnels;
- le suivi des dossiers relatifs aux accidentés de service.

##### **III.1.1 Les effectifs**

###### **✓ Effectif des agents des Douanes en 2021**

L'effectif du personnel de la Direction Générale des Douanes au 31 décembre 2021 est de **4 424** agents fonctionnaires, répartis comme suit :

**Tableau 17 : Répartition du personnel par genre et par type d'agent au 31/12/2021**

TYPE D'AGENT	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%
<b>FONCTIONNAIRES DOUANIERS</b>	3 038	709	3 747	84,7
<b>AUTRES FONCTIONNAIRES</b>	363	314	677	15,3
<b>TOTAL</b>	<b>3 401</b>	<b>1 023</b>	<b>4 424</b>	<b>100</b>

Source : DRH

✓ **Répartition des effectifs par emploi et par grade**

**Tableau 18 : Répartition du personnel douanier par emploi, par grade et par genre au 31/12/2021**

N°	EMPLOI	GRADE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL PAR EMPLOI
1	Administrateur Général des services financiers des douanes	A7	5	2	7
2	Administrateur en Chef des services financiers des douanes	A6	38	3	41
3	Administrateur Principal des services financiers des douanes	A5	104	19	123
4	Administrateur des services financiers des douanes	A4	131	28	159
5	Inspecteur des douanes	A3	177	53	230
6	Contrôleur des douanes	B3	272	94	366
7	Agent d'encadrement des douanes	C1	2 311	510	2 821
<b>Total général</b>			<b>3 038</b>	<b>709</b>	<b>3 747</b>

Source : DRH

**Tableau 19 : Répartition du personnel d'appui par emploi, par grade et par genre**

N°	EMPLOI	GRADE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
1	Ingénieur Général d'Informatique	A7	2	0	2
2	Ingénieur en Chef d'Informatique + Ingénieur en Chef Statistique Economie + Inspecteur en chef + Médecin en Chef	A6	5	1	6
3	Ingénieur Principal Informatique + Ingénieur Principal Statistique Economie + Ingénieur Principal Chimiste + Administrateur Principal des Affaires Maritimes Et Portuaires + Inspecteur Principal + Médecin Principal	A5	29	8	37
4	Administrateur Des Services Financiers option commerce + Administrateur Civil + Administrateur de la Communication + Chirurgien-Dentiste + Conservateur d'archives + Conservateur de Musée + Ingénieur Chimiste + Ingénieur D'informatique + Ingénieur Statistique Economiste + Ingénieur Génie Sanitaires + Ingénieur des Media + Inspecteur de l'éducation Spécialisée + Médecin + Professeur de Lycée	A4	56	12	68
5	Ingénieur des Techniques d'informatique + Ingénieur des Travaux Statistiques + Attaché Administratif + Attaché des Finances + Attaché de Direction etc.	A3	74	90	164
6	Technicien Supérieur de l'Informatique + Secrétaire de Direction + Secrétaire Administratif + Assistant Comptable + Adjoint Technique de la Statistique + Archiviste + Infirmier Diplômé d'Etat etc.	B3	85	145	230
7	Secrétaire Assistant Direction + Secrétaire Assistant Comptable + Secrétaire Assistant Administratif + Technicien de L'informatique	B1	11	28	39
8	Adjoint Administratif + Aide-Soignante	C1	17	26	43
9	Agent de Maitrise (Option Chauffeur) + Agent Technique de la Statistique + Agent Technique de l'Informatique + Secrétaire Comptable + Secrétaire Dactylographe	C2	15	1	16
10	Agent de Bureau + Agent Spécialisé des TP + Garde de Sous-P.	D1	69	3	72
11	Dactylographe	D2	0	0	0
<b>Total général</b>			<b>363</b>	<b>314</b>	<b>677</b>

Source : Rapport DRH

✓ Comparaison des effectifs de 2020 et de 2021

Tableau 20 : Etat comparatif de l'effectif de 2020 et de 2021

TYPE D'AGENT	EFFECTIF EN 2020	EFFECTIF EN 2021	ECART
FONCTIONNAIRES DOUANIERS	3 581	3 747	166
AUTRES FONCTIONNAIRES	635	677	42
<b>TOTAL</b>	<b>4 216</b>	<b>4 424</b>	<b>208</b>

Source : DRH

L'état comparatif de l'effectif de 2020 et 2021 montre une augmentation de **208** agents soit une hausse de 4,93 %.

### III.1.2. Mouvement des agents

✓ Point des entrées et des sorties d'agents fonctionnaires

Tableau 21 : Etat des entrées et sorties des agents fonctionnaires

	EFFECTIF FIN 2020	EFFECTIF SORTANT	EFFECTIF ENTRANT	EFFECTIF ACTUEL
<b>TOTAL</b>	<b>4 216</b>	<b>91</b>	<b>299</b>	<b>4 424</b>

Source : DRH

✓ Détail des sorties

TYPE DE FONCTIONNAIRES	RETRAITE	DECES	REMIS A LA DAAF	RADIE	TOTAL
Douaniers	54	23	00	01	78
Personnel d'appui	10	2	01	00	13
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>64</b>	<b>25</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>91</b>

Source : DRH

Sur **64 agents** admis à faire valoir leurs droits à la retraite, **61** ont pu achever la procédure auprès de la Fonction Publique, **40** ont vu leurs dossiers déposés à la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE) par la DRH.

Il a été enregistré en 2021, **25 décès** d'agents fonctionnaires. En 2020, le nombre de décès était de **29**.

✓ **Affectations, Mutations et Promotions**

En 2021, les actes suivants ont été enregistrés :

- **57** actes de promotion dans les emplois/grades supérieurs de l'Administration dont 33 en ce qui concerne les agents de douane et 24 pour les agents interministériels.
- **213** Décisions d'affectations pour **444 agents** dont :
  - **116** agents nommés en qualité de chef de service ;
  - **299** agents mis à disposition par la Fonction Publique ;
  - **29** agents en complément d'effectif.
- **206** Ordres de service pour **437 agents** mutés.

Il ressort des données que les agents interministériels représentent **42%** des agents promus et **58%** en ce qui concerne les agents de douane.

Compte tenu du fait que les agents interministériels accomplissent souvent les mêmes tâches que les agents de douane, il conviendrait de prendre des dispositions pour les former au même titre que les agents de douane promus.

✓ **Promotions aux grades militaires**

La Direction Générale des Douanes a enregistré plusieurs promotions aux grades militaires :

- le Directeur Général des Douanes, précédemment Contrôleur Général promu au grade d'Inspecteur Général ;
- l'Inspecteur Général des Douanes, précédemment Colonel, promu au grade de Colonel-Major ;
- deux Conseillers Techniques, précédemment Colonels, promus au grade de Colonel-Major.

La Direction des Ressources Humaines a participé aux travaux de la Commission de proposition aux grades supérieurs ayant conduit à la promotion de **118** stagiaires au grade de sergent.

✓ **Récompenses et distinctions**

Au titre des récompenses et décorations, il a été enregistré en 2021, **06** distinctions ou décorations dans l'ordre de la Fonction Publique dont **03** commandeurs, **1** Officier et **02** Chevaliers.

✓ Congés administratifs

Il a été accordé **2 144** demandes de congés administratifs au titre de l'année 2020.

Par emploi, ces départs en congé se déclinent comme suit :

Tableau 23 : Etat des congés administratifs

CATEGORIES D'EMPLOIS	AU TITRE DE 2019		AU TITRE DE 2020	
	NOMBRE DE DEPART	% PAR RAPPORT A L'EFFECTIF DE LA CATEGORIE	NOMBRE DE DEPART	% PAR RAPPORT A L'EFFECTIF DE LA CATEGORIE
Administrateur des services financiers	34	3,25	286	86,66
Inspecteurs des Douanes	50	4,78%	131	56,95
Contrôleurs des Douanes	72	6,88%	223	60,92
Agents d'Encadrement des Douanes	504	48,18%	1024	36,30
Fonctionnaire civils	114	10,90%	480	70,90
<b>Total</b>			<b>2 144</b>	<b>48,46%</b>

L'examen des statistiques ci-dessus montre que sur **4 424 agents** en douane, **2 144** ont sollicité et obtenu un départ en congé soit un taux de **48,46%**.

On note en conséquence qu'à peine 50% des agents sollicitent et obtiennent leurs congés annuels.

Cependant, cette tendance est à encourager car nous constatons une hausse par rapport aux années précédentes. En effet, en 2018 et en 2019, ces départs en congé étaient respectivement de 46,31% et de 26,06%.

✓ Procédures disciplinaires

**Quarante (40) agents** ont été suspendus au cours de l'année 2021, parmi lesquels **16** pour abandon de poste **24** dont la procédure disciplinaire est en cours.

Au cours de l'année 2021, le Conseil de Discipline des Douanes a traité **06 dossiers** disciplinaires qui ont été transmis au Ministre de tutelle.

Au regard des nombreuses difficultés rencontrées par le Conseil de Discipline dans son organisation et son fonctionnement, un projet de décret portant modification du décret n°**2017-636 du 04 octobre 2017** fixant la composition, les modalités de nomination des membres, la compétence, l'organisation, le fonctionnement du Conseil de Discipline des Services des Douanes, conformément à l'article 3 de l'ordonnance n° **2018-517 du 30 mai 2018** susvisée, a été rédigé.

### **III.1.3 Gestion Sociale des agents**

#### ✓ Accidents de travail

Il a été enregistré en 2021, sept (07) cas d'accidents impliquant des agents dont 04 reconnus comme accidents de travail.

#### ✓ Gestion des conflits

Il s'agit d'activités de médiation portant sur des cas de conflits impliquant des agents des Douanes en vue d'aboutir à des règlements à l'amiable.

Au cours de l'année 2021, **cent quarante-deux (142)** cas de conflits ont été enregistrés et traités contre soixante-dix-huit (78) en 2020 selon les détails figurant dans le tableau ci-après :

Tableau 24 : Gestion des conflits

NATURE DES PLAINTES OU CONFLITS	NOMBRE DE PLAINTES ET CONFLITS TRAITÉS EN 2021	NOMBRE DE CONFLIT EN COURS DE RÉGLEMENT	NOMBRE DE CONFLITS RÉSOLUS
Pensions alimentaires	42	39	03
Conflits financiers	100	52	48

Source : DRH

#### ✓ Assistance aux malades

Au cours de l'année 2021, **68** grands malades dont **36** physiquement invalides, **18** cas de troubles mentaux et **14** cas d'affections diverses ont bénéficié d'une assistance.

Nous enregistrons parmi les 68 grands malades, 02 départs à la retraite et un déclaré guéri. **Il reste donc au 31 décembre 2021, 65 grands malades.**

## **III.2. Ressources matérielles**

Au niveau de la gestion des ressources matérielles, les activités portent sur les équipements des services et l’immobilier.

### **III.2.1. Equipement des services**

L’équipement des services concerne les dotations en matériels et fournitures de bureau, la gestion des travaux de maintenance des équipements électriques et électroniques ainsi que les travaux relatifs au mobilier.

#### **✓ Au titre des mobiliers, matériels et fournitures de bureau**

Les tableaux ci-après présentent la répartition du matériel selon les bons de commande et des quantités servies.

**Tableau 25 : Répartition annuelle du matériel servi par la DMG**

DEMANDES EXPRIMEES	QUANTITES DEMANDEES	QUANTITES REÇUES	TAUX DE SATISFACTION (EN %)
Rames	2 859	1 786	62,47
Fournitures de bureau	18 893	9 859	52,18
Consommables informatiques	3224	1374	42,62
Documents douaniers	1544	1343	86,98
Cachets	74	70	94,59
Equipements militaires	3876	3876	100,00
Entretien de compteur de billets	7	7	100,00
Trépieds	8	8	100,00
Matériels informatiques	88	84	95,45
Split	65	54	83
Photocopieur	4	4	100
Papiers sécurisés	10	7	70
Postes téléphoniques	8	8	100
Mobiliers	342	297	86,84
Chasubles	47	37	78,72
Plombs	16600	12100	72,89
Postes téléviseurs	4	4	100
Radios	107	107	100
Compteur de billets	3	3	100
Réparations de copieurs	27	27	100
Installation WI-FI	1	1	100
Carnet de prise en charge des produits halieutiques	250	250	100

**Tableau 25 (suite) : Répartition annuelle du matériel servi par la DMG**

DEMANDES EXPRIMEES	QUANTITES DEMANDEES	QUANTITES REÇUES	TAUX DE SATISFACTION (EN %)
Carnet de prise en charge bagages	1100	1100	100
Sceaux de protection de signatures	29500	29500	100
Bulletins de liquidation	20	20	100
Cannes a selfie	8	8	100
Batteries	142	138	97
Pneus	368	358	97
Détecteur de faux billets	3	3	100
Coffres - forts	2	2	100
<b>TAUX DE SATISFACTION GENERAL</b>			<b>72,89</b>

Source : Rapport DMG

#### ✓ Au titre du matériel informatique

Le matériel informatique suivant a été mis à la disposition des services et des usagers au cours de l'année 2021 par la DSI.

**Tableau 26 : Etat comparatif 2020/2021 du matériel informatique déployé**

EQUIPEMENTS DEPLOYES	NOMBRE EN 2020	NOMBRE EN 2021
Ordinateurs complets	387	338
Ordinateurs portables	88	53
Imprimantes	226	202
Scanneurs	24	45
Onduleurs	30	33

Source : DSI

#### ✓ Au titre du matériel roulant et des moyens nautiques

Le matériel roulant existant au 31 décembre 2021 concerne essentiellement les véhicules, les motos et les moyens nautiques.

**Tableau 27 : Etat du matériel roulant et des moyens nautiques**

PARC AUTO	MOTOS	MOYENS NAUTIQUES
<b>383 Véhicules</b> (contre 392 en 2020), avec <b>19</b> nouvelles acquisitions au titre de l'année 2021	<b>177</b> <b>motos</b> (contre 179 en 2020) avec <b>08</b> nouvelles acquisitions en 2021.	Au cours de l'année 2021, <b>03</b> vedettes ont été réhabilitées et sont fonctionnelles.

Source : Rapport DMG

**Tableau 28 : Attribution en 2021 de matériel roulant**

N°	BENEFICIAIRES	VEHICULES NEUFS	VEHICULES EN COURS D'UTILISATION	MOTOS NEUFS
1	DRE	04	-	-
2	RPD	03	01	-
3	DSDPSS	02	02	-
4	DRC	02	01	-
5	UNITE SCANNER	01	-	-
6	DCQP	01	-	-
7	DSA	02	01	-
8	POOL DMG/DGD/Autres	05	-	-
9	BRRC-OMD	-	01	-
10	DARRV	-	01	-
11	POOL DMG	-	01	-
12	DRH	-	01	-
13	DR KORHOGO	01	-	02 (Bureau des Douanes de Kong)
14	BUREAU DES DOUANES DE TIEFINZO DR MAN	-	-	02
15	BUREAU DES DOUANES DE DOROPO DR D'ABENGOUROU	-	-	02
16	DMG/ARMURIER	-	-	01
17	DMG (en attente d'attribution)	-	-	01
<b>TOTAL</b>		<b>21</b>	<b>09</b>	<b>08</b>

Source : Rapport DMG

Il convient de noter que deux (02) véhicules acquis, l'un en 2019 et l'autre en 2020 ont fait l'objet d'attribution aux services en 2021, d'où le total de 21 dans le tableau.

En plus de ces véhicules neufs attribués, d'autres véhicules en cours d'utilisation ont été réaffectés à d'autres services (4ème colonne du tableau ci-avant).

✓ **Au titre du dispositif du contrôle non intrusif**

Au niveau du dispositif de contrôle non intrusif, des activités ont été effectuées dans le cadre de l'installation et du suivi des scanners. L'ensemble de ces activités est résumé dans le tableau ci-après :

**Tableau 29 : Etat récapitulatif des activités menées au titre du contrôle non intrusif**

N°	PROJETS/DOSSIERS	ACTIVITES MENEES	OBSERVATIONS
1	PORT AUTONOME D'ABIDJAN (PAA) Construction de plateforme Scanner <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de la plateforme scanner en béton armé composée d'une couche de fondation de 15 cm d'épaisseur, d'un revêtement en BB, la mise en place de grave concassé 0/31.5, d'une stabilisation à 3% de ciment et d'un béton dosé à 400 kg/m3</li> <li>• Délimitation de la zone de scannage à l'aide de GBA surmonté de grillage type métal déployé.</li> <li>• Mise en place de panneau de signalisation</li> <li>• Construction des bâtiments numérisation et de contrôle</li> <li>• Installation des équipements</li> <li>• Mise en service des équipements</li> </ul> Construction de poste de contrôle par la PAA	Zone 1 (Pré positionnement) sup : 1900 m <sup>2</sup> réalisé à 90% Zone 2 (Bétonnage autour des bâtiments) réalisé à 75% Zone 3 (Attente de résultat) sup : 3420 m <sup>2</sup> réalisé à 100% Zone 4 (Espace entre magasin 20 et 19) sup : 5320 m <sup>2</sup> réalisé à 100%  Délimitation de la zone de scannage à l'aide de GBA surmonté de grillage type métal déployé réalisée à 25%	
2	BUREAU DES DOUANES DE TAKIKRO Acquisition de 01 scanner de type localisable Travaux de construction de la plateforme scanner et des bureaux	Etude réalisée	Plan d'aménagement des guérites disponible
3	BUREAU DES DOUANES DE OUANGOLODOUGOU Construction des bâtiments de numérisation et de contrôle Installation des équipements Mise en service des équipements	Acquisition Décapage et désherbage du site (100%) Terrassement (90%) Approvisionnement en matériaux (60%) Façonnage des armatures (60%)	Avancement général des travaux de la plateforme : 25%
4		Bâtiment de numérisation ou de scannage (47%) Bâtiment de contrôle (48%)	

Source : Rapport DMG

✓ Au titre des autres activités

Ces activités concernant l'électricité, la plomberie et la menuiserie ont été sollicités par tous les services dans la ville d'Abidjan et à l'intérieur du pays.

Le tableau ci-après donne le point des interventions :

SERVICES BENEFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENTION		
	ELECTRICITE	PLOMBERIE	MENUISERIE
Direction Générale des Douanes (DGD)- Direction de la Réglementation et du Contentieux (DRC)- Direction de la Communication et de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé (DCQP)- Direction des moyens Généraux (DMG) - Direction des Ressources Humaines (DRH)	31	27	45
Inspection Générale des Douanes (IG)	5	12	6
Immeuble LAMBLIN	5	15	4
Immeuble EECI	6	10	7
Groupe d'intervention et de Recherche d'Intervention (GIRA)	1	11	8
Recette Principale Douanière (RPD)	10	12	8
Direction de l'Analyse des Risques, du Renseignement et de la Valeur (DARRV)	1		8
Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux (DSDPSS)	10	17	4
Scanner (Magasin 20)	2	1	6
Bureau Visite (Bureau Abidjan Port)	10		5
Direction des Services Aéroportuaires (DSA)	11	16	11
Direction des Régimes Economiques (DRE)	8	10	10
Port de pêche	4	7	2
Direction des Enquêtes Douanières (DED)	5		6
Direction de la Formation et de la Documentation (DFD)	15	12	8
Bâtiment MUDCI			6
Dépôt 1 (au port)	2		1
Bâtiment R+6 ex-SGBCI Vridi	25	22	6
Bâtiment R+3 ex-SGBCI Vridi	1	8	5
Unité Mobile d'Intervention Rapide (UMIR)	8		4
Atelier de menuiserie	1	2	
Sitarail			5
Résidence du DG			15
Services de l'Intérieur			6
<b>TOTAL</b>	<b>161</b>	<b>182</b>	<b>180</b>

Source : rapport DMG

### **III.2.2. Travaux concernant l'immobilier**

L'Administration des douanes a entrepris des travaux de réhabilitation et de construction de bureaux d'une part et des travaux des métiers de l'habitat d'autre part, aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays.

Ainsi, à Abidjan, 41 travaux divers concernant l'immobilier ont été réalisés ; notamment, des travaux d'aménagement de Bureaux, d'étanchéité sur la toiture de certains bâtiments et des travaux d'assainissement.

Au niveau des directions régionales, 06 travaux ont été entièrement réalisés entre autres, les travaux de construction de poste avancé des douanes de Kodjenou, les travaux de réhabilitation de la Brigade de contrefaçon des Douanes de Bouna et les travaux d'aménagement des locaux de la recette de la DR de San-Pedro.

Quatre (04) travaux sont en cours de démarrage parmi lesquels les travaux de réhabilitation et extension de la Direction Régionale des Douanes de Booko.

La réhabilitation et l'extension de la Direction Régionale des Douanes de Man sont pratiquement terminées.

### **III.3 Ressources financières**

Elles sont essentiellement constituées des fonds propres et des crédits alloués par l'Etat.

#### **✓ Les fonds propres**

Les fonds propres sont les ressources générées par l'Administration des douanes à travers certaines activités spécifiques que sont le contentieux, la vente aux enchères et les frais de dépôt. Ils sont destinés à financer l'équipement des services et le fonctionnement de l'Administration.

Les recettes perçues en 2021, au titre des fonds propres s'élèvent à **3,32 milliards de F CFA** (Contentieux : **2,42 milliards F CFA**, Ventes aux enchères : **93,68 millions FCFA**, Frais de dépôt : **804,74 millions**) contre **3,54 milliards de F CFA** en 2020, soit une baisse de **209,70 millions de F CFA (-5,94%)**.

Ces fonds propres ont servi à faire face à plusieurs natures de dépenses.

Le montant global des dépenses engagées au titre de l'année 2021, s'élève à **3,41 milliards FCFA**.

Il importe de souligner que les dépenses effectuées, comparées aux ressources reçues, font apparaître **un solde négatif de 92,82 millions de FCFA**.

✓ **Le travail extra légal**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 Décembre 2021, il a été recouvré la somme de **5 992 855 450 FCFA** contre 5 167 267 380 F CFA en 2020, soit une augmentation de 825 588 070 FCFA, correspondant à un taux de progression de 15,98%. Cette somme a fait l'objet de répartition dont les montants mensuels ont fluctué entre **50 001 FCFA** et **60 057 FCFA**, soit une moyenne de **54 407 FCFA par agent**.

✓ **La gestion des crédits alloués par l'Etat**

○ **Dotations**

Les crédits alloués à la Direction Générale des Douanes, au titre de l'année 2021, y compris les crédits de la Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure (LPSI) se sont chiffrés à **15 649 524 594 FCFA** et se répartissent en natures de dépenses suivantes :

- **Achat de biens et services : 4 159 710 018 FCFA** (26,58% de la dotation) pour le fonctionnement dont **141 227 563 FCFA** au titre des Directions Régionales, **1 584 950 243 FCFA** au titre des crédits spéciaux destinés au remboursement des Trop perçus sur le Droit Unique de Sortie (DUS) et **2 433 532 212 FCFA** pour les dépenses de fonctionnement des autres services de l'Administration des Douanes ;
- **Investissement : 11 489 814 576 FCFA** (73,42% de la dotation) pour le financement de 15 projets, y compris les projets LPSI : 09 projets de réhabilitation et de construction de bâtiments, bureaux et casernes des douanes ; 01 projet d'acquisition de scanner, l'aménagement de plateformes d'exploitation, la construction de bâtiment à usage administratif et technique ; 05 projets d'équipement dont la refonte du système d'information des Douanes (Data Center), l'acquisition de matériels roulants, de moyens nautiques, de moyens de transmission radio.

- **Exécution**

- **L'exécution du budget de fonctionnement**

Le montant total des engagements effectués au titre de la dotation en Biens et Services, hormis les crédits des six Directions régionales, s'élève à **3 773 706 597 FCFA**, avec un taux d'exécution de **94,36%** contre 81,45% en 2020, soit une progression de **12,91%**.

Toutes les lignes de crédits de fonctionnement ont été exécutées malgré le plafonnement systématique des crédits de fonctionnement.

- **L'exécution du budget d'investissement**

Sont concernés par le budget d'investissement, les biens d'équipement durables comme les bâtiments, le mobilier, le matériel informatique, le scanner, les matériels roulants, nautiques, etc.

Le montant total des crédits engagés, au titre de l'exercice 2021, s'élève à **8 784 939 408 FCFA**, avec un taux d'exécution de **76,46%** contre 52,68% en 2020.

Ce taux d'exécution est en progression par rapport à l'année précédente. Toutefois, il convient d'indiquer que malgré cette progression, l'exécution de certains nouveaux projets a connu quelques difficultés exogènes qui n'ont pas permis de conduire à terme les projets suivants :

- ✓ la construction du siège de la Direction Générale des Douanes ;
- ✓ la réhabilitation et l'extension des bureaux de Booko, des Directions Régionales d'Aboisso et de San Pedro ;
- ✓ la création d'une base navale des Douanes ;
- ✓ l'acquisition de certains équipements informatiques.

## **IV. SYSTEME D'INFORMATION ET ACTIVITES STATISTIQUES**

### **IV.1. Système d'Information**

Le bilan des activités au titre du Système d'Information s'articule autour de deux grands axes :

- La mise en œuvre des projets ;
- L'exploitation du SYDAM.

#### **IV.1.2. Mise en œuvre des projets**

Au cours de l'année 2021, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a réalisé plusieurs projets émanant des différents plans d'actions. Le tableau ci-après présente le point de quelques projets majeurs conduits en 2021.

Tableau 31 : Point des principaux projets réalisés par la DSI en 2021

ACTIVITE OU PROJET	OBJECTIFS	OBSERVATIONS
Elaborer un module informatique pour la prise en compte par le Trésor des droits constatés dans le système d'information de la Direction Générale des Douanes	Permettre l'enregistrement en comptabilité par le Receveur Principal des Douanes, des recettes douanières dès la naissance de leur fait générateur qui est la liquidation	<b>En cours :</b> <b>Reste à faire :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Finaliser les tests conjoints entre les 02 Administrations</li><li>- Déployer la solution</li></ul>
Interconnecter le SYDAM World et les bases de données du Terminal du port de San Pedro	Suivre de manière efficace les mouvements des conteneurs au Port Autonome de San-Pedro	<b>Réalisé :</b> Déploiement de la solution en cours
Finaliser l'extension du module SYGMAT au transit par voie ferroviaire	Réduire la fraude sur les opérations de transit	<b>Réalisé :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en production</li></ul>
Achever l'interconnexion des systèmes informatiques de la CI et du Mali	Réduire la fraude sur les opérations de transit	<b>En cours :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Effectuer les tests (en attente de la partie Malienne)</li></ul>
Informatiser la gestion des cautions des Admissions Temporaires (AT)	Améliorer l'efficacité et le suivi des opérations de dédouanement	<b>Réalisé :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en production</li></ul>
Informatiser la gestion des magasins de stockage à l'Aéroport pour un meilleur suivi des entrées et des sorties de colis	Améliorer l'efficacité et le suivi des opérations de dédouanement par : <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer l'automatisation de l'apurement des stocks ;</li><li>- Optimiser la gestion de l'entreposage des marchandises pour leur prise en charge efficace ;</li><li>- Contrôler la durée de séjour des marchandises en magasin ;</li><li>- Engager la responsabilité des gestionnaires de MAD</li></ul>	<b>En cours :</b> <b>Reste à faire :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Formation des acteurs</li><li>- Rédaction et signature de projet de circulaire</li><li>- Mise en production</li></ul>
Elaborer un module informatique de gestion du code additionnel 9P1	Optimiser la gestion des codes additionnels	<b>Réalisé :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en production</li></ul>

ACTIVITE OU PROJET	OBJECTIFS	OBSERVATIONS
Elaborer un module informatique de gestion des exemptions	Optimiser la gestion des exemptions dans SYDAM (octroi et suivi)	<p><b>Réalisé :</b></p> <p>Mise en production du module permettant la levée de déclaration de plus de dix millions au comptant</p> <p><u>En attente de mise en production des modules d'exemption de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ADM</li> <li>- Chèques rejetés</li> <li>- Déclaration à crédit</li> <li>- Gestion des comptes</li> </ul>
Améliorations des modules CAV, BLP, EXO de SYDAM par l'ajout de nouvelles fonctionnalités	Optimiser les modules de gestion des contestations de valeur, des bordereaux de livraison de produits pétrolier et celui des exonérions dans SYDAM pour une réduction du temps de réalisation des opérations qui y sont contenues	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorations mises en production</li> </ul>
La gestion des tickets de pesée	Prise en charge automatique des tickets de pesées pour les déclarations simplifiées comportant des faux thons et Godailles	<p><b>Réalisé :</b></p> <p>En attente de circulaire</p>
Mise en production du module TRIBUNE DE L'USAGER CLIENT	Permettre et faciliter à un grand nombre des usagers des services de la Douane d'avoir accès aux voies de saisine	<p><b>Réalisé :</b></p>
Développement d'une plateforme web pour l'Intégration et la mise à jour des Comptes Contribuables au SYDAM World	Optimisation de la prise en charge des comptes contribuables par les usagers eux-mêmes	<p><b>Réalisé :</b></p>
Développement de l'application PASSAVANT pour le port d'ABIDJAN et San Pedro	Prise en charge des navires non commerciaux, de servitudes et de plaisance	<p><b>Réalisé :</b></p>
Interconnexion entre la DSI et le Magasin 20 du Port	Assurer l'accès aux applications notamment à l'Application métier SYDAM WORLD	<p><b>Réalisé :</b></p>
Maintenance de la liaison spécialisée FO du Pont Bascule (Magasin 9)		<p><b>Réalisé :</b></p>
Mise en ligne d'un encart d'information sur la formation sur le mécanisme d'exportateurs enregistrés (REX) du Système Généralisé de Préférences (SGP) accordé par la Suisse et la Norvège à la Côte d'Ivoire	Diffuser les informations relatives à la procédure d'auto-certification de l'origine préférentielle ivoirienne des produits exportés à destination de la Suisse et la Norvège	<p><b>Réalisé :</b></p>
Ajout d'une nouvelle rubrique sur demande de la Direction de la Réglementation et du Contentieux relative au projet REX CÔTE D'IVOIRE		<p><b>Réalisé :</b></p>
Refonte Réseau	Optimiser les performances, Renforcer la sécurité du réseau et Offrir une option de mobilité dans l'utilisation des services.	<p><b>Réalisé :</b></p>

Source : Rapport DSI

## IV.1.2. Exploitation du SYDAM

### ✓ Extension du SYDAM

L'extension du SYDAM consiste à la création de nouveau site de travail tant chez les usagers douaniers que chez les agréées.

**Tableau 32 : Services fournis en matière d'extension du SYDAM**

EXTENSION ET OPTIMISATION DE LIAISONS SYDAM							
Régions	Sites Douaniers	Sites Usagers	Nouvelles Liaisons Spécialisées	Transfert de ligne	Interconnexion	Extension sur Sites Existantes	Changement de Support
Abidjan	10	26	20	7	0	0	8
Intérieur	2	4	6	1	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>38</b>	<b>36</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>6</b>

Source : DSF

### ✓ Assistance aux usagers

Quant à l'assistance aux usagers, elle a consisté en la gestion des anomalies, à des assistances en ligne ou physique et en la gestion des abonnés. Le tableau ci-dessous, en donne un aperçu :

**Tableau 33 : Etat comparatif 2020/2021 de l'assistance aux usagers**

ACTIONS		NOMBRE 2020	NOMBRE 2021
<b>Gestion des anomalies</b>			
Fiches d'anomalies reçues		890	638
Anomalies réglées		860	636
Anomalies non réglées		30	02
<b>Assistance aux usagers</b>			
En ligne		7 799	4 839
Physique	Service Hotline	4 292	2 944
	UBD		897
<b>Gestion des Abonnés</b>			
Logins créés		409	276
Logins dont les habilitations ont été mises à jour		453	322
Logins désactivés		106	124
Logins débloqués			02

Source : DSF

## ✓ Gestion de la disponibilité du SYDAM

La disponibilité de l'application métier, Sydam World au cours de l'année 2021 a été de 99% contre 1% d'indisponibilité due aux arrêts volontaires pour intégration, maintenance et arrêts pour anomalie.

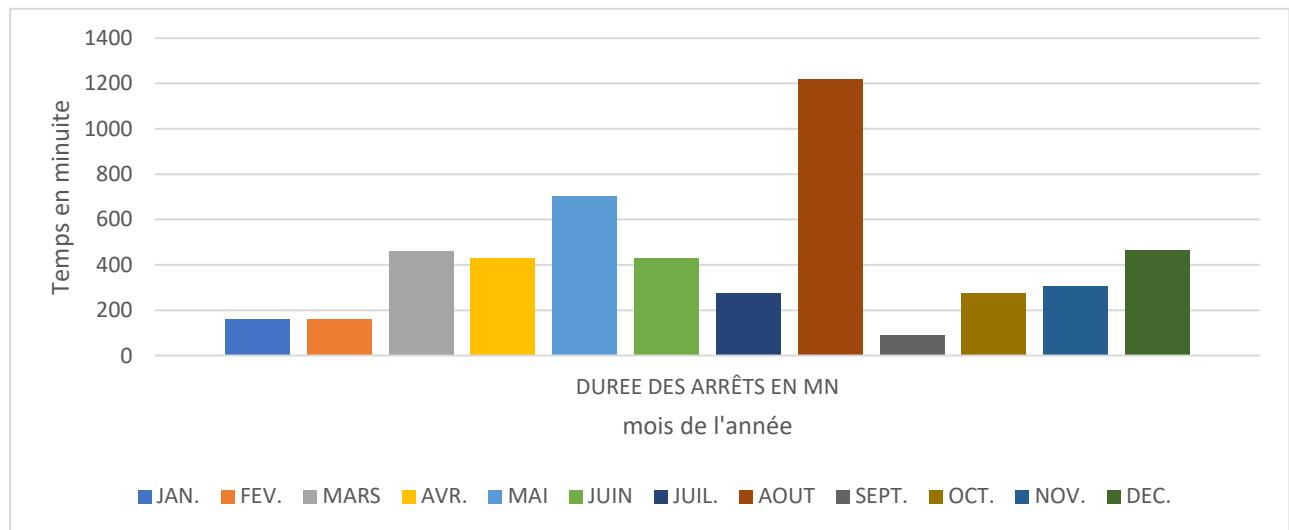
**Tableau 34 : Etat des arrêts au niveau du SYDAM (en minute)**

MOIS	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
ARRETS PROGRAMMES	100	50	135	195	160	195	115	1160	30	105	130	245	2620
ARRETS NON-PROGRAMMES	60	110	325	235	545	235	160	60	60	170	175	220	2355
TOTAL DES ARRETS EN MN	160	160	460	430	705	430	275	1220	90	275	305	465	4975
DISPONIBILITE DU SYDAM EN %	99,64%	99,60%	98 ,96%	99,00%	98,42%	99,27%	99 ,38%	97,28%	99,80%	99,80%	99,29%	98,95%	99,05%

Source : DS1

Le temps d'arrêt cumulé au cours de l'année est de **4975 mn** soit 82 h 55 mn, ce qui correspond à environ 03 jours et 10h d'arrêt du SYDAM pour toute l'année 2021.

**Graphique 1 : Disponibilité du SYDAM**



Source : DS1

Au regard du graphique, sur les deux premiers mois, on observe une période relativement stable avec un faible temps.

Durant le mois de mai, l'on observe une augmentation des arrêts dû aux travaux sur le Centre de Données (data center).

Au mois d'Août, le temps d'arrêt a connu un pic en raison des travaux de migration sur l'Exadata.

### ✓ Gestion des formules et SYDAM AUTO

#### FORMULES 01 :

Tableau 35 : Etat des Formules 01

MOIS	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
FORMULES INTEGREGES	1554	603	2 292	603	985	1062	876	1165	1519	633	1 905	2 028	15 225
FORMULES APUREES	1154	424	1492	424	762	805	617	966	1038	425	1 385	1 175	10 667
POURCENTAGE DES FORMULES APUREES	74,26	70,31	65,09	70,31	77,36	75,80	70,43	82,91	68,33	67,14	72,70	57,93	70,06

Source : DSI

Au cours de l'année 2021, le nombre total des formules **intégrées** est de **15 225** dont **10 667** apurées, soit un pourcentage de **70,06%**.

#### SYDAM AUTO

Tableau 36 : Etat des dossiers Sydam Auto

PERIODE	DOSSIERS ENREGISTRES	DOSSIERS APURES	POURCENTAGE APURES
JANVIER	1 385	1 307	94,37%
FEVRIER	1 198	1 109	92,57%
MARS	2 047	1 861	90,91%
AVRIL	1 839	1 563	84,99 %
MAI	2 143	1 946	90,80 %
JUIN	1 839	1 563	84,99 %
JUILLET	2 366	2 179	92,09%
AOUT	1828	1590	86,98%
SEPTEMBRE	1624	1472	90,64%
OCTOBRE	1520	1310	86,18 %
NOVEMBRE	1 690	1531	90,59 %
DECEMBRE	1246	1133	90,93%
<b>TOTAL</b>	<b>20 725</b>	<b>18 564</b>	<b>87,57%</b>

Source : DSI

Au cours de l'année 2021, le nombre total de **dossiers de véhicules enregistrés** est de **20 725** dont **18 564 apurés**, soit un pourcentage de **87,54 %**.

## ✓ Traitement des demandes d'états

Dans le cadre de l'exploitation du SYDAM, la DSi a mis à disposition de la hiérarchie et des chefs de services, l'outil « décisionnel » pour la consultation d'états et la prise de décisions stratégiques.

Toutefois, au cours de l'année 2021, **1 591 requêtes** hors décisionnel ont été adressées à la DSi. Toutes ces demandes ont été traitées. Les requêtes fréquentes au cours de l'année sont intégrées au décisionnel, l'année qui suit.

## IV.2. Activités statistiques et études économiques

Le bilan des activités statistiques porte sur le traitement des demandes et la production des statistiques d'une part et d'autre part sur l'analyse et les études économiques.

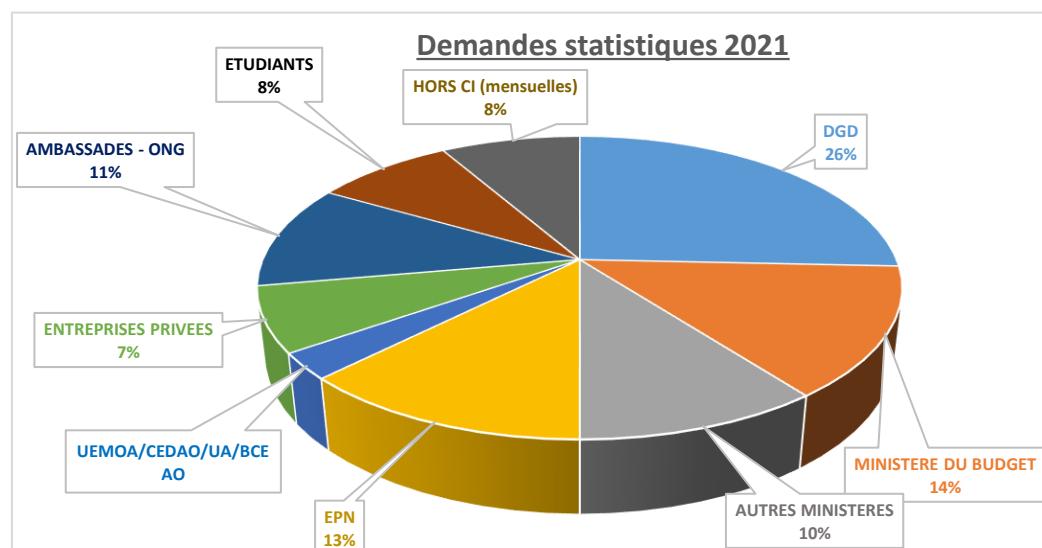
### IV.2.1. Traitement des demandes et production statistiques

#### ✓ **Traitement des demandes**

Plusieurs structures sollicitent des informations. Il s'agit de la tutelle, des universités et grandes écoles, des ambassades, etc.

Pour l'année 2021, 144 demandes ont été formulées et traitées comme illustré par le graphique ci-après.

**Graphique 2 : Répartition des services demandeurs des statistiques**



Source : DSEE

SEMINAIRE BILAN 2021 ET PERSPECTIVES 2022

## ✓ Production des Statistiques

Les statistiques relatives aux déclarations, aux liquidations et aux recouvrements ont été régulièrement produites et mises à la disposition des services douaniers ainsi qu'à des structures extérieures. Cette production est à la fois journalière et mensuelle.

Parmi les productions journalières, nous avons le suivi de l'activité douanière à travers des tableaux des émissions et des recettes par bureau, des tableaux de recettes par taxes, des tableaux de stocks de liquidation par grandes masses, etc.

Quant aux productions mensuelles, elles concernent le suivi des activités douanières et du commerce extérieur, à travers des tableaux et des notes.

**Tableau 37 : Répartition des tableaux produits en 2021 par destinataire**

RUBRIQUES	NOMBRES	% NOMBRE	DESTINATAIRES
EXPORTATIONS	528	3,64	DGD; Comité de direction; Comité dépenses fiscales et autres
MARCHANDISES GENERALES	4 248	29,30	
PETROLE	96	0,66	
EMISSIONS - LIQUIDATIONS	6 372	43,96	
EXONERATIONS	348	2,40	
RECETTES	2 712	18,71	
COMMERCE EXTERIEUR	192	1,32	
<b>TOTAL</b>	<b>14 496</b>	<b>100,00</b>	

Source : DSEE

**Tableau 38 : Répartition de notes produites en 2021 par destinataire**

DESTINATAIRES	NOMBRES	% NOMBRE	DESTINATAIRES
COMMERCE EXTERIEUR	16	5,88	MBPE; DGD; Comité dépenses fiscales et autres
EXONERATIONS	16	5,88	
SUIVI ET PREVISION DES RECETTES	240	88,24	
<b>TOTAL</b>	<b>272</b>	<b>100,00</b>	

Source : DSEE

## IV.2.2 Analyse et études économiques

### ✓ L'analyse de l'activité douanière

L'analyse de l'activité porte sur la ventilation de l'objectif par bureau, par taxes et par produit ainsi que la rédaction des notes d'analyse des recettes et des notes d'analyses de l'activité douanière.

**Tableau 39 : Répartition des ventilations de recettes par destinataire**

Documents produits	Nombre	DESTINATAIRES		
		DG	CABINET	COMITE DE DIRECTION
Ventilation des objectifs de recettes par bureau	3	X	X	X
Ventilation des objectifs de recettes par position tarifaire	3	X	X	X
Ventilation des objectifs de recettes par taxe	3	X	X	X
<b>Total</b>	<b>9</b>			

Source : DSEE

**Tableau 40 : Répartition des notes de recettes par destinataire**

Documents produits	Nbre	DESTINATAIRES			
		CABINET	Comité de direction	DG	FMI
Mesure d'optimisation des recettes	1			X	
Note explicative mensuelle sur les recettes	12		X		
Note mensuelle de synthèse sur les recettes	12	X			
Note mensuelle sur les recettes (mois cumulé)	12			X	
Note mensuelle sur les recettes (mois simple)	12			X	
Réponses aux questionnaires FMI	3				X
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>				

Source : DSEE

**Tableau 41** : répartition des notes d'analyse de l'activité par destinataire

DOCUMENTS PRODUITS	NBRE	DESTINATAIRES						
		BM	BUREAUX FRONTIERES	CIAB9	DARRV	DG	DRE	DED
Analyse de Matériels informatiques ;	12					X		
Analyse des bureaux frontières ;	12		X					
Analyse des régimes économiques ;	12						X	
Analyse des véhicules de tourisme ;	12						X	
Analyse du volume des produits sensibles ;	12						X	
Bulletin statistique ;	6					X		
Évolution des prix unitaires ;	6				X			X
Graphique code additionnel ;	12					X		
Réponse aux questionnaires BM sur les délais de transit CI-BF ;	2	X						
Synthèse statistique des exonérations ;	10			X				
Synthèse statistique des RFCV ;	12				X			
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>							

Source : DSEE

### ✓ Les études économiques

Elles consistent essentiellement en l'élaboration des notes spécifiques d'appui aux services douaniers ou en réponse aux diligences de la hiérarchie (105 notes), des notes d'impact des mesures administratives (158 notes), des rapports d'enquêtes de terrain et d'autres études d'aide à la décision.

En résumé, **437 documents** (notes, rapports, études, etc.) ont été produits au cours de l'année 2021 dont **61,6%** portent sur les études économiques et **38,4%** concernent l'analyse de l'activité douanière.

**Tableau 42** : Répartition des documents rédigés par la DSEE par catégorie

TYPE DE NOTE	Nombre	%
ANALYSE DE L'ACTIVITE	168	38,4%
ETUDE ECONOMIQUE	269	61,6%
<b>TOTAL</b>	<b>437</b>	<b>100,0%</b>

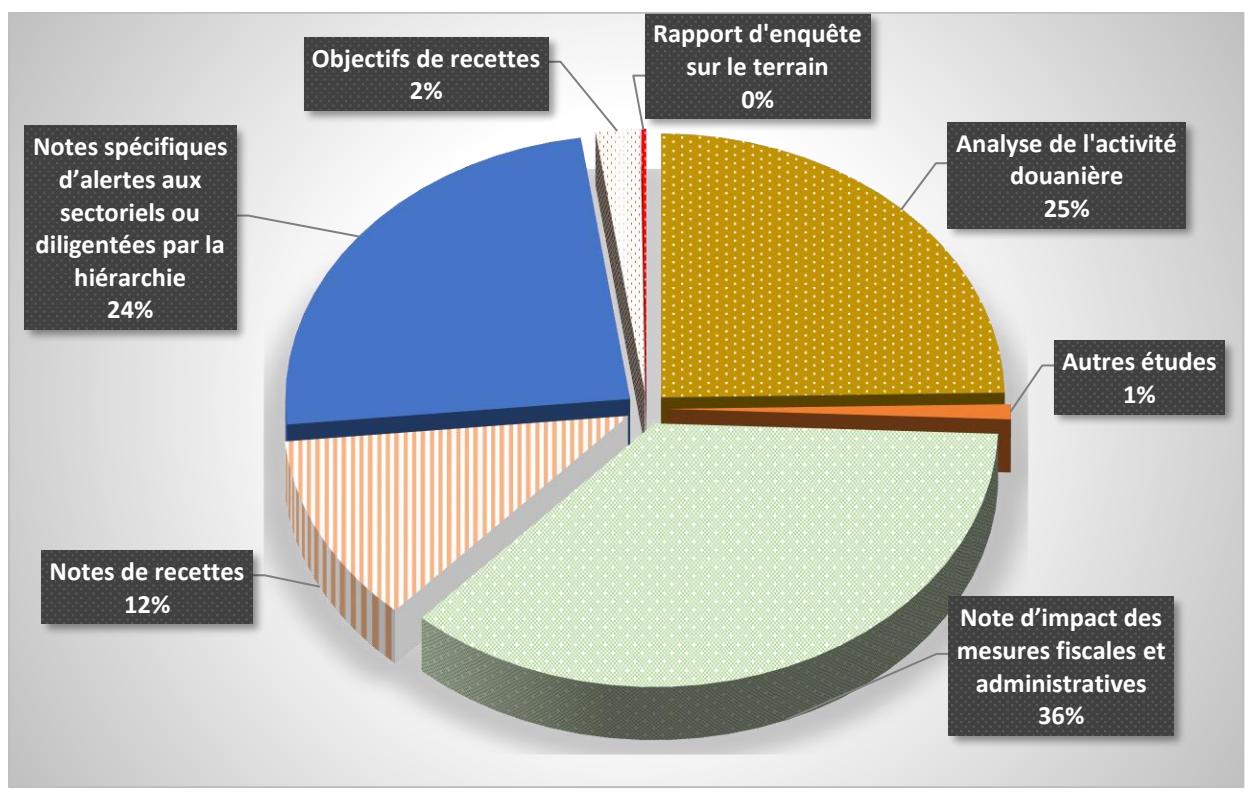
Source : DSEE

La Direction Générale est le principal destinataire des documents produits (54%). Elle est suivie par la DRE (12%), la DSDPSS (9%) et la DARRV (8%). Les autres destinataires au nombre de dix (10) représentent 17% dont le MBPE (2,8%), le FMI (0,7%) et la Banque Mondiale (0,4%).

Du point de vue thématique, 36% des documents portent sur l'évaluation des impacts des mesures administratives.

En dehors de ces notes, les travaux sont plus orientés sur les documents d'analyse de l'activité douanière (25%), sur les notes spécifiques d'appui aux services douaniers et en réponse aux sollicitations de la hiérarchie (24%).

**Graphique 3 : Répartition des productions statistiques par thématiques**



## **V. INSPECTION DES SERVICES**

Le bilan se décline en 02 grands axes : les activités d’Audit et de Contrôle Interne et les activités de lutte contre le racket et d’Investigation.

### **V.1. Activités d’Audit et de Contrôle Interne**

#### **V.1.1. Activité de gestion courante**

##### **✓ Missions d’inspection**

**Tableau 43 : Récapitulatif des missions d’inspection et de contrôle**

N°	ANALYSE DE LA MISSION	DATE	LIEU	ACTEURS
01	Contrôle de présence	Du 22 au 31 mars	DRH - DCQP	DCI
02	Mission d’inspection	Du 16 au 26 août	DED-GIRA	ULRC-DCI

**Source :** rapport IGD

##### **✓ Gestion, animation et encadrement**

**Tableau 44 : Activités de gestion, d’animation et d’encadrement**

Ord.	ANALYSE DE L’ACTIVITE	DATE - PERIODE	ACTEURS	OBSERVATIONS
01	Accueil et intégration des nouveaux membres du personnel	Du 05 au 06 mai	DCI	Rapport de formation disponible
02	Accueil et intégration des nouveaux membres du personnel		DAI	Rapport de formation disponible
02	Activités de team Building (Espace de détente et d’échange)	Dernier jeudi du mois	IGA – DAI - DCI	Diapositives des présentations de support disponibles

**Source :** rapport IGD

#### **V.1.2. Exécution des activités d’Audit et de Contrôle Internes**

Les activités réalisées se distinguent en 02 catégories : l’exécution des missions d’audit et de contrôle internes et les activités connexes et/ou de support.

##### **V.1.2.1. Missions d’audit et de contrôle internes**

###### **✓ Mission d’audit**

Sur trois (03) missions prévues au programme d’activités 2021, la Division de l’Audit Interne a achevé celle portant sur le circuit jaune. Ce qui donne **un taux de réalisation de 33%**.

Pour les deux autres missions relatives à la procédure de gestion des avitaillements et à la procédure de gestion des marchandises en vrac, le service a réalisé le plan d'audit et conduit les réunions d'ouverture.

### ✓ Missions de contrôle interne

Sur quatre (04) missions prévues au programme d'activités 2021, la Division du Contrôle Interne en a achevé deux (02) et a entamé la réalisation des deux (02) dernières. Le tableau, ci-dessous, synthétise le niveau de mise en œuvre de ces missions.

**Tableau 45 : Etat de réalisation des missions de contrôle interne**

Actions/Activités	Résultats attendus	Résultats obtenus	Observations
<b>Action 7:</b> Contrôler le dispositif de maîtrise des risques			
<b>Activité 7.1:</b> Réaliser une Mission de contrôle interne en relation avec la RPD sur les activités des receveurs et régisseurs d'Abidjan et des Directions Régionales	La mission de contrôle est réalisée	Mission de contrôle réalisée	Mission Terminée /Rapport de mission envoyé au DG
<b>Activité 7.2:</b> Réaliser une Mission de contrôle interne au BAP sur la procédure des effets (codes additionnels 201 et 202)	La mission de contrôle est réalisée	Mission de contrôle non réalisée	<b>Mission de contrôle en cours de réalisation :</b> -Référentiel de contrôle élaboré et envoyé à la DSDPSS pour observations. -Réunion d'ouverture le 28 septembre 2021
<b>Activité 7.3:</b> Réaliser une Mission de contrôle interne sur le dédouanement des bagages accompagnés transférés de l'Aérogare au Magasin USC	La mission de contrôle est réalisée	Mission de contrôle non réalisée	<b>Mission de contrôle en cours de réalisation :</b> - Phase de documentation et d'imprégnation
<b>Activité 7.4:</b> Réaliser une Mission de contrôle interne sur la mise en place d'un dispositif de Contrôle Interne Budgétaire	La mission de contrôle est réalisée	Mission de contrôle réalisée	Rapport de mission transmis au DGD et au Cabinet du MBPE

Source : rapport IGD

En résumé, comme signalé plus haut, la DAI estime son taux de réalisation ; notamment, la réalisation des missions d'audit, **à 53%**.

Concernant la DCI, l'évaluation globale de la mise en œuvre des activités 2021 donne un taux de **57%**. En effet :

- Sur 7 actions, 3 sont réalisées à 100 %, 2 à 50 % et 2 à 0%. Soit un taux de réalisation de **57 %** (moyenne pondérée).
- Sur 14 activités, 7 ont été réalisées. Soit un taux de réalisation de **50 %**

✓ **Activités connexes et/ou de support**

Pour l'année 2021, les Divisions de l'Audit et de Contrôle internes ont réalisé des activités connexes et bénéficié de renforcement de capacités repris dans le tableau ci-après.

**Tableau 46 : Activités connexes et/ou de support**

N°	ACTIVITES	DATE - PERIODE	ACTEURS	OBSERVATIONS
01	Finalisation des cartographies des risques de la DR de Bouaké, Korhogo et des Directions des Services Aéroportuaires (DSA) et des Régimes Economiques (DRE)	Janvier 2021	DCI/DAI	Cartographies disponibles
02	Coaching de l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne	Février à novembre	DAI	Plusieurs livrables disponibles dont le programme d'amélioration qualité
03	Contribution à l'implémentation d'un logiciel de suivi de la mise en œuvre des recommandations	Octobre/Novembre	IGF/IGD/IGSF/IGT/DGPE	Logiciel en phase expérimentale
04	Participation au Comité Technique de Suivi des Recommandations	27/05/2021 et 16/06/2021	IGF/IGD	
05	Missions de contrôle du suivi de la mise en œuvre des recommandations	Novembre	IGF/Comité Technique	Mission à Yamoussoukro, Bouaké et Korhogo
06	Participation aux réunions du Comité d'audit	- 19 mars 2021 - 24 août 2021	Comité d'audit/DAI	- Validation du plan d'audit - Présentation d'un rapport de mission
07	Contribution à la validation du manuel d'audit interne	Février 2021	IGF/Cabinet d'expertise/Inspections sectorielles	Manuel disponible et pratiqué

**Source :** rapport IG

**Tableau 46 : Activités connexes et/ou de support (suite)**

N°	ACTIVITE	DATE - PERIODE	ACTEURS	OBSERVATIONS
01	Elaboration et diffusion des formats de matrice de suivi-évaluation : <ul style="list-style-type: none"><li>• de la mise en œuvre des recommandations de la SEDIV 2021,</li><li>• de la satisfaction des doléances des services</li></ul>	Juin 2021	IGA – DCI	Courrier N°3308/MBPE/DGD/I GD du 25 juin 2021
02	Elaboration et diffusion du format de matrice de suivi-évaluation de la mise en œuvre des mesures correctrices des cartographies des risques	Juin 2021	IGA – DCI	Courrier N°3309/MBPE/DGD/I GD du 25 juin 2021
03	Suivi-évaluation : <ul style="list-style-type: none"><li>• de la mise en œuvre des recommandations de la SEDIV 2021,</li><li>• de la satisfaction des doléances des services</li></ul>	01/01 – 10/12	IGA – DCI	Rapport en cours d'élaboration
04	Suivi-évaluation de la mise en œuvre des mesures correctrices des cartographies des risques	01/01 – 10/12	IGA – DCI	Rapport en cours d'élaboration
05	Contrôle du bon fonctionnement du service et de l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers client à la DR Man	29/11-04/12	DCI	Rapport de mission disponible.

**Source :** rapport IG

✓ **Suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations des missions antérieures**

En 2021, la Division de l’Audit Interne (DAI) de l’Inspection Générale des Douanes (IGD) a procédé et/ou contribué, en rapport avec l’Inspection Générale des Finances (IGF), au suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations formulées par 04 missions qui sont :

- mission d'évaluation de la procédure d'octroi et de suivi des régimes suspensifs en douane (entrepôts fictifs) ;
- mission de vérification effectuée par l’Inspection Générale du Trésor à la Régie de recettes du Bureau des Douanes de NIABLE ;
- audit effectué à la Direction des Systèmes d’Information (DSI) par le Cabinet CENTREX ;
- audit de l’IGF sur la procédure de recouvrement des impayés en Douane pour les exercices 2016 et 2017.

## V.2. Activités d'investigation et de lutte contre le racket

### V.2.1. Activités d'investigation

Les activités menées au cours de l'année 2021 sont consignées ci-après.

N° D'ORDRE	ACTIVITES	RESULTATS
01	Mission d'appui à la DSDPSS	Visites conjointes effectuées avec les services concernés
02	Mission d'investigations sur la saisie de poulets congelés à Adiaké le 06 mars 2021	- Rapport à la hiérarchie - Equipement des services en entrepôt frigorifique, en vedettes d'interventions et en véhicules
03	Mission de contrôle de présence à la DRH et DCQP	Services bien tenus et présence effective des agents
04	Analyse comparée de la mise en œuvre de : - l'Arrêté Interministériel N°127 /MCAPPME/MPMB du 21 mars 2014 déterminant les conditions d'entrée en Côte d'Ivoire des marchandises étrangères de toute origine et de toute provenance ainsi que les conditions d'exportation et de réexportation des marchandises à destination de l'étranger ; - de la Circulaire N°1715/MPMB/DGD/ du 24 avril 2015 portant Fiche de Déclaration d'Importation ; - et du Règlement N°09/2010/CM UEMOA/ relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et ses textes d'application.	Etude exécutée et rapport transmis à la hiérarchie pour suite à donner :  ✓ Harmoniser les dispositions réglementaires afin d'éviter les conflits d'interprétation des textes ✓ Développer un répertoire des importateurs et exportateurs agréés
05	Analyse de la circulaire N°1848 /MCAPPME/MPMB du 30 mars 2017 portant taux des droits uniques de sortie applicables aux cerises de café, aux fèves de cacao et aux produits dérivés du café et du cacao.	Etude exécutée et rapport transmis à la hiérarchie pour suite à donner.
06	Mission d'investigations relative à une saisie de drogue sur l'autoroute Bassam Abidjan vers le VITIB le lundi 07 juin 2021.	Rapport à la hiérarchie et propositions de sanctions de 1 <sup>er</sup> et de 2 <sup>e</sup> degrés
07	Mission d'investigations dans le cadre du traitement du dossier de saisie de dix (10) tonnes de cacao fèves à Sipi Lou	Rapport à la hiérarchie et propositions de sanctions disciplinaires à l'encontre de l'agent
08	Mission d'investigations relative à un incident impliquant un agent des douanes et la Police anti-criminalité de Bondoukou.	Mission effectuée et rapport à la hiérarchie
09	Mission d'investigations relatives à l'affaire de saisie de marchandises à AZITO	Rapport à la hiérarchie et propositions de sanctions à l'encontre des opérateurs et de l'agent
10	Mission d'inspection à la Direction des Régimes Economiques	Services bien tenus et présence effective des agents

Source : rapport IGD

## V.2.2. Activités de lutte contre le racket

Le bilan des activités de lutte contre le racket s'articule autour des axes suivants :

- le traitement des plaintes et dénonciations des usagers ;
- la participation de l'Unité de lutte contre le racket aux rencontres d'échanges avec les organisations professionnelles ;
- la participation de l'Unité de lutte contre le racket aux réunions de l'organisation mondiale des douanes (OMD) par vidéo-conférence.

### ✓ Traitement des plaintes et dénonciation des usagers

Au cours de l'année 2021, l'Unité de Lutte Contre le Racket en douane a traité trente (30) dossiers disciplinaires portant sur :

- 01 cas de détention illégale d'armes à feu ;
- 01 cas d'accident mortel au cours d'une mission ;
- 06 cas de mauvais comportement en dehors du service imputable à des agents de Douane qui n'ont pas honoré des engagements fermes pris auprès de tierces personnes ;
- 04 cas de complicité de contrebande ;
- 02 cas d'indiscipline notoire ;
- 01 cas de nuisance nocturne ;
- 02 cas de soupçons de tracasserie et de laxisme ;
- 12 cas d'escroquerie, d'extorsion de fonds et d'abus de confiance.

Le traitement des 30 dossiers a donné les résultats suivants :

- 03 non-lieux ;
- 15 sanctions de premier degré ;
- 11 sanctions de second degré ;
- 01 versement à la Fonction Publique.

Sur les 30 dossiers traités, 09 sont relatifs à des fautes commises dans l'exercice du service soit 30%, et 21 concernent des fautes commises hors du service soit 70%.

✓ **Participation aux rencontres d'échanges avec les organisations professionnelles**

L'unité a participé à 2 séances de travail, l'une avec l'Observatoire de la Fluidité des Transports (OFT), l'Office Ivoirienne des Chargeurs (OIC) et l'Organisation patronale des commissionnaires de transport et des commerçants de Côte d'Ivoire (OPACOTRAM-CI) en vue de trouver des solutions pour l'amélioration des conditions d'exercice des activités de l'OPACOTRAM, et l'autre avec l'Union des Coopératives de Cola du marché de gros de Bouaké (UCC) pour un examen des conditions d'exportation de la cola à partir de ce marché.

✓ **Participation de l'Unité de lutte contre le racket aux réunions de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) par vidéo-conférence.**

L'unité a participé à 06 réunions de l'OMD à savoir :

- Atelier sur la mesure de la performance organisationnelle pour un processus décisionnel stratégiques (23-24 février 2021) ;
- 20<sup>ème</sup> session du sous-comité de l'OMD sur l'éthique (25-26 février 2021) ;
- Réunion des coordonnateurs A-CPI sur la mise en œuvre du programme anti-corruption et promotion de l'intégrité des douanes (15-17 mars 2021) ;
- Atelier virtuel de formation sur l'engagement des parties prenantes (4 – 7 octobre 2021) ;
- Atelier de formation à distance sur la culture organisationnelle et l'intégrité (22 -25 novembre 2021) ;
- Parcours d'apprentissage en ligne dédié à l'éthique (25 octobre – 17 décembre 2021).

**DEUXIEME PARTIE**  
**MISSIONS DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES**

# **CHAPITRE 1 :**

## **BILAN DES MISSIONS FISCALE ET ECONOMIQUE**

La Direction Générale des Douanes exerce des missions fiscale et économique. La mission fiscale consiste à percevoir les droits et taxes exigibles sur les marchandises importées et exportées. Dans ce sens, l'action douanière s'exerce sur l'assiette, la liquidation des droits, taxes et redevances perçus à l'entrée et à la sortie du territoire ivoirien au profit du budget national ou pour le compte d'autres administrations ou organisations sous-régionales (UEMOA, CEDEAO, UA). Quant à la mission économique, elle consiste en la protection des industries locales et en la promotion du commerce par la mise en œuvre de plusieurs actions notamment :

- l'application de la politique commerciale définie par l'UEMOA à travers des instruments tels que le Tarif Extérieur Commun des douanes, les régimes préférentiels de droits, etc. ;
- la modernisation et la promotion de procédures et régimes douaniers économiques favorisant le développement des entreprises : transit, entrepôt sous douane, entrepôt industriel, usine exercée, zone franche perfectionnement actif ;
- la protection des produits locaux par la surveillance des échanges extérieurs.

Les résultats de ces missions s'analysent au regard des recettes 2021 et de leurs éléments explicatifs, des émissions des droits et taxes, des mesures économiques, du coût des exonérations et du niveau du commerce extérieur.

### **I. PRESENTATION DES RECETTES 2021 ET ELEMENTS EXPLICATIFS**

Cette partie s'articule autour des recettes et de leurs éléments explicatifs.

#### **I.1. Présentation des recettes 2021**

##### **I.1.1. Recettes par grandes masses et par taxes (en FCFA)**

Les recettes brutes hors TSU SIR recouvrées par la Direction Générales des Douanes de janvier à décembre 2021 s'élèvent à **2 218,83 milliards** répartis comme suit :

- 475,55 milliards sur les produits pétroliers ;

- 1 305,21 milliards sur les marchandises générales ;
- 396,69 milliards sur les exportations ;
- 41,38 milliards au titre de la Redevance liée aux Procédures d'Importation (RPI).

La prise en compte de la Taxe Spécifique Unique (TSU) SIR, d'un montant de 83,60 milliards porte le niveau de mobilisation des recettes à **2 302,43 milliards**.

**Tableau 48 : Recettes douanières 2021 (En milliards FCFA)**

RUBRIQUE	MONTANT
<b>Droits et Taxes sur les produits pétroliers</b>	<b>475,55</b>
dont :	
- DD	65,49
- TVA	96,57
- TSU BUDGET	179,36
- TSU FER	125,68
- RSTA	7,49
- AUTRES TAXES	0,96
<b>Droits et taxes Sur les marchandises générales</b>	<b>1 305,21</b>
dont :	
- DD	489,62
- TVA	623,90
- PCS + PCC+ PUA	79,72
- RSTA	54,59
- AUTRES TAXES	57,38
<b>Droits et taxes à l'exportation</b>	<b>396,69</b>
dont :	
- DUS Cacao	365,62
- DUS Café	1,35
- DUS Bois	1,57
- DUS Anacarde	27,29
- AUTRES TAXES	0,87
<b>RPI</b>	<b>41,38</b>
<b>TOTAL HORS TSU SIR</b>	<b>2 218,83</b>
<b>TSU SIR</b>	<b>83,60</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>2 302,43</b>

Source : DSEE

Les recettes sur les produits pétroliers représentent **20,65%** des recettes totales. Les principales taxes recouvrées sur les produits pétroliers sont :

- La **TSU** budget et **TSU** Fer avec un niveau de 305,04 milliards (soit 64,15% des droits et taxes sur les produits pétroliers) dont 179,36 milliards de TSU Budget et 125,68 milliards de TSU FER ;
- La **TVA** qui s'élève à 96,57 milliards (20,31%) ;
- Le **Droit de Douane (DD)** d'un montant de 65,49 milliards (13,77%).

**Les recettes sur les marchandises générales** représentent 56,69% des recettes totales. Les principales taxes sur cette rubrique sont :

- **La TVA** d'un montant de 623,90 milliards, soit 47,80% des recettes sur les marchandises générales ;
- **Le droit de douane** d'un montant de 489,62 milliards, soit 37,51% ;
- **Les prélèvements communautaires** (PCS, PCC et PUA) d'un montant cumulé de 79,72 milliards (6,11%) ;
- **La Redevance statistique** d'un montant de 54,59 milliards (4,18%).

**Les recettes à l'exportation** représentent 17,23% des recettes totales. Le DUS cacao est la principale taxe avec un niveau de 365,62 milliards (92,2%). Les taxes collectées sur l'anacarde s'élèvent à 27,29 milliards et représentent 6,9% des recettes à l'exportation.

**La TSU SIR**, d'un montant de 83,60 milliards FCFA, représente 3,63% des recettes totales.

**La Redevance liée aux Procédures d'Importation (RPI)** d'un montant de 41,38 milliards FCFA représente 1,80% des recettes totales.

### I.1.2. Analyse comparative des recettes 2021 aux objectifs 2021 et aux recettes 2020

Les recettes brutes hors TSU SIR de 2 218,8 milliards affichent une plus-value de 162,3 milliards comparativement aux objectifs et une hausse de 288,0 milliards par rapport à 2020.

Les recettes brutes y compris la TSU SIR d'un montant de 2 302,4 milliards enregistrent une plus-value de 174,7 milliards et une progression de 300,3 milliards par rapport à 2020.

En base TOFE, les recettes 2021 s'élèvent à 2 248,7 milliards et affichent une plus-value de 184,0 milliards et une hausse de 292,9 milliards par rapport à 2020.

En base budget hors FER et TSU SIR, ces recettes s'élèvent à 1 918,3 milliards et il se dégage une plus-value de 168,4 milliards et une progression de 230,7 milliards par rapport à 2020.

**Tableau 49 : Etat comparatif des recettes de 2021 aux recettes de 2020 aux objectifs 2021**  
 (En milliards FCFA)

	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Objectif 2021	Ecart (Réal 2021-Réal 2020)		Ecart (Réal 2021-Obj 2021)	
				Montant	%	Montant	Tx Réal
Produits pétroliers	519,1	475,5	477,1	-43,6	-8,4%	-1,6	99,7%
dont: TVA	82,2	96,6	93,3	14,3	17,4%	3,3	103,5%
FER	103,8	125,7	136,7	21,9	21,1%	-11,0	91,9%
Marchandises générales	992,7	1 305,2	1 149,9	312,5	31,5%	155,3	113,5%
dont: TVA	462,7	623,9	540,5	161,2	34,8%	83,4	115,4%
PCS - PCC-PUA	61,4	79,7	69,5	18,4	29,9%	10,2	114,6%
Exportation	387,3	396,7	392,2	9,4	2,4%	4,5	101,1%
dont: Noix de cajou budget	25,8	27,3	21,4	1,5	5,6%	5,9	127,4%
Taxe de sureté/RPI	31,8	41,4	37,3	9,6	30,3%	4,1	110,9%
<b>RECETTE BRUTE HORS TSU SIR</b>	<b>1 930,8</b>	<b>2 218,8</b>	<b>2 056,5</b>	<b>288,0</b>	<b>14,9%</b>	<b>162,3</b>	<b>107,9%</b>
<b>TSU SIR</b>	<b>71,3</b>	<b>83,6</b>	<b>71,2</b>	<b>12,3</b>	<b>17,2%</b>	<b>12,4</b>	<b>117,5%</b>
<b>RECETTE BRUTE</b>	<b>2 002,1</b>	<b>2 302,4</b>	<b>2 127,7</b>	<b>300,3</b>	<b>15,0%</b>	<b>174,7</b>	<b>108,2%</b>
Remboursement Crédit TVA	46,3	53,7	63,1	7,4	16,0%	-9,3	85,2%
<b>RECETTE TOFE</b>	<b>1 955,8</b>	<b>2 248,7</b>	<b>2 064,7</b>	<b>292,9</b>	<b>15,0%</b>	<b>184,0</b>	<b>108,9%</b>
<b>RECETTE BUDGET HORS FER et SIR</b>	<b>1 687,6</b>	<b>1 918,3</b>	<b>1 750,0</b>	<b>230,7</b>	<b>13,7%</b>	<b>168,4</b>	<b>109,6%</b>

Source : DSEE

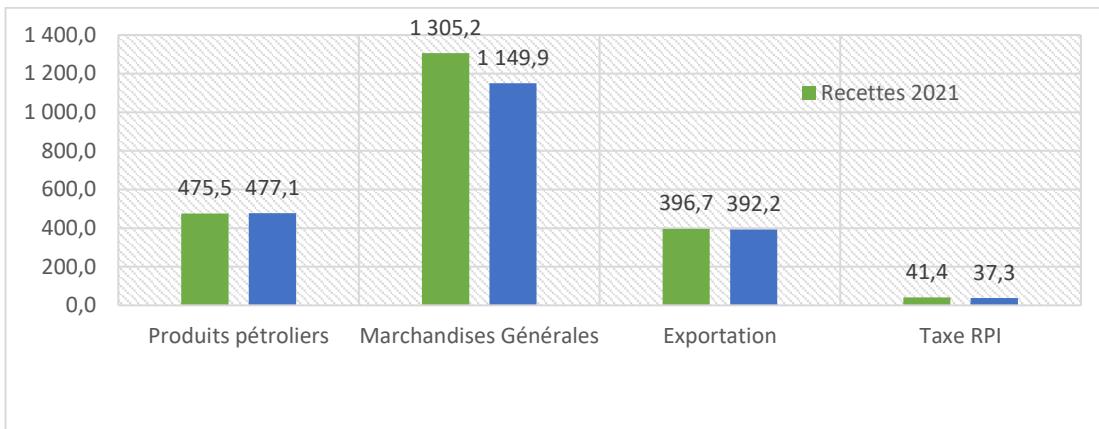
#### ✓ Analyse comparative des recettes brutes par rapport aux objectifs

La plus-value de 162,3 milliards se décompose comme suit par grande masse de recettes :

- Produits pétroliers : -1,6 milliard  
Les réalisations s'élèvent à 475,5 milliards contre un objectif de 477,1 milliards, soit un taux de réalisation de 99,7%.
- ✓ - Marchandises générales : +155,3 milliards  
Les réalisations sont de 1 305,2 milliards contre un objectif de 1 149,9 milliards, soit un taux de réalisation de 113,5% ;
- Exportation : +4,5 milliards  
Les réalisations d'un montant de 396,7 milliards contre un objectif de 392,2 milliards, soit un taux de réalisation de 101,1% ;
- RPI : +4,1 milliards

La RPI s'élève à 41,4 milliards pour un objectif de 37,3 milliards. Le taux de réalisation est 110,9%.

**Graphique 4 : recettes 2021 comparées aux recettes 2020**



Source : DSEE

## I.2. Eléments explicatifs des recettes 2021 par rapport aux objectifs 2021

### I.2.1. Au titre des produits pétroliers

La moins-value de 1,6 milliard enregistrée sur les produits pétroliers s'explique par un niveau de taxation en deçà des prévisions malgré la bonne tenue des volumes mis à la consommation par rapport aux objectifs.

#### ✓ Faibles niveaux de la taxation

Les taxations sont inférieures aux objectifs sur le gasoil (une réalisation de 180,89 f/l pour un objectif de 206,28 f/l) et le super carburant (une réalisation de 157,71 f/l pour un objectif de 163,53 f/l) en lien avec la hausse des cours du Brent (+70,4% sur l'année 2021 par rapport à 2020).

**Tableau 50 : Etat comparatif des taxations du carburant routier (FCFA/L)**

	Taxation moyenne 2020	Taxation moyenne 2021	Objectif moyen 2020	Ecarts (2021-2020)	Ecarts (2021-Obj.)
Gasoil	243,83	180,89	206,28	-62,94	-25,39
Super Carburant	240,06	151,71	163,53	-88,35	-11,81

Source : DSEE

✓ **Excédent des volumes mis à la consommation**

Les volumes sont plus élevés par rapport à l'objectif sur le gasoil (une réalisation de 1 253,65 millions de litres pour un objectif de 1 244,71 millions de litres) et le super carburant (une réalisation de 1 291,43 millions de litres pour un objectif de 1 288,36 millions de litres).

**Tableau 51 : Etat comparatif des volumes de carburant routier**  
(En millions litres)

	Vol. 2020	Vol. 2021	Objectifs 2021	Ecart (2021-2020)		Ecarts (2021-Obj.)
				Volume	Taux Cce	
<b>Gasoil</b>	1 079,67	1 253,65	1 244,71	173,98	16,11%	8,94
<b>Super Carburant</b>	1 079,24	1 291,43	1 288,36	212,19	19,66%	3,07
<b>Total Carburant routier</b>	2 158,92	2 545,08	2 533,07	386,17	17,89%	12,02

Source : DSEE

En comparaison à l'année 2020, les volumes de gasoil et de super carburant ont enregistré respectivement une croissance de **16,11%** et de **19,66%**.

## I.2.2. Au titre des marchandises générales

La plus-value de **155,3 milliards** résulte d'un niveau de volume supérieur à l'objectif (+793,9 milliers de tonnes) et d'une évolution favorable des prix unitaires (+5,9%).

✓ **Excédents des volumes de marchandises mises à la consommation**

L'excédent des volumes de marchandises mises à la consommation est tiré par les groupes de produits ci-après :

- **Les véhicules de tourisme** (30 156 unités pour un objectif de 21 472 unités) ;
- **Les biens intermédiaires** (+539,82 milliers de tonnes) tirés principalement par le clinker ;
- **Les produits alimentaires** (+346,95 milliers de tonnes) notamment le riz (1 441,04 milliers de tonnes contre un objectif de 1 206,67 milliers de tonnes), les poissons frais (653,82 milliers de tonnes contre un objectif de 611,27 milliers de tonnes), les boissons (174,17 milliers de tonnes contre un objectif de 121,27 milliers de tonnes) et les viandes et abats (168,00 milliers de tonnes contre un objectif de 162,14 milliers de tonnes).

✓ **Hausse des prix unitaires (+5,9%)**

La hausse des prix unitaires est constatée sur les produits ci-dessous :

- Les véhicules de tourisme (+109%) ;
- Fer, fonte, acier et ouvrage (+18,80%) ;
- Clinker (+17,20%) ;
- Fibres textiles ou synthétiques (+13,40%) ;
- Poissons frais (+12,20%).

**Tableau 52 : Principaux produits pourvoyeurs de recettes en 2021**

Produits	Volume Ecart (Réal.-Obj.) (en milliers de tonnes)	Evolution Prix Unitaire (2021-2020)	Plus-Value Recette (En milliards)
Véhicules de tourisme	+ 8 684 unités	109%	+37,5
Clinker	571,7	17,20%	+12,3
Fer, Fonte, Acier et ouvrages	-64,4	18,80%	+11,3
Poisson frais	42,6	12,20%	+8,6
Riz	234,4	-1,30%	+7,8
Fibres textiles ou synthétiques	5,9	13,40%	+6,3
Viande et abats	5,9	7,40%	+4,6
Boissons	52,9	-14,30%	+4,5

Source : DSEE

### I.2.3. Au titre des exportations

La plus-value de **4,51** milliards sur les recettes provient des excédents sur les exportations de cacao (une réalisation de 2 184 997 tonnes pour un objectif de 2 058 000 tonnes) et de noix de cajou (une réalisation de 849 892 tonnes pour un objectif de 700 000 tonnes).

## **II. EMISSIONS DES SERVICES OPERATIONNELS**

Les émissions réalisées par les différents services au titre de l'année 2021 s'élèvent à **2 211,93 milliards**.

### **II.1. Emissions des services de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> lignes**

Le tableau ci-dessous présente les émissions des services de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> ligne ainsi que les taux de réalisation par rapport aux objectifs assignés.

**Tableau 53 : Emissions des services de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> ligne en 2021**  
(En milliards FCFA)

Libellé	Emissions 2020	Emissions 2021	Objectif 2021	Taux de progression	Taux de réalisation
Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux ( <b>DSDPSS</b> )	1 049,50	1 302,23	1 133,87	24,1%	114,8%
Direction des Services Aéroportuaire ( <b>DSA</b> )	52,50	57,49	56,35	9,5%	102,0%
Direction des Régimes Economiques ( <b>DRE</b> )	619,60	521,50	551,46	-15,8%	94,6%
DR San Pedro	214,07	213,16	206,81	-0,4%	103,1%
DR Abengourou	4,65	7,33	7,32	57,7%	100,1%
DR Aboisso	33,28	41,40	40,70	24,4%	101,7%
DR Bouaké	1,83	2,16	2,19	18,2%	98,8%
DR Korhogo	7,94	12,60	12,34	58,6%	102,0%
DR Man	0,08	0,20	0,21	152,9%	97,7%
<b>TOTAL 1<sup>ère</sup> ligne</b>	<b>1 983,44</b>	<b>2 158,06</b>	<b>2 011,26</b>	<b>8,8%</b>	<b>107,3%</b>
ENQUETES DOUANIERES	3,49	11,01	7,26	215,8%	151,5%
UNITE MOBILE INTERVENTION RAPIDE	0,31	0,29	0,35	-7,6%	83,0%
GROUPE INT. ET DE RECHERCHE D'ABIDJAN	0,36	0,37	0,38	3,5%	97,9%
<b>TOTAL 2<sup>e</sup> ligne</b>	<b>4,16</b>	<b>11,67</b>	<b>7,99</b>	<b>180,7%</b>	<b>146,0%</b>
Redevance liée aux Procédures d'Importation	33,06	42,20	37,30	27,7%	113,1%
<b>TOTAL</b>	<b>2 020,66</b>	<b>2 211,93</b>	<b>2 056,55</b>	<b>9,5%</b>	<b>107,6%</b>

Source : DSEE

## II.2 Emissions par bureaux

Le tableau suivant présente les émissions des droits et taxes des différents services opérationnels.

**Tableau 54 : Emissions des bureaux des douanes d'Abidjan en 2021**  
(En milliards)

BUR.	LIBELLE	Emissions 2020	Emissions 2021	Objectif 2021	Taux de progression	Taux de réalisation
CIAB1	Abidjan Port	578,74	782,34	660,85	35,2%	118,4%
CIAB6	Guichet Unique	111,74	176,48	143,14	57,9%	123,3%
CIABE	Abidjan Export	203,31	194,19	185,37	-4,5%	104,8%
CISMG	Bur. suivi de mchdses en groupage	16,94	19,53	19,04	15,3%	102,6%
S/Total Bureaux services douaniers du Port		<b>910,74</b>	<b>1 172,54</b>	<b>1 008,41</b>	<b>28,7%</b>	<b>116,3%</b>
CIABS	Abidjan Scanner	107,54	87,81	90,28	-18,3%	97,3%
CIABP	Port de pêche	30,82	40,98	34,75	33,0%	117,9%
CIBUV	Bureau Vente	0,40	0,89	0,43	123,0%	207,2%
S/Total Bureaux services spéciaux du Port		138,76	129,69	125,46	-6,5%	103,4%
S/TOTAL DSDPSS		<b>1 049,50</b>	<b>1 302,23</b>	<b>1 133,87</b>	<b>24,1%</b>	<b>114,8%</b>
CIAB3	Port Bouët	34,23	38,98	38,47	13,9%	101,3%
CIABA	Bureau Aérogare	0,77	0,97	0,75	26,6%	128,7%
CIBVA	Bur. des Ventes Aéroport	0,02	0,01	0,01	-59,4%	118,8%
S/Total Services aéroportuaires		<b>35,02</b>	<b>39,95</b>	<b>39,23</b>	<b>14,1%</b>	<b>101,9%</b>
CIAB2	Contrôle postal	0,02	0,03	0,04	52,6%	89,3%
CICPT	CHRONOPOST 1 (BCHR) & 2	-	-	-	-	-
CITCE	TOP CHRONO-EXPRESS	0,69	1,19	1,00	71,5%	118,2%
CIDHL	Bureau DHL	10,06	7,81	7,99	-22,4%	97,8%
CIFDX	Bureau Fedex	0,92	1,24	1,02	35,5%	122,3%
CIPSV	Packing Service	0,65	0,72	0,72	11,1%	99,6%
CISIE	SIVOM EXPRESS	0,88	0,87	0,83	-0,7%	105,5%
CISEP	SAGA EXPRESS	4,20	5,55	5,40	31,9%	102,8%
CIGEX	GETMA-CI	-	-	-	-	-
CISME	SIMAT EXPRESS	0,00	-	-	-100,0%	-
CITIE	Transit Inter Express	0,06	0,12	0,13	115,2%	89,9%
CIUPS	UPS	-	-	-	-	-
S/Total Envois express et postaux		<b>17,48</b>	<b>17,53</b>	<b>17,13</b>	<b>0,3%</b>	<b>102,4%</b>
S/TOTAL DSA		<b>52,50</b>	<b>57,49</b>	<b>56,35</b>	<b>9,5%</b>	<b>102,0%</b>
CIAB7	Port A.T.	17,28	14,71	14,83	-14,9%	99,2%
CIAB9	Vridi Port	35,20	34,86	37,24	-1,0%	93,6%
CIABT	Abidjan Transit	5,31	4,98	5,92	-6,2%	84,1%
CIAB4	Vridi Pétrole	367,05	307,46	321,50	-16,2%	95,6%
CIYKP	YAMO Pétrole	178,84	143,27	155,63	-19,9%	92,1%
CIAB5	Entrepôts	15,46	15,78	15,81	2,1%	99,8%
CIZFB	Bur zone franche Gd Bassam	0,45	0,43	0,52	-4,4%	82,2%
S/TOTAL DRE		<b>619,60</b>	<b>521,50</b>	<b>551,46</b>	<b>-15,8%</b>	<b>94,6%</b>
S/TOTAL ZONE ABIDJAN		<b>1 721,60</b>	<b>1 881,21</b>	<b>1 741,68</b>	<b>9,3%</b>	<b>108,0%</b>

Source : DSEE

**Tableau 55 : Emissions des bureaux des douanes de l'intérieur du pays en 2021**  
 (En milliards)

BUR.	LIBELLE	Emissions 2020	Emissions 2021	Objectif 2021	Taux de progression	Taux de réalisation
CISPD	Port San Pedro	214,07	213,16	206,81	-0,4%	103,1%
<b>S/Total San Pedro</b>		<b>214,07</b>	<b>213,16</b>	<b>206,81</b>	<b>-0,4%</b>	<b>103,1%</b>
CITKK	TAKIKROU	3,80	5,89	6,05	54,9%	97,3%
CINBL	Bureau Niablé	0,76	1,10	1,01	44,6%	109,3%
CIEBL	Ebilassokro	-	-	-	-	-
CITSU	Transua	-	-	-	-	-
CIASF	Assuefry	-	-	-	-	-
CISKO	Soko	0,08	0,07	0,08	-14,1%	85,3%
	Varalé	-	-	-	-	-
CIDRP	Bur. DES DOUANES DE DOROPO	0,01	0,27	0,18	3666,8%	150,3%
SOSI Abengourou		-	-	-	-	-
<b>S/Total Abengourou</b>		<b>4,65</b>	<b>7,33</b>	<b>7,32</b>	<b>57,7%</b>	<b>100,1%</b>
CINOE	Bureau NOE	33,28	41,40	40,70	24,4%	101,7%
CIAFN	AFFORENOU	-	-	-	-	-
CIBIA	BIANOUMAN	-	-	-	-	-
CIFRB	FRAMBO	-	-	-	-	-
SOSI Aboisso		-	-	-	-	-
<b>S/Total Aboisso</b>		<b>33,28</b>	<b>41,40</b>	<b>40,70</b>	<b>24,4%</b>	<b>101,7%</b>
CIB41	Bouaké Centre	1,79	2,12	2,16	18,8%	98,0%
CIB42	BOUAKE CONTROLE POSTAL	0,00	0,00	0,00	298,9%	100,1%
CIB48	BUREAU ANNEXE SITRARAIL DE BOUAKE	0,00	-	-	-100,0%	-
CIB49	BUREAU AN. MARCHE DE GROS DE BOUAKE	0,04	0,04	0,03	-1,7%	163,8%
SOSI Bouaké		-	-	-	-	-
<b>S/Total Bouaké</b>		<b>1,83</b>	<b>2,16</b>	<b>2,19</b>	<b>18,2%</b>	<b>98,8%</b>
CIKRG	KORHOGO	0,03	0,04	0,04	22,8%	109,6%
CIPGO	POGO	1,40	2,86	2,63	104,9%	108,6%
CIU61	OUANGOLO-FERROVIAIRE	-	-	-	-	-
CIU59	OUANGOLO-TERRESTRE	6,51	9,63	9,65	48,0%	99,8%
CINGN	NIGOUNI	0,00	0,06	0,02	-	333,9%
CIGBA	N'GANDANA	-	-	-	-	-
SOSI Korhogo		-	-	-	-	-
<b>S/Total Korhogo</b>		<b>7,94</b>	<b>12,60</b>	<b>12,34</b>	<b>58,6%</b>	<b>102,0%</b>
CIPKA	PEKANHOUEBLY	-	-	-	-	-
CIBHE	BINHOUYE	-	-	-	-	-
CIGBN	GBINTA	-	0,00	-	-	-
CIGPL	GBAPLEU	-	-	-	-	-
CISPL	SIPILOU	0,06	0,01	0,01	-82,0%	89,9%
CIWAN	WANINOU	0,01	0,03	0,03	331,2%	139,4%
CIBOO	BOOKO	-	-	-	-	-
CIGLB	GEBELEBAN	-	-	-	-	-
CISRD	SIRANA D'ODIENNE	-	-	-	-	-
CIMNG	MINIGNAN	-	-	-	-	-
CITFZ	TIEFINZO	-	-	-	-	-
CIDNN	BUREAU DES DOUANES DE DANANE	0,02	0,15	0,17	871,3%	90,9%
SOSI Man		-	-	-	-	-
<b>S/Total Man</b>		<b>0,08</b>	<b>0,20</b>	<b>0,21</b>	<b>152,9%</b>	<b>97,7%</b>
<b>S/TOTAL ZONE INTERIEURE</b>		<b>261,85</b>	<b>276,85</b>	<b>269,58</b>	<b>5,7%</b>	<b>102,7%</b>

Source : DSEE

Tableau 56 : Emissions des services de 2<sup>nde</sup> ligne en 2021

BUR.	LIBELLE	Emissions 2020	Emissions 2021	Objectif 2021	Taux de progression	Taux de réalisation
CIBRD	ENQUETES DOUANIERES	3,49	11,01	7,26	215,8%	151,5%
CIMIR	UNITE MOBILE INTERVENTION RAPIDE	0,31	0,29	0,35	-7,6%	83,0%
CIGIR	GROUPE INTERVENTION ET DE RECHERCHE D'ABIDJAN	0,36	0,37	0,38	3,5%	97,9%
<b>TOTAL HORS RPI</b>		<b>1 987,60</b>	<b>2 169,73</b>	<b>2 019,25</b>	<b>9,2%</b>	<b>107,5%</b>
RPI		33,06	42,20	37,30	27,7%	113,1%
<b>TOTAL</b>		<b>2 020,66</b>	<b>2 211,93</b>	<b>2 056,55</b>	<b>9,5%</b>	<b>107,6%</b>

Source : DSEE

### **III. GESTION DES REGIMES ET DES MESURES ECONOMIQUES**

Les résultats de la gestion des régimes et mesures économiques sont déclinés par grande masse à l'importation, à l'exportation et par le contrôle de l'effectivité des exportations et des réexportations.

#### **III.1. Régimes économiques par rubriques**

L'analyse de l'évolution de l'activité douanière en régime économique par grandes masses de 2020 à 2021 se présente comme suit :

##### **III.1.1. Produits pétroliers à l'importation**

Les entrées en régimes économiques de produits pétroliers progressent en valeur **de 29,51%** et baisse en quantité **de 16,78%**.

Par types de régimes, nous avons :

- Les entrées en entrepôts spéciaux de produits pétroliers progressent en valeur de 44,6% passant de 1 686,9 milliards FCFA en 2020 à 2 438,9 milliards FCFA en 2021. De même, la quantité enregistre une croissance de 8,9% (+471,2 milliers de tonnes) ;
- Les entrées en usine exercée sont passées en valeur de 1 049,3 milliards FCFA en 2020 à 1 104,9 milliards FCFA soit une hausse de 5,3%. En quantité, les produits pétroliers admis en usine exercée reculent de 16,78%.
- Les entrées en usine exercée sont passées en valeur de 1 049,3 milliards FCFA en 2020 à 1 104,9 milliards FCFA soit une hausse de 5,3%. En quantité, les produits pétroliers admis en usine exercée reculent de 16,78%.

**Tableau 57 : Produits pétroliers entrées en régimes économiques en 2020 et 2021**  
*(Valeurs en milliards FCFA, Poids en tonne métrique)*

	ANNEE 2020			ANNEE 2021			ECART (2021 – 2020)		
	Dec	Poids	Valeur	Dec	Poids	Valeur	Dec	Poids	Valeur
ENTREE ENTREPOT	4 421	5 318,3	1 686,9	5 347	5 789,5	2 438,9	926	471,2	752,0
ENTREE USINE EXERCEE	102	4 335,9	1 049,3	97	3 608,1	1 104,9	-5	-727,8	55,6

Source : DSEE

### III.1.2. Marchandises générales à l'importation

Les entrées en régimes économiques de marchandises générales progressent en valeur de 47,5% et en quantité de 1,0%. L'évolution selon les types de régimes se présente comme suit :

- Les entrées en entrepôts de marchandises progressent en valeur de 33,1% passant de 196,4 milliards FCFA en 2020 à 261,5 milliards FCFA en 2021. A contrario, la quantité globale baisse de 9,1% (- 14 680 tonnes) ;
- Les entrées en admissions temporaires dont les admissions temporaires ordinaires, sont passées de 551,06 milliards FCFA en 2020 à 883,69 milliards FCFA, soit une augmentation de 60,4% de la valeur. En quantité, les marchandises entrées en admission temporaire progressent de 13,6%.
- Cette augmentation des admissions temporaires est principalement imputable à la flambée des régimes d'admission temporaire ordinaire utilisés pour faciliter le dédouanement des marchandises en attente d'exonérations, pour la mise en œuvre des avantages liés au code des Investissements de 2018 (circulaire N°2019/SEPMBPE/DGD du 16 mai 2019), au code minier de 2014 et au code pétrolier de 1996.
- Les entrées en zone franche baissent en valeur et en quantité respectivement de 36,6% et 20,5%.
- Les admissions temporaires de matériels d'entreprises enregistrent une hausse de quantité et de valeur respectivement de 15,9% et 119,29%.

**Tableau 58 : Marchandises générales entrées en régimes économiques en 2020 et 2021**  
*(Valeurs en milliards FCFA, Poids en milliers de tonnes)*

	ANNEE 2020			ANNEE 2021			ECART (2021 - 2020)		
	Dec	Poids	Valeur	Dec	Poids	Valeur	Dec	Poids	Valeur
ADMISSION TEMP. MAT.D'ENTREPRISE	44	0,38	1,40	51	0,50	3,07	7	0,12	1,67
ENTREE EN ENTREPOT	2 571	161,33	196,41	2 584	146,66	261,50	13	-14,68	65,09
ADMISSION TEMP.	6 918	385,68	551,06	7 542	438,18	883,69	624	52,50	332,63
ENTREE EN ZONE F.	955	86,30	64,34	816	54,69	51,12	-139	-31,61	-13,22

Source : DSEE

### III.1.3. Réexportations

Les réexportations augmentent en quantité de 1 322,39 milliers de tonnes et en valeur de 393,22 milliards.

Le transit international progresse en quantité (+1 299,23 milliers tonnes), en nombre de déclarations (+3 074 unités) et en valeur (289,21 milliards), soit respectivement en pourcentage de 41,11%, 12,58% et 24,68%.

**Tableau 59 : Réexportation 2020 et 2021**  
*(Valeurs en milliards FCFA, Poids en milliers de tonnes)*

	ANNEE 2020			ANNEE 2021			ECART 2021-2020		
	Ndec	Pdsnet	Valeur	Ndec	Pdsnet	Valeur	Ndec	Pdsnet	Valeur
TRANSIT INTERNATIONAL	24 444	3 160,34	1171,83	27 518	4 459,57	1 461,04	3 074	1 299,23	+289,21
REEXPORTATION EN SUITE	12 045	270,33	352,97	11 220	301,94	475,32	-825	31,62	122,35
REEXPORTATION EN SORTIE <sup>2</sup>	839	37,06	66,86	767	28,60	48,51	-72	-8,45	-18,34
TOTAL DES REEXPORTATIONS	37 328	3 467,72	2 461,49	39 505	4 790,11	1 984,87	2 177	1 322,39	+393,22

Source : DRE

<sup>2</sup> Réexportations de produits en provenance des pays de l'Inland (Mali, Burkina Faso, Niger)

## III.2. Suivi du transit international par voie routière et ferroviaire

Dans le cadre du contrôle de l'effectivité des exportations simples de produits industriels, des réexportations directes et indirectes par voie terrestre et ferroviaire, l'accent est mis sur la sécurisation des envois, à travers le module T1 généré essentiellement dans les bureaux de douane de la Direction des Régimes Economiques (CIABT et CIAB4) et de la Direction Régionale de San Pedro (CISPD).

### III.2.1. Situation des T1 sur les marchandises générales et les produits pétroliers à la Direction des Régimes Economiques

#### Encadré 1 : Légende

*Statut « départ » : départ validé mais sortie frontière Côte d'Ivoire non validée ;*

*Statut « sortie » : sortie frontière Côte d'Ivoire validée mais entrée frontière Burkina Faso non validée ;*

*Statut « entrée » : entrée frontière Burkina Faso validée mais arrivée à destination non validé ;*

*Statut « arrivée » : arrivée destination validée, mais résultat de control (conforme ou non conforme) non validé.*

#### ✓ T1 sur les Marchandises générales

Le nombre de T1 sur les marchandises générales émis en interconnexion dont le départ a été validé augmente de **20 435** entre 2020 et 2021, soit un taux de croissance de 73,80 %. Ce résultat s'explique par l'extension du T1 à la voie ferroviaire et au corridor routier Côte d'Ivoire – Niger via le Burkina Faso.

Tableau 60 : Nombre total des T1 générés en interconnexion bureau CIABT

BUREAUX	Nombre de T1 généré	Nombre de T1 dans le statut annulé	Nombre de T1 dans le statut départ	Nombre de T1 dans le statut en route CI	Nombre de T1 dans le statut sortis CI	Nombre de T1 dans le statut entré BF	Nombre de T1 dans le statut arrivés à destination BF	Nombre T1 dans le statut arrivé conforme BF
2021	48 480	357	48 123	298	47 825	47 294	46 227	42 775
	TAUX		100%	0,62%	99,38%	98,28%	96,06%	88,89%
2020	27 760	72	27 688	27	27 661	27 486	27 063	23 954
	TAUX		100%	0,10%	99,90%	99,27%	97,74%	86,51%

Source : DSEE

Les T1 hors interconnexion enregistrent également en 2021, une hausse en volume de **3 465 unités par rapport à 2020**, soit un taux de progression de 11,83 %. Ce résultat s'explique une augmentation du volume des marchandises en transit à destination du Mali.

Le taux d'arrivée à destination est quasiment stable sur les deux années.

**Tableaux 61 : Nombre total des T1 générés hors interconnexion bureau CIABT**

BUREAUX	Nombre T1 générés	Nombre de T1 dans le statut annulés	Nombre de T1 dans le statut départ	Nombre T1 dans le statut en route	Nombre de T1 dans le statut arrivés
2021	32 759	93	32 657	126	32 531
	TAUX		100%	0,39%	99,61%
2020	29 294	85	29 201	75	29 126
	TAUX		100%	0,26%	99,74%

Source : DSEE

### ✓ T1 sur les produits pétroliers

Le nombre de T1 sur les produits pétroliers émis en interconnexion dont le départ a été validé augmente de 3 093 unités entre 2020 et 2021, soit une hausse de 240,0%.

**Tableau 62 : Nombre total des T1 générés en interconnexion**

ANNEE	BUREAUX	Nombre de T1 généré	Nombre de T1 dans le statut annulé	Nombre de T1 dans le statut départ	Nombre de T1 dans le statut en route CI	Nombre de T1 dans le statut sortis CI	Nombre de T1 dans le statut entré BF	Nombre de T1 dans le statut arrivé à destination BF	Nombre T1 dans le statut arrivé conforme BF
2021	CIAB4	3 783	168	3 615	164	3 451	3 269	2 941	1 719
	CIYKP	599	1	598	0	598	593	591	501
	TOTAL	4 382	169	4 213	164	4 049	3 862	3 532	2 220
	TAUX		100%	1,0%	99,0%	98,0%	95,0%	95,0%	86,0%
2020	CIAB4	1 273	6	1 267	1	1 266	1 261	1 229	590
	CIYKP	16	0	16	0	16	16	16	0
	TOTAL	1 289	6	1 283	1	1 282	1 277	1 245	590
	TAUX		100%	0,1%	100,0%	99,6%	97,1%	97,1%	46,1%

Source : DSEE

Comparé à 2020, le nombre de T1 hors interconnexion validés dans le statut départ a augmenté en 2021 de 1 226 unités et celui du statut arrivé de 1 212 unités, soit dans des proportions respectives de 9,75% et 9,65%.

**Tableau 63 : Nombre total des T1 générés hors interconnexion en 2021**

Année	BUREAUX	Nombre T1 générés	Nombre de T1 dans le statut annulés	Nombre de T1 dans le statut départ	Nombre T1 dans le statut en route	Nombre de T1 dans le statut arrivés
2021	CIAB4	3 382	17	3 365	6	3 359
	CIYKP	10 447	8	10 439	21	10 418
	TOTAL	13 829	25	13 804	27	13 777
	TAUX			100%	0,20%	99,80%
2020	CIAB4	1 561	9	1 552	2	1 550
	CIYKP	11 032	6	11 026	11	11 015
	TOTAL	12 593	15	12 578	13	12 565
	TAUX			100%	0,10%	99,90%

Source : DSEE

### III.2.2. Opérations de transit de la Direction Régionale de San-Pedro au titre de l'année 2021

De 2020 à 2021, le nombre de T1 sur les marchandises générales émis en interconnexion dont le départ a été validé et ceux arrivés au Burkina Faso augmente respectivement de 2 178 et de 2 070 unités.

**Tableau 64 : Nombre total des T1 générés en interconnexion au bureau San Pedro (CISPD)**

BUREAUX	Nombre de T1 généré	Nombre de T1 dans le statut annulé	Nombre de T1 dans le statut départ	Nombre de T1 dans le statut en route CI	Nombre de T1 dans le statut sortis CI	Nombre de T1 dans le statut entré BF	Nombre de T1 dans le statut arrivés à destination BF	Nombre T1 dans le statut arrivé conforme BF
2021	2 302	5	2 297	48	2 249	2 218	2 201	2 137
	TAUX		100%	2,09%	97,91%	96,56%	95,82%	93,03%
2020	124	0	124	0	124	101	101	67
	TAUX		100%	0,00%	100,00%	81,45%	81,45%	54,03%

Source : DSEE

Les T1 hors interconnexion dont le départ a été validé et ceux arrivés au Burkina Faso enregistrent également une hausse en quantité de 7 249 et de 7 210 unités.

**Tableau 65 : Nombre total des T1 générés hors interconnexion bureau CISPD**

BUREAUX	T1 générés	T1 annulés	T1 départ	T1 en route	T1 arrivés
2021	7 678	1	7 673	55	7 618
	TAUX		100%	0,72%	99,28%
2020	425	1	424	16	408
	TAUX		100%	3,77%	96,23%

Source : DSEE

**Cette forte augmentation de T1 entre 2020 et 2021 à San Pedro trouve son origine dans l'ouverture d'escale au Port de San Pedro de produits de gros tonnages**

**en vrac conventionnel à destination des pays de l'hinterland (Burkina Faso et Mali).**

L'accroissement du transit vers ces pays s'est traduit par une hausse des réexportations des produits suivants :

- clinker : 1.207.211.39 tonnes débarquées en 2021 contre 552.500.744 tonnes en 2020, soit une hausse de 118.49% ;
- engrais : 167544.32 tonnes ont été débarquées en 2021 contre 24127.2 tonnes en 2020, soit une hausse de 594.42%.

#### **IV. COUT DES EXONERATIONS**

L'analyse des coûts des exonérations est présentée par grandes masses, par catégories et par bénéficiaires.

##### **IV.1. Coût des exonérations par grandes masses**

Le coût total des exonérations douanières en 2021 s'élève à **245,27 milliards** et se répartit comme suit :

- 0,45 milliard pour les exportations ;
- 43,22 milliards pour les produits pétroliers ;
- 201,60 milliards pour les marchandises générales.

Les exonérations représentent 10,65% des recettes totales brutes recouvrées en 2021 (2302,43 milliards) contre 10,53% en 2020.

Les exonérations liées aux marchandises générales constituent 82,20% du total des exonérations et 15,45% des recettes de cette rubrique.

**Tableau 66 : Coût des exonérations 2021  
(en milliards FCFA)**

Rubrique	Coût	% Coût	Recettes 2021 + TSU SIR	Coût/Recettes
Produits pétroliers	43,22	17,62%	559,15	7,73%
Marchandises générales	201,60	82,20%	1 305,21	15,45%
Exportations	0,45	0,18%	396,69	0,11%
<b>RPI</b>	0,00	0,00%	41,38	0,00%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>245,27</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 302,43</b>	<b>10,65%</b>

Source : DSEE

Le coût des exonérations en 2021 connaît une hausse de 42,01 milliards comparativement au niveau de l'année 2020.

**Tableau 67 : Exonérations 2021 comparées à 2020**  
(Coût et valeurs en milliards FCFA et Poids en milliers de tonnes)

	2021			2020			Ecart (2021-2020)		
	Coût	Valeur	Poids	Cout	Valeur	Poids	Coût	Valeur	Poids
Produits pétroliers	43,22	106,76	305,11	30,98	39,83	152,92	12,24	66,93	152,19
Marchandises Gles	201,60	773,64	517,77	171,70	690,26	361,06	29,91	83,38	156,71
Exportations	0,45	4,30	2,44	0,58	4,91	2,72	-0,13	-0,61	-0,28
<b>TOTAL</b>	<b>245,27</b>	<b>884,70</b>	<b>825,32</b>	<b>203,26</b>	<b>734,99</b>	<b>516,70</b>	<b>42,01</b>	<b>149,71</b>	<b>308,62</b>

Source : DSEE

## IV.2. Coût des exonérations par bénéficiaires et par catégories

Les exonérations douanières de l'année 2021 proviennent principalement des catégories suivantes :

- Conventions d'état (141,50 milliards, soit 57,69%) ;
- Recherche et exploitation minière (32,37 milliards, soit 13,20%) ;
- Recherche et exploitation pétrolière (25,13 milliards, soit 10,24%) ;
- Projets financés par des appuis extérieurs (21,25 milliards, soit 8,66%) ;
- Incitation à l'investissement (8,02 milliards, soit 3,27%) ;

Le coût des exonérations de ces 5 catégories s'élève à 204,87 milliards, soit 93,07% du total des exonérations accordées en 2021.

**Tableau 68 : Coût des exonérations par bénéficiaires en 2020**  
(en milliards FCFA)

Bénéficiaires et ou Catégories		2020	2021	Ecart (2021-2020)
01	PRIVILEGES DIPLOMATIQUES ET ASSIMILES	9,92	7,11	-2,81
02	PRIVILEGES DECOULANT DE LA COOPERATION MILITAIRE	0,30	0,21	-0,09
03	RECHERCHE ET EXPLOITATION MINIERE	38,52	32,37	-6,15
04	RECHERCHE ET EXPLOITATION PETROLIERE	12,99	25,13	12,14
06	CONVENTION D'ETAT	108,60	141,50	32,90
07	INCITATION A L'INVESTISSEMENT	16,65	8,02	-8,63
08	DONS A L'ADMINISTRATION PUBLIQUE-OEUVRE DE BIENFAISANCES-ECOLES ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE	0,05	0,14	0,09
09	DONS ET IMPORTATIONS DESTINES AUX COMMUNES ET AUX ONG LOCALES	0,00	0,04	0,04
10	MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A L'AGRICULTURE	2,47	2,92	0,46
11	MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A L'ELEVAGE	1,78	3,15	1,36
13	AVANTAGES ACCORDES A CERTAINS MEMBRES DES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE	1,21	1,95	0,74
14	AVANTAGES LIES AU REGIME D'USINE EXERCEE	2,51	1,49	-1,03
16	PROJET FINANCE PAR DES APPUIS EXTERIEURS	8,24	21,25	13,00
<b>TOTAL</b>		<b>203,26</b>	<b>245,27</b>	<b>42,01</b>

Source : DSEE

## **V. COMMERCE EXTERIEUR**

Le commerce extérieur regroupe toutes les activités liées aux importations et aux exportations d'un pays. Ce point traite de la balance commerciale de la Côte d'Ivoire et de ses principaux pays partenaires.

### **V.1. Balance commerciale**

Avec 8 513,7 milliards de FCFA à l'exportation et 7 782,3 milliards FCFA à l'importation à fin décembre 2021, la balance commerciale des biens de la Côte d'Ivoire dégage un solde excédentaire de 731,5 milliards de FCFA.

Le taux de couverture en 2021 est de 109,4% et baisse de 7,9 points de pourcentage par rapport à 2020 (117,2%).

**Tableau 69 : Balance commerciale**

	2020	2021	ECART	Var.(2021-2020) (%)
Exportations	7 167,8	8 513,7	1 345,9	18,8
Importations	6 113,3	7 782,3	1 669,0	27,3
Solde	1 054,5	731,5	-323,1	-30,6
<b>Taux de couverture</b>	<b>117,2%</b>	<b>109,4%</b>	<b>-7,9 pts</b>	<b>-6,7</b>

Source : DSEE

Les importations représentent 47,8% des activités du commerce extérieur contre 52,2% pour les exportations. On note par rapport à 2020, une diminution du solde commercial de 323,1 milliards de FCFA, soit une baisse de 30,64%.

### **V.2. Principaux pays partenaires**

Il s'agit de présenter les principaux clients et des fournisseurs de la Côte d'Ivoire.

#### **✓ Pays clients**

Les Pays-Bas sont le premier pays client de la Côte d'Ivoire, avec une valeur des exportations de 736 milliards en 2021. La Côte d'Ivoire y expore essentiellement du cacao. Les exportations à destination de ce pays ont enregistré une hausse en valeur de 2,9% comparativement à l'année 2020.

En 2021, le Mali (4ème) et le Burkina Faso (9ème) sont les pays africains qui figurent parmi les 10 premiers clients de la Côte d'Ivoire. Les exportations vers ces pays se

chiffrent à 819,5 milliards F CFA, soit 9,6% de la valeur totale des exportations de la Côte d'Ivoire.

Les exportations vers le Mali sont dominées par les produits pétroliers et l'huile de palme.

La valeur des exportations vers les 10 premiers pays clients de la Côte d'Ivoire est de 4 867,4 milliards, soit 57,2% de la valeur totale des exportations.

**Tableau 70 : Pays clients ou pays d'exportation**

PAYS	VALEUR		ECART	
	2020	2021	Ecart (21-20)	(%)
Pays-Bas	715,3	736,0	20,7	2,9
Etats-Unis	480,2	688,2	208,0	43,3
Vietnam	460,2	510,2	50,0	10,9
Mali	380,8	485,2	104,4	27,4
Belgique	390,1	474,0	83,9	21,5
Suisse	462,7	461,0	-1,7	-0,4
Malaisie	375,8	443,6	67,8	18,0
France	372,0	425,9	53,9	14,5
Burkina Faso	291,3	334,3	43,0	14,8
Allemagne	316,6	309,0	-7,5	-2,4

Source : DSEE

### ✓ Pays fournisseurs

La Chine est le premier pays fournisseur de la Côte d'Ivoire en 2021 avec une valeur de 1 200,8 milliards de FCFA. Les importations en provenance de ce pays enregistrent une hausse de 32,2% comparativement à 2020.

La France est le deuxième pays fournisseur avec 729,5 milliards de FCFA. Les importations en provenance de ce pays ont également progressé de 10,8% par rapport à 2020 et sont dominées par les produits pharmaceutiques.

Le Nigéria arrive en troisième position avec 695,4 milliards de FCFA. Les importations en provenance de ce pays enregistrent une baisse de 12% comparativement à 2020.

La valeur des importations en provenance des 10 premiers pays fournisseurs s'élève à 4 570,4 milliards de FCFA et représente 58,7% de la valeur totale des importations de la Côte d'Ivoire.

**Tableau 71 : Pays fournisseurs ou pays d'importation**

PAYS	VALEUR		ECART	
	2020	2021	Ecart (21-20)	(%)
<b>Chine</b>	908,3	1 200,8	292,5	32,2
<b>France</b>	658,6	729,5	70,9	10,8
<b>Nigeria</b>	790,4	695,4	-95,0	-12,0
<b>Inde</b>	310,2	476,6	166,5	53,7
<b>Etats-Unis</b>	246,4	374,1	127,7	51,8
<b>Belgique</b>	124,0	268,5	144,5	116,6
<b>Allemagne</b>	180,7	237,3	56,6	31,3
<b>Turquie</b>	189,1	223,5	34,4	18,2
<b>Espagne</b>	152,7	183,9	31,2	20,4
<b>Maroc</b>	144,2	180,8	36,6	25,4

Source : DSEE

## **CHAPITRE 2 :**

# **BILAN DES MISSIONS DE FACILITATION DES ECHANGES ET DE PROTECTION DE LA SOCIETE**

Apparue avec les exigences de la mondialisation, la mission de facilitation des échanges consiste dans la pratique à :

- réduire les exigences de documents requis,
- simplifier les procédures de dédouanement,
- éliminer les pratiques contraignantes aux frontières,
- utiliser le scanner pour des contrôles non intrusifs,
- sécuriser et simplifier les opérations de transit,
- promouvoir de véritables recours en cas d'abus des services,
- mettre en place une organisation efficiente des services basée sur l'usage des traitements informatisés.

La mission de protection quant à elle, se rapporte aux intérêts de l'Etat et des citoyens. Elle est mise en œuvre à travers diverses opérations notamment :

- le contrôle des bagages, du fret, des colis postaux, des aéronefs, des navires et des véhicules, etc. ;
- la protection de la santé publique par le contrôle des importations de médicaments, la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants et des drogues, les contrôles sanitaires et phytosanitaires ;
- la protection du consommateur par le contrôle de la qualité des produits alimentaires, le contrôle des normes techniques et la recherche des produits contrefaçons.

Le bilan des missions de facilitation des échanges et de protection porte essentiellement sur les actes, régimes et procédures de facilitation, les mesures spécifiques en matière de facilitation, la lutte contre la fraude et les prohibitions et le contentieux des services.

## **I. ACTES, REGIMES ET PROCEDURES DE FACILITATION**

Ce point traite exclusivement des activités d'évaluation et classification anticipée des marchandises, de l'analyse du risque, des circuits de dédouanement, du temps de dédouanement, du renseignement douanier, et de l'usage des codes additionnels.

### **I.1. Evaluation et classification anticipée des marchandises**

Le processus d'évaluation des marchandises concerne deux (02) axes majeurs que sont l'évaluation et la classification proprement dite et la gestion des recours.

#### **I.1.1. Evaluation et classification anticipée des marchandises à l'importation**

La valeur CAF des marchandises générales correspondant aux recettes à mobiliser au titre de l'année 2021 (**1 149,94 milliards**) a été estimé par la DSEE à **5 052,188 milliards FCFA**.

Au cours de l'année 2021, l'ensemble des soumissions reçues a permis de réaliser **5 796,644 milliards FCFA** au titre des RFCV et **7,393 milliards FCFA** au titre des AV soit un total de **5 804,037 milliards FCFA** et un taux de réalisation de **114,88%**.

**Tableau 72 : état comparatif des valeurs mobilisées 2020-2021 base RFCV**  
(*Valeur en milliards de FCFA, taux en %*)

	NOMBRE RFCV	TAUX APU (NB RFCV)	VALEUR FOB dv	VALEUR CAF dv	Taux Redressement Val_Caf
2020	118 796	<b>95,1%</b>	3 909,7	4 369,2	4,1
2021	142 445	<b>91,2%</b>	5 017,1	5 796,6	4,8
ECART (Absolu)	23 649	<b>-3,90%</b>	1 107,4	1 427,4	0,7
ECART (Relatif)	<b>19,9%</b>	<b>-4,10%</b>	<b>28,3%</b>	<b>32,7%</b>	<b>17,07%</b>

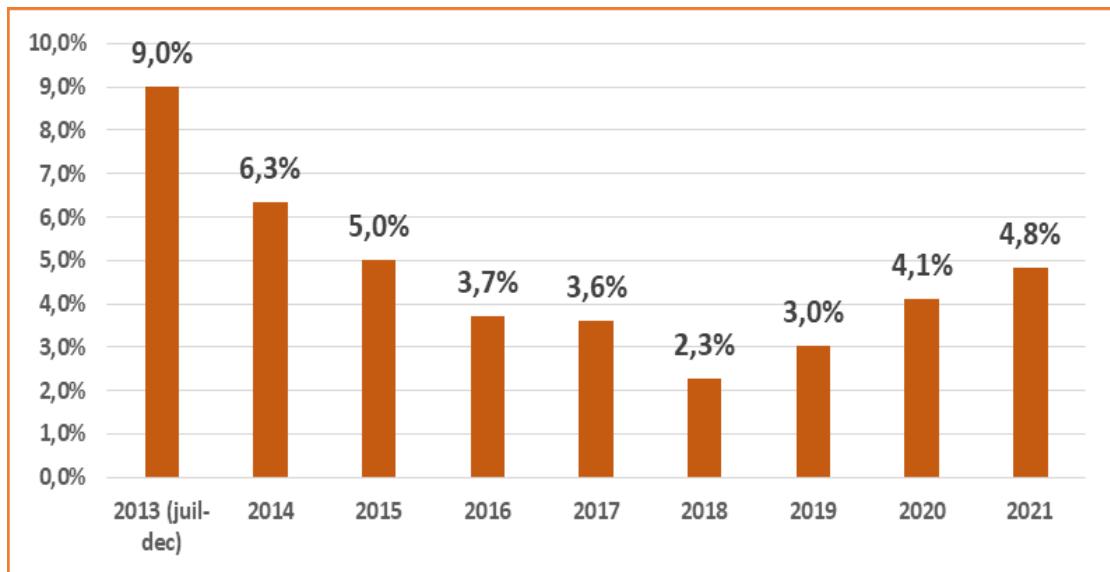
Source : DSEE

Le taux de redressement des soumissions de l'année **2021** est de **4,8%** contre **4,1%** en **2020** soit une évolution de **17,07%**.

#### **✓ Évolution du taux de redressement de 2013 à 2021**

Il s'agit d'apprécier les tendances de variation du taux de redressement de la période WEBB FONTAINE jusqu'au transfert de compétence à la Douane en avril 2019. Ces tendances, appréciées sur base CAF, permettent de mieux appréhender les efforts d'évaluation fournis par l'Administration des Douanes.

**Graphique 5 : Taux de redressement de la valeur sur base CAF 2013 à 2021**

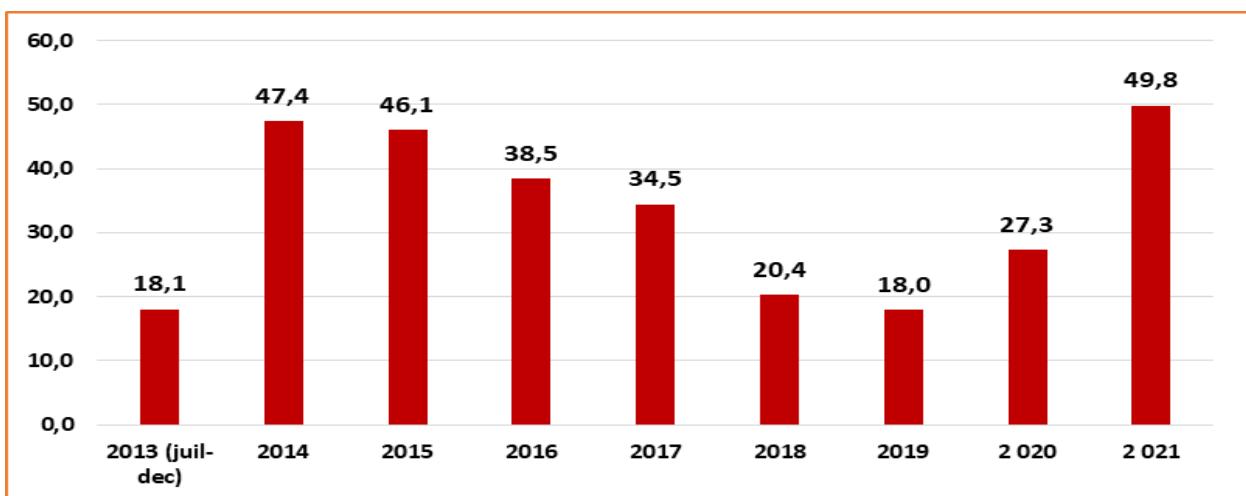


Source : DSEE

L'accroissement du taux de redressement depuis le transfert de compétences traduit une bonne prise en charge des marchandises en amont (DARRV). Cette prise en charge réussie a fortement contribué à fluidifier les opérations de dédouanement.

En menant à bien les missions d'évaluation anticipée des marchandises, l'Administration des douanes est parvenue à concilier les exigences de facilitations des échanges et celles de la sauvegarde des intérêts du trésor public comme illustré dans le graphique ci-dessous.

**Graphique 6 : Evolution de l'impact des redressements de RFCV sur les recettes douanières**



Source : DSEE

La contribution des redressements de RFCV sur les recettes douanières est passée de **47,4** milliards en **2014** à **20,4** milliards en **2018**, soit une baisse en moyenne annuelle d'environ **18,2%**.

Depuis le transfert de compétence en 2019, l'on observe une tendance à la hausse passant de 18 milliards de F CFA à 49,8 milliards F CFA en 2021, soit une progression de 176,67% et un taux de croissance annuel moyen de 13,02%.

### ✓ Délai de traitement des soumissions

Le tableau ci-dessous présente les évolutions par mode de transport entre 2020 et 2021.

**Tableau 73 : Délai de traitement des soumissions**

MODE DE TRANSPORT	ANNEE	Délai de référence (jours)	Dossiers reçus	RFCV traités dans le délai	dossiers hors délai	% dans le délai	% hors délai	Délai moyen de traitement (jj, hh, mn)
Transport Aérien	2021	2	26192	22343	3849	85,30%	14,70%	01j 00h 27mn
	2020	2	22 613	12 428	10 185	54,96%	45,04%	01j 21h 44mn
Transport Ferroviaire	2021	3	97	96	1	98,97%	1,03%	00j 18h 22mn
	2020	3	96	78	18	81,25%	18,75%	01j 23h 08mn
Transport Terrestre	2021	3	11638	11444	194	98,33%	1,67%	00j 18h 45mn
	2020	3	9 244	5 881	3 363	63,62%	36,38%	02j 14h 58mn
Transport Maritime	2021	5	104074	95311	8763	91,58%	8,42%	02j 06h 19mn
	2020	5	87 024	80 085	6 939	92,03%	7,97%	02j 15h 29mn

Source : DARRV

Il ressort de l'analyse du tableau que **91,58%** des soumissions relatives aux envois par voie maritime ont été traitées dans les délais de référence (5 jours). En 2020, ce taux était de **92,03%**.

Les soumissions relatives aux envois par voie ferroviaire traitées dans les délais de référence (3 jours) sont passées de **81,25%** en **2020** à **98,97%** en **2021** soit une amélioration de **21,81%**.

Les soumissions relatives aux envois par voie terrestre traitées dans les délais de référence (3 jours) sont passées de **63,62%** en **2020** à **98,33%** en **2021** soit une variation positive de **54,56%**.

Les soumissions relatives aux envois par voie aérienne traitées dans les délais de référence (2 jours) sont passées de **54,96%** en **2020** à **85,3%** en **2021** soit une amélioration de **55,20%**.

La mise en place de services dédiés à chaque mode de transport a facilité la prise en charge des différentes soumissions, ce qui a permis l'amélioration des délais de traitement de tous les dossiers.

Les améliorations des délais de traitement des soumissions constatées dans les différents modes de transport ont contribué à réduire le temps de passage en douane.

### I.1.2. Recours devant le Comité d'Arbitrage de la Valeur (CAV)

Dans le cadre de la facilitation, la Direction Générale des Douanes a mis en place une procédure permettant aux usagers de contester les valeurs attestées par l'administration par l'usage du code additionnel 0C3 conformément à la **circulaire 2138/MPMBPE/DGD du 04 février 2021 portant réaménagement de la procédure de saisine du CAV**.

Le tableau ci-dessous présente les résultats enregistrés au titre de cette activité en 2021.

Tableau 74 : Etat récapitulatif du résultat des recours 0C3

Mois	DECLARATIONS 0C3 (Valeur en milliards de F CFA)					DELIBERATIONS		
	Nbre Déc.	Valeurs Fob	Valeurs CAF	DT	NBRE_AVIS	Nbre Avis Favorables Opérateur	Nbre Avis Favorables Douane	
2021	330	4,766	6,062	1,845	271	247	24	
2020	233	7,155	8,236	2,433	156	150	6	
<b>Taux de variation de 2020 à 2021</b>								
	41,63%	-33,38%	-26,40%	-24,18%	73,72%	64,67%	300%	

Source : Sydam World

L'année **2021** a enregistré **330** dossiers qui ont fait l'objet de contestation devant le CAV contre **233** en **2020** soit une hausse de **41,63%**.

En 2021, le Comité d'Arbitrage de la Valeur a délibéré sur un total de **271** dossiers. Au terme de ces délibérations, la Douane a obtenu **24** avis favorables soit **8,85%** contre **247** avis favorables soit **91,14%** pour les usagers.

Le recours à l'usage du code additionnel 0C3 contribue à la facilitation en ce sens qu'il permet à l'usager de poursuivre la procédure de dédouanement bien qu'ayant un différend avec la douane.

## I.2. Analyse du Risque

L'activité d'analyse du risque constitue le point de conciliation entre la facilitation et la sécurisation des intérêts du trésor public. C'est un outil essentiel pour lutter contre la fraude et promouvoir la conformité des acteurs du commerce international dans la mesure où elle permet de contrôler moins pour mieux contrôler.

Au cours de l'année 2021, cette activité s'est articulée autour des réquisitions, des alertes et du contrôle de l'apurement des RFCV.

### I.2.1. Réquisitions

Les résultats obtenus au cours de l'année 2021 se présentent comme suit.

Tableau 75 : Etat récapitulatif du résultat des visites 2021 suite aux réquisitions

	2020 (1)	2021 (2)	Ecart (1-2)	Taux d'évolution
NBE DE REQUISITIONS EMISES	1 296	1 496	200	10,86%
REQUISITIONS VISITEES	1 030	1 067	37	3,59%
REQUISITIONS NON ENCORE VISITEES	266	429	163	61,28%
SUSPICIONS NON AVÉRÉES	282	312	30	-16,67%
NBRE SUSPICIONS AVEREES	748	708	40	11,23%
TAUX DE PERTINENCE %	72,62%	77,98%	5,36%	7,37%
DROITS COMPROMIS (FCFA)	5 169 909 019	5 690 015 466	520 106 447	10,06%

Source : DARRV

L'analyse du tableau indique que la DARRV a émis au cours de l'année **2021, 1 496** réquisitions dont **1 067** ont fait l'objet de visite.

Le nombre de réquisitions (1 496) par rapport au nombre total des RFCV émis (142 445), fait ressortir un taux de 1,05%. Ce taux démontre un faible niveau d'intervention des services de la DARRV dans les contrôles lors du dédouanement conformément aux exigences de la facilitation.

Il convient de remarquer que malgré le faible niveau observé, les visites effectuées suites aux réquisitions ont permis de faire des redressements qui ont généré des droits compromis présumés d'un montant de **5 690 015 466 F CFA** contre **5 169 909 019 F CFA** en **2020** soit une hausse de **10,06%**.

Il convient de préciser que **429** réquisitions non encore visitées sont prévues pour l'année 2022.

Le taux de pertinence est passé de **72,62%** en **2020** à **77,98%** en **2021** soit une progression de **7,37%**.

Cette performance s'explique par l'amélioration de la qualité du ciblage effectué par le service au regard du recours à l'application informatique « Sentinelle », de la multiplication des sources d'informations et des activités de renforcement de capacités initiées à l'endroit du personnel.

En outre, l'innovation apportée par les Visites Assistées par Vidéo (VAV) a fortement contribué à obtenir des résultats plus probants avec un taux de pertinence de **81,64%**.

### I.2.2. Gestion des alertes

Outre les réquisitions, la DARRV envoie des alertes aux services de premières lignes à l'effet de les orienter au moment de leurs contrôles.

Le tableau ci-dessous présente l'état des alertes émises en 2021.

Tableau 76 : Etat récapitulatif des alertes en 2021

	NOMBRE D'ALERTE		
	2020 (1)	2021 (2)	ECART (2-1)
TOTAL ALERTES	798	634	-164

Source : DARRV/Sydam World

L'analyse du tableau fait apparaître une baisse de 164 alertes émises par la DARRV sur la période 2020-2021, soit une variation de **-20,55%**.

### I.2.3. Suivi des apurements de RFCV

Cette activité consiste à suivre l'apurement de tous les RFCV émis par la DARRV afin de sécuriser les intérêts du Trésor Public. Dans le souci de mieux l'encadrer, la Direction Générale des Douanes a pris les circulaires **N°2026/SEPMBPE/DGD/** du

**09 juillet 2019** et la circulaire N° 2170/MBPE/DGD/DARRV/ du 27 octobre 2021 qui fixent la durée de validité du RFCV à **90** jours et donne la possibilité à l'usager de renoncer au RFCV.

En 2021, **142 445 RFCV** ont été émis dont **139 559** ont fait l'objet d'apurement par des déclarations en détail soit un taux d'apurement de **97,97%**, dégageant ainsi **2 886 RFCV** non apurés.

## **II. CIRCUIT DE DEDOUANEMENT**

Le nombre de déclarations enregistrées en 2021 se chiffre à 383 605 contre 343 923 en 2020, soit une hausse de 39 682 déclarations (+11,54%). Cette hausse est consécutive à une progression du nombre de déclarations sur l'ensemble des grandes masses.

Le nombre de déclarations progresse respectivement sur les produits pétroliers de 8,18%, sur les marchandises générales de +13,34% et sur les exportations de 9,56%.

**Tableau 77 : Nombre de déclarations par grande masse de recettes (en unité)**

Rubriques	2020	2021	Ecarts (2021-2020)	
			Ecart	%
Produits pétroliers	51 549	55 768	4 219	8,18%
Marchandises générales	198 930	225 464	26 534	13,34%
Exportations	93 444	102 373	8 929	9,56%
<b>Total</b>	<b>343 923</b>	<b>383 605</b>	<b>39 682</b>	<b>11,54%</b>

Source : DSEE

Le nombre de déclarations orientées en **circuit rouge** est passé de 186 416 en 2020 à 207 703 en 2021 soit une amélioration de 20 657 déclarations. 54% des déclarations levées en 2021 et 2020 ont été orientées en **circuit rouge**. Le taux du circuit vert est passé de 40% en 2020 à 36% en 2021.

**Tableau 78 : Nombre de déclarations par circuit de contrôle (en unité)**

CIRCUIT	2020		2021		Ecarts (2021-2020)	
	Nbre	%	Nbre	%	Ecart	%
Vert	137 820	40%	137 519	36%	-301	0%
Jaune	19 687	6%	39 013	10%	19 326	98%
Rouge	186 416	54%	207 073	54%	20 657	11%
<b>Total</b>	<b>343 923</b>	<b>100%</b>	<b>383 605</b>	<b>100%</b>	<b>39 682</b>	<b>12%</b>

Source : DSEE

L'orientation dans les circuits de contrôle diffère selon les grandes masses de recettes. Les déclarations de **produits pétroliers** ont été orientées pour 76% en circuit vert contre 24% en circuit rouge au titre de l'année 2021.

Les déclarations d'importation de **marchandises générales** ont été orientées pour 59% en circuit rouge, pour 25% en circuit vert et 16% en circuit jaune.

A l'exportation, 60% des déclarations ont été orientées en circuit rouge, 3% en circuit jaune et 37% en circuit vert au titre de l'année 2021.

**Tableau 79 : Taux des circuits de contrôle par rubrique**

Rubriques	Circuits de contrôle	2020 (En %)	2021 (En %)
<b>Exportations</b>	Vert	51	37
	Jaune	0	3
	Rouge	49	60
	<b>S/Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Marchandises générales</b>	Vert	25,2	25
	Jaune	9,9	16
	Rouge	64,9	59
	<b>S/Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Produits pétroliers</b>	Vert	77,7	76
	Jaune	0	0
	Rouge	22,3	24
	<b>S/Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : DSEE

En 2021, environ 50% des déclarations en circuit rouge ont fait l'objet de visite à domicile, 34% de visites à quai et 15% au scanner. Par rapport à 2020, l'on note une hausse du taux des déclarations des visites à quai (+9%) et des visites à domicile (+17%). Les visites au scanner baissent légèrement de 1%.

**Tableau 80 : Nombre de déclarations en circuit rouge par type de visite**

Type de visite	2020		2021		Ecarts (2021-2020)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	Tx de croissance en %
Visite à domicile	89 428	48%	104 353	50%	14 925	17%
Scanner	32 189	17%	31 838	15%	-351	-1%
Visite à quai	63923	34%	69504	34%	5581	9%
Néant	876	0%	1378	1%	502	57%
<b>Total</b>	<b>186 416</b>	<b>100%</b>	<b>207 073</b>	<b>100%</b>	<b>20 657</b>	<b>11%</b>

Source : DSEE

Hormis le secteur des produits pétroliers où le taux de circuit vert (76,2%) avoisine la norme de facilitation (80%), le taux de circuit vert dans les autres grandes masses appelle à une amélioration substantielle.

### **III. TEMPS DE DEDOUANEMENT**

Le processus de dédouanement débute par le dépôt du manifeste au SYDAM et s'achève par la délivrance du Bon A Enlever (BAE).

Cependant, les étapes majeures telles que l'évaluation (avec la délivrance du RFCV) et l'enregistrement de la déclaration au SYDAM par le déclarant méritent une attention particulière.

Ainsi, la Douane intervient à travers la DARRV dans l'évaluation et la classification anticipée des marchandises. Dès la soumission de la transaction commerciale par l'opérateur, la DARRV dispose de cinq (5) jours réglementaires pour délivrer à l'opérateur le Rapport Final de Classification et de Valeur (RFCV) pour les envois maritimes.

L'usager dispose à son tour de quatre-vingt-dix (90) jours pour lever la déclaration en détail dans le SYDAM et ensuite de 02 jours pour déposer physiquement sa déclaration en douane soldé par la transaction DPOD. Concernant l'étape DPOD-BAE, la douane s'est engagée à délivrer le BAE en 02 jours.

L'analyse portera sur le délai DPOD-BAE après un aperçu de l'historique des délais de délivrance et d'apurement du RFCV.

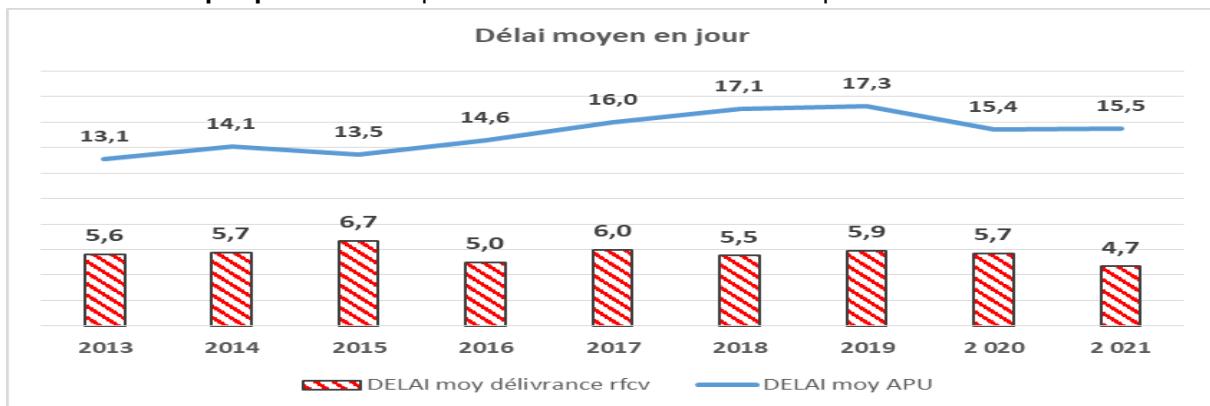
#### **III.1. Délais de délivrance et d'apurement du RFCV**

Le graphique ci-dessous traduit l'historique du délai moyen de délivrance du RFCV et du délai moyen de son apurement.

On y constate une amélioration du délai moyen de délivrance des RFCV (4,7 jours) en 2021 avec une baisse d'un jour par rapport à 2020 (5,7 jours).

Quant au délai moyen d'apurement, il stagne à quinze (15) jours sur les deux dernières années.

**Graphique 7 : Historique des délais de délivrance et d'apurement des RFCV**



Source : DSEE

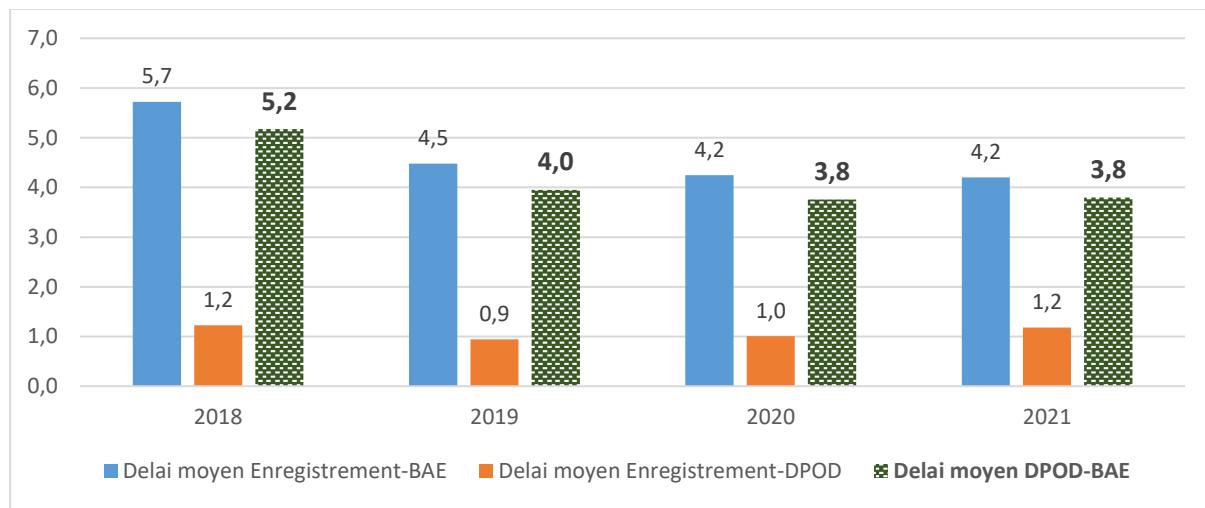
**SEMINAIRE BILAN 2021 ET PERSPECTIVES 2022**

### **III.2. Analyse du délai de l'étape « ENREGISTREMENT-BAE » de 2018 à 2021**

Sur la période 2018-2021, le délai moyen de l'étape d'enregistrement de la déclaration à l'obtention du BAE est en baisse, passant de 5,7 à 4,2 jours, soit un gain d'un jour et demi (1,5 jours).

Ce gain est en lien avec une baisse du délai moyen DPOD-BAE, comme illustré dans le graphique ci-après. Le délai d'obtention DPOD-BAE est en baisse continue, passant de 5,2 jours en 2018 à 3,8 jours en 2021. Cependant, le délai moyen entre l'enregistrement de la déclaration et le DPOD est quant à lui, resté constant sur la même période.

**Graphique 8 : Délai moyen sur la période 2018-2021(Délai moyen en jour)**



Source : DSEE

### **III.3 Analyse des délais moyens DPOD-BAE par circuit**

Pour l'ensemble des bureaux de douane, le délai de traitement de la déclaration, du DPOD à la délivrance du BAE, s'est réduit de 1,4 jour, passant de 5,2 jours en 2018 à 3,8 jours en 2021. Cette réduction est imputable à une meilleure prise en charge des déclarations en circuit rouge dont le délai est passé de 6,9 à 5,3 jours, soit une baisse de 1,6 jour.

Cependant, le délai moyen DPOD-BAE pour les déclarations en circuit jaune est globalement en hausse sur la même période.

**Tableau 81 : Délai moyen DPOD-BAE par circuit  
(délai en jour)**

CIRCUITS	2018	2019	2020	2021
JAUNE	12,4	11,9	13,2	12,7
ROUGE	6,9	5,2	5,6	5,3
<b>S/Total</b>	<b>7,7</b>	<b>6,6</b>	<b>6,8</b>	<b>6,9</b>
VERT	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total circuits</b>	<b>5,2</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>

Source : DSEE

### III.4. Analyse des délais moyens DPOD-BAE par Direction

Les Directions régionales d'Abengourou, d'Aboisso, de Korhogo, de Man et la DSA sont les directions qui ont les plus faibles délais moyens DPOD-BAE sur la période de 2018 à 2021.

La DSDPSS enregistrait en 2018 le délai moyen DPOD-BAE le plus élevé. Cependant, ce délai s'est nettement réduit entre 2018 et 2021 passant de 8,5 jours en 2018 à 5,7 jours en 2021, soit un raccourcissement de plus de deux (02) jours. La DRE a quant à elle connu un rallongement du délai moyen DPOD-BAE passant de 3,7 jours en 2018 à 8 jours en 2021.

**Tableau 82 : Délai moyen DPOD-BAE par direction  
(délai en jour)**

DIRECTIONS	2018	2019	2020	2021
Abengourou	0,3	0,4	0,2	0,2
Aboisso	0,7	0,3	0,2	0,4
Bouake	1,9	0,4	0,5	0,1
DRE	3,7	7,5	8,0	8,0
DSA	0,6	0,7	0,5	0,6
DSDPSS	8,5	6,0	5,7	5,7
Korhogo	0,8	0,5	0,8	1,0
Man	1,2	0,0	0,6	0,0
San Pedro	3,4	5,0	3,8	3,0
<b>Total général</b>	<b>5,2</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>

Source : DSEE

### **III.5. Analyse des délais moyens DPOD-BAE par bureaux scoring en 2021**

Les bureaux scoring sont les bureaux pris en compte dans le calcul des scores du modèle de ciblage des contrôles.

Sur l'ensemble de ces bureaux, on observe une tendance relativement stable du délai qui est de 05 jours environ sur la période. Cependant, les délais du bureau CIAB9 évoluent à la hausse avec une moyenne de 7 jours. En effet, les délais du bureau CIAB9 qui se situe à 3,8 jours en 2018 passent à 9 jours en 2021. Les autres bureaux CIAB1, CIAB5 et CISMG restent stable sur la période.

**Tableau 83 : Délai moyen DPOD-BAE par bureaux scoring**  
Délai en jour

Bureaux	2018	2019	2020	2021
CIAB1	6,6	5,5	6,0	5,3
CIAB5 (*)	0,8	1,1	1,0	1,1
CIAB9	3,8	8,1	8,8	9,0
CISMG	0,1	0,2	0,1	0,1
<b>Ensemble Bureaux Scoring</b>	5,4	5,0	5,4	5,0

NB : (\*) avec le régime 4070

Source : DSEE

**Tableau 84 : Délai moyen DPOD-BAE par bureau  
(Délai en jour)**

BUREAUX	2018	2019	2020	2021
CIAB1	6,5	5,5	5,9	5,3
CIAB2	0,0	0,0	0,0	0,0
CIAB3	0,7	0,8	1,0	1,1
CIAB4	2,7	1,3	0,6	0,1
CIAB6	18,7	11,0	8,6	12,4
CIAB9	3,8	8,1	8,8	9,0
CIABA	0,0	8,0	0,0	0,0
CIABP	17,3	17,4	12,9	16,5
CIB41	1,9	0,1	0,5	0,1
CIB42	0,0	1,7	0,3	0,0
CIBRD	4,5	2,1	0,0	0,0
CIBUV	0,5	1,8	3,1	0,7
CICPT	0,0	0,0	0,0	0,0
CIDHL	0,1	0,1	0,0	0,0
CIDNN	0,0	0,0	4,0	0,0
CIDRP	0,0	0,0	0,0	0,2
CIFDX	0,2	0,1	0,1	0,1
CIKRG	0,3	0,0	0,1	0,0
CINBL	0,0	0,9	0,7	0,7
CINGN	0,0	0,0	0,0	0,0
CINOE	0,7	0,3	0,2	0,4
CIPGO	0,4	0,4	0,5	0,4
CIPSV	0,0	0,8	0,1	0,0
CISEP	0,3	0,3	0,0	0,0
CISIE	0,1	0,0	0,0	0,1
CISKO	0,3	0,0	0,1	0,1
CISME	0,0	0,0	0,0	0,0
CISMG	0,1	0,2	0,1	0,1
CISPD	3,4	5,0	3,8	3,0
CISPL	1,2	0,0	0,0	0,0
CITCE	0,9	0,8	0,0	0,0
CITIE	0,0	0,0	0,0	0,0
CITKK	0,3	0,5	0,0	0,0
CIU59	2,5	0,8	1,2	1,8
CIU61	0,0	0,0	0,0	0,0
CIUPS	0,0	0,0	0,0	0,0
CIWAN	0,0	0,0	0,0	0,0
CIZFB	0,0	1,5	1,5	1,0
<b>Total général</b>	<b>5,2</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>

Source : DSEE

#### **IV. CONTROLE APRES DEDOUANE**

Dans le cadre de la facilitation de échanges commerciaux, la Direction Générale des Douanes met en œuvre des procédures consistant, en amont, à simplifier et accélérer les formalités de dédouanement des marchandises et, en aval, à procéder à un examen approfondi et minutieux des dossiers d'importation ou d'exportation des marchandises, suivant le contrôle après dédouanement.

Il s'infère que le contrôle après dédouanement est appelé à occuper une place de plus en plus importante dans l'exécution des missions de la Direction Générale des Douanes.

Ce type de contrôle a la particularité d'être mené après la main levée des marchandises et auprès des opérateurs en vue d'un examen des écritures et des pièces comptables.

Ce système permet ainsi de transférer ainsi une partie de la charge de contrôle préalablement effectuée à la frontière vers les entreprises afin d'optimaliser le contrôle douanier et d'accélérer la mainlevée des marchandises.

Les contrôles après dédouanement sont généralement entrepris pour vérifier la bonne application de la loi dans le domaine de l'évaluation, de l'origine, du classement tarifaire, des exonérations/des remises, etc.

La mise en œuvre du CAD permet notamment de détecter plus facilement les irrégularités, de moins contrôler les entreprises qui respectent réglementations et de ne pas entraver inutilement la circulation des marchandises.

Le contrôle après dédouanement est donc un outil efficace de contrôle douanier qui fournit une vue plus large sur les transactions permettant à l'Administration douanière d'offrir aux entreprises des mesures de facilitation de façon appropriée sous la forme de procédures simplifiées.

Par ailleurs, le contrôle après dédouanement, un outil de promotion du civisme fiscal car il aide les opérateurs à identifier les risques d'infraction inhérents à leurs activités et les encourage à la conformité volontaire.

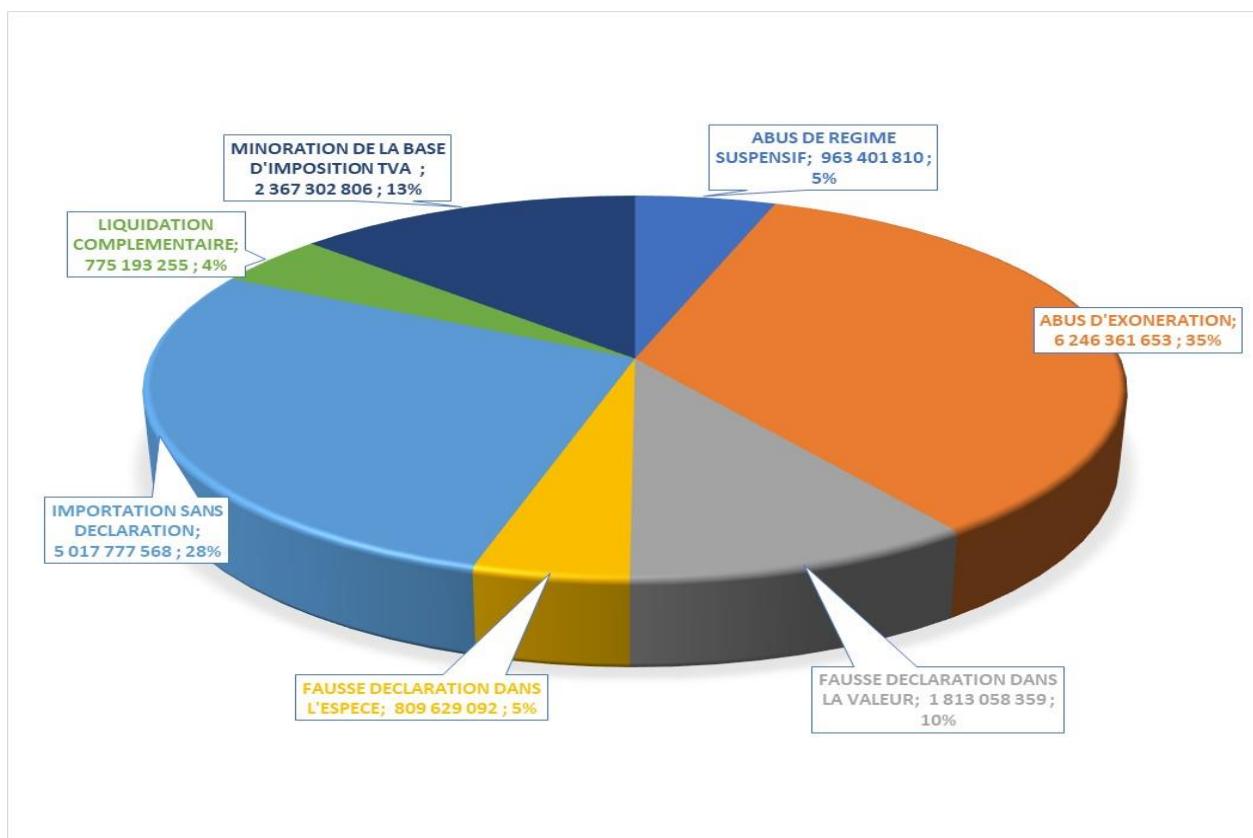
## IV.1. Résultat du contrôle après dédouanement

En 2021, le contrôle après dédouanement a permis de constituer 252 affaires contentieuses (AC) reconnus par les usagers pour des droits et taxes éludés d'un montant de 17 992 724 543 FCFA, composé de 171 AC d'un montant de 6 221 393 735 FCFA au titre du contrôle différé et 81 AC d'un montant de 11 771 330 808 FCFA au titre des vérifications en entreprise.

A ce résultat, s'ajoutent 39 AC contestés et transmis à la hiérarchie pour arbitrage qui portent sur des droits et taxes présumés éludés de 24 011 733 538 FCFA.

La typologie des infractions reconnues à l'occasion du contrôle après dédouanement est présentée dans le graphique suivant.

Graphique 9 : Typologie des infractions reconnues



Source : DED

## **IV.2. Impact des actions de la DED sur l'amélioration des recettes de la première ligne**

Si les résultats de la DED sont perceptibles du point au regard du niveau des recettes issues des affaires contentieuses, ils pourraient susciter des questionnements relatifs à l'efficacité du contrôle à posteriori sur les services de première ligne et les opérateurs économiques.

En attendant les conclusions d'une étude éventuelle sur d'impact des missions de lutte contre la fraude documentaire de la Direction des Enquêtes Douanières sur la sécurisation des recettes dans les services de première ligne e cette étude, la DED observe déjà des changements positifs de dans le comportement des usagers ayant un impact direct sur les recettes recouvrées en première ligne.

Quelques cas peuvent être évoqués pour illustrer cette amélioration

### **IV.2.1. Redressement des déclarations d'importation de sucre pour minoration de la base taxable de la TVA**

Le contentieux issu du redressement des déclarations pour minoration de la base taxable de la TVA a permis de relever que la taxe de péréquation n'a pas été intégré à ladite base taxable. Le résultat de ces redressements s'élève à 2 093 295 327 FCFA.

À la suite de ce redressement, l'on note l'application effective de la réglementation qui prévoit une taxe de péréquation sur ces marchandises et l'augmentation de la base taxable de la TVA par la prise en compte de la taxe de péréquation.

Les recettes se sont améliorées de plus de 400 millions FCFA au 31 décembre 2021.

### **IV.2.2. Redressement des déclarations d'importation de marchandises diverses pour défaut de liquidation de la TVA**

Le contentieux issu du redressement des déclarations pour défaut de liquidation de la TVA a permis de relever que certains produits alimentaires transformés et d'autres produits naturels non destinés à l'alimentation ont bénéficié indûment de l'exonération de la TVA à l'entrée.

Le résultat de ces redressements est de 4 198 557 263 FCFA.

A cela s'ajoute plus de 6,7 milliards FCFA de TVA liquidée en 1ère ligne au 31 décembre 2021 à la suite des redressements.

#### **IV.2.3. Conformité volontaire des usagers à la réglementation à la suite de la prise de la circulaire 2025 relative à la régularisation des obligations déclaratives**

À la suite des actions de communication de la Direction des Enquêtes Douanières par la sensibilisation des usagers à la conformité volontaire à la réglementation, l'on a noté des saisines spontanées de plus en plus croissantes des opérateurs économiques par la régularisation de leurs erreurs déclaratives.

Les recettes issues des demandes des usagers pour la régularisation volontaire des erreurs commises dans les déclarations portent sur des droits et taxes de 798 877 276 FCFA réalisés en 2021.

### **V. MESURES SPECIFIQUES DE FACILITATION**

La Direction Générale a entrepris en dehors des opérations courantes des mesures spécifiques en matière de facilitation. Elles concernent les dispositifs de contrôle non intrusif et la vidéosurveillance.

#### **V.1. Dispositif de contrôle non intrusif**

L'Administration des Douanes dispose de **quatorze (14) scanners à rayons X répartis comme suit :**

- **Au niveau maritime :**
  - Bureau scanner Abidjan Import : 01 scanner fixe relocalisable ;
  - Bureau Export Abidjan : 01 scanner mobile ;
  - Bureau des Douanes de San Pedro : 01 scanner mobile ;
- **Au niveau aéroportuaire :**
  - Aérogare « arrivée » : 04 scanners de bagages à soute ;
  - Fret aérien : 02 scanners cargo palettes (import et export) ;
  - Jetex (vol privé) : 01 scanner bagage à soute ;
- **Au niveau terrestre :**
  - Bureau des Douanes de Noé : 01 scanner fixe relocalisable ;
  - Bureau des Douanes de Ouangolodougou Terrestre : 01 scanner mobile en mode standard.

Tous ces équipements sont gérés par l'Unité de Coordination des Activités du Dispositifs de contrôle non Intrusif créée par **décision N° 101 du 08 août 2017**. Cette Unité est rattachée au Directeur Général des Douanes.

## V.2. Système de Vidéosurveillance

L'Administration des Douanes a doté les services aux frontières terrestres de système de vidéosurveillance numérique.

Trois (03) sites pilotes ont été retenus pour l'implantation de ce nouvel outil de surveillance. Il s'agit des bureaux des Douanes de Noé, de Takikro et de Niablé.

Un centre de commandement destiné au stockage et à l'analyse des données a été mis en place à Abidjan.

Douze (12) agents des Douanes ont été formés en qualité d'opérateurs en télésurveillance.

## VI. CONTENTIEUX DES SERVICES

La situation du contentieux des services est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 85 : Etat récapitulatif du contentieux des services

DIRECTIONS OU SERVICES	NOMBRE DE DOSSIERS CONTENTIEUX REALISES	DROITS COMPROMIS (DC) OU ELUDES	AMENDES
Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux (DSDPSS)	4 312	6 025 770 917	1 213 448 762
Direction des Régimes Economiques (DRE)	1 219	2 217 023 213	897 710 582
Direction des Services Aéroportuaires (DSA)	487	424 837 079	462 497 710
Direction Régionale d'Abengourou	124	56 713 304	83 070 400
Direction Régionale de San Pedro	35	834 994 602	53 877 835
Direction Régionale d'Aboisso	31	38 817 115	24 908 615
Direction Régionale de Bouaké	121	28 811 295	44 976 400
Direction Régionale de Korhogo	180	69 638 051	74 906 603
Direction Régionale de Man	94	36 924 376	51 265 561
Direction des Enquêtes Douanières (DED)	252	17 992 724 543	4 498 181 136
Groupement d'Intervention et de Recherche d'Abidjan (GIRA)	171	373 002 916	179 350 451
Unité Mobile d'Intervention (UMIR)	116	299 023 881	396 218 630
<b>TOTAL</b>	<b>7 142</b>	<b>28 398 281 292</b>	<b>7 975 412 685</b>

Source : Rapports des services

## **VII. USAGE DES CODES ADDITIONNELS**

Le suivi de l'usage des codes additionnels se résume essentiellement aux codes 703 0P3 et 0P4 qui sont couramment utilisés dans le cadre des mesures de facilitation accordées aux usagers.

### **VII.1. Suivi de l'usage du code additionnel 703**

Le code additionnel 703 est une dispense d'utilisation du RFCV pour la levée de la déclaration en détail.

Le tableau ci-dessous présente les résultats comparés de l'année 2021 et 2020.

**Tableau 86 : Code Additionnel 703 de l'année 2021**

	2020 (1)	2021 (2)	Ecart (2-1)	Variation (2021-2020) %
Nombre de Déclarations	725	749	24	3,31%
Valeur Fob	14 832 204 940	6 562 040 548	8 270 164 392	-55,76%
Valeur CAF	18 496 446 657	10 450 047 394	8 046 399 566	-43,50%
Droits et Taxes	<b>4 140 828 928</b>	<b>1 384 498 362</b>	<b>2 756 330 566</b>	-66,56%

Source : Décisionnel

En 2021, on observe une augmentation de 3,31% du nombre des déclarations levées sous le code additionnel 703 avec une tendance à la baisse des valeurs FOB, CAF et droits et taxes.

Il convient de signaler que certaines marchandises bénéficiant déjà de RFCV font l'objet de sous-régime 703 ce qui s'apparente à un contournement de la procédure.

**Tableau 87 : nombre de déclaration 703 par bureau**

DIRECTION	BUREAUX	NBRE	TOTAL
DSDPSS	CIAB1	158	<b>174</b>
	CIAB6	16	
DSA	CIAB3	226	<b>481</b>
	CIDHL	134	
	CIFDX	21	
	CIPSV	10	
	CISEP	34	
	CISIE	8	
	CISMG	18	
	CITCE	29	
DRE	CITIE	1	<b>94</b>
	CIAB5	79	
	CIAB7	11	
	CIAB9	4	
<b>TOTAL</b>		<b>749</b>	

Source : Sydam World

L'année 2021 a enregistré 749 déclarations sous le code additionnel 703 dont 481 à la DSA, 174 à la DSDPSS et 94 à la DRE.

Le nombre important de déclarations sous le code additionnel 703 observé à la DSA s'explique par des autorisations exceptionnelles accordées aux dossiers Air Express pour des raisons techniques.

## VII.2. Suivi de l'usage du code additionnel 0P3

Le code additionnel 0P3 est une mesure de facilitation qui permet de lever la déclaration sans faire référence à un RCV. La déclaration levée à cet effet doit faire l'objet d'une régularisation dans un délai réglementaire (10 jours).

Le tableau ci-après présente les résultats comparés des années 2021 et 2020.

Tableau 88 : Etat code additionnel 0P3

	2020 (1)	2021 (2)	Ecart (2-1)	Variation (2021-2020) %
Nombre de Déclaration	2 853	2 010	- 843	-29,55%
Valeur Fob	77 785 858 383	62 223 000 650	- 15 562 857 733	-20,01%
Valeur CAF	86 200 009 552	67 705 908 454	- 18 494 101 098	-21,45%
Droits et Taxes	<b>3 206 348 016</b>	<b>2 336 077 361</b>	<b>- 870 270 655</b>	<b>-27,14%</b>

Source : Décisionnel

En **2021**, les services ont accordé **2 010** avis favorables pour l'usage du code additionnel 0P3 contre **2 853** en **2020**.

## VII.3. Suivi de l'usage du code additionnel 0P4

En vue de répondre aux contraintes de célérité des opérations de dédouanement des envois par voie aérienne, **le code additionnel 0P4** a été institué par la circulaire N°2151/MBPE/DGD du 18 Mai 2021.

A l'instar du sous régime 0P3, le code additionnel 0P4 est une mesure de facilitation qui permet de lever une déclaration avec un bon provisoire en attendant la délivrance des RCV. Toutefois, cette déclaration doit faire l'objet d'une régularisation.

Tableau 89 : Etat code additionnel 0P4

	Mai 2021 à Déc 2021
Nombre de Déclaration	121
Valeur Fob (FCFA)	1 230 544 187
Valeur CAF (FCFA)	2 113 450 424
Droits et Taxes (FCFA)	824 346 609

Source : Décisionnel

Depuis la mise en œuvre de cette nouvelle mesure le 18 mai 2021, l'usage du code additionnel 0P4 est à une moyenne de quinze déclarations par mois.

## **VIII. RESULTATS DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LES PROHIBITIONS**

Les contrôles réalisés dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon et les prohibitions ont permis de saisir plusieurs types de marchandises prohibées présentées dans le tableau ci-après.

**Tableau 90 : Résultats de la lutte contre la contrefaçon et les prohibitions**

Nature	Quantité	
<b>Médicaments de qualité inférieure et falsifiés (MQIF) (kg)</b>	146 490,98	
<b>Cigarettes (kg)</b>	14 168	
<b>Pesticides (kg)</b>	559	
<b>Pétards (feux d'artifices) (kg)</b>	34 532	
<b>Statuettes en bois (kg)</b>	313	
<b>Cannabis (kg)</b>	6 968,30	
<b>Héroïne (Kg)</b>	262,503	
<b>Aliments avariés pour poisson (kg)</b>	2 760	
<b>Mercure (kg)</b>	2	
<b>Boissons frelatées (kg)</b>	51 760	
<b>Cacao (kg)</b>	97 682	
<b>Herbicides (Kg)</b>	2 251	
<b>Sucre (kg)</b>	319 900	
<b>Munitions (unité)</b>	16 270	
<b>Armes (unité)</b>	10	
<b>Véhicules de tourisme + de 5 ans (unité)</b>	111	
<b>Abats de poulets congelés (kg)</b>	36 900	
<b>Engrais non homologués (Kg)</b>	3 705	
<b>Insecticides (kg)</b>	11 196,40	
<b>Pagnes (kg)</b>	12 948	
<b>Limes (kg)</b>	1192,5	
<b>Boissons euro fresh (kg)</b>	480	
<b>Boissons énergisantes "4x énergies" (kg)</b>	66 148	
<b>Devises</b>	<b>Devise en euro</b>	444 330
	<b>Devise en dollars</b>	32 833
	<b>Devise en livres sterling</b>	42 210
<b>342 058 547 F CFA</b>		

**Source :** Rapports des services

**TROISIEME PARTIE**  
**PERSPECTIVES 2022**

# **CHAPITRE 1 :** **OBJECTIFS DE RECETTES 2022**

## **I. OBJECTIFS DE RECETTES 2022**

L'objectif de recettes assigné à la Direction Générale des Douanes pour l'année 2022 se chiffre à **2 334,6 milliards** hors TSU SIR.

**Tableau 91 : Objectifs 2022 comparés aux réalisations 2021**  
(En milliards de FCFA)

	Obj. 2022 (A)	Réal. 2021 (B)	ECART (A-B)	
			Montant	Tx Cce
Taxes sur produits pétroliers	464,22	475,55	-11,33	-2,38%
Taxes sur marchandises Gles	1 416,45	1 305,21	111,24	8,52%
Taxes à l'exportation	408,26	396,69	11,57	2,92%
Taxe de Sureté	45,69	41,38	4,31	10,42%
<b>TOTAL (hors TSU SIR)</b>	<b>2 334,63</b>	<b>2 218,83</b>	<b>115,80</b>	<b>5,22%</b>
<b>TSU SIR</b>	<b>84,52</b>	<b>83,60</b>	<b>0,92</b>	<b>1,10%</b>
<b>TOTAL (Y/C TSU SIR)</b>	<b>2 419,15</b>	<b>2 302,43</b>	<b>116,72</b>	<b>5,07%</b>

Source : DSEE

Cet objectif est en hausse de 115,80 milliards par rapport aux réalisations de 2021, soit +5,22%. Par grande masse, les évolutions sont les suivantes :

- Les produits pétroliers : -11,33 milliards (-2,38%) ;
- Les marchandises générales : +111,24 milliards (+8,52%) ;
- Les exportations : +11,57 milliards (+2,92%)

L'objectif brut y compris la TSU SIR est de **2 419,15 milliards**. Le niveau de remboursement de crédit de TVA étant fixé à 69,04 milliards, l'objectif en base Brute est ramené en TOFE à **2 350,11 milliards** et en base Budget à **1 990,27 milliards**.

**Tableau 92 : Objectifs de recettes douanières 2022 par Optique (En milliards de FCFA)**

	Objectifs 2022		
	BRUT	TOFE	BUDGET
<b>Taxes sur produits pétroliers</b>	<b>548,7</b>	<b>548,7</b>	<b>320,2</b>
<i>dont:</i> FER	144,1	144,1	0,0
TVA	103,8	103,8	103,8
TSU S/R	84,5	84,5	0,0
<b>Taxes hors produits pétroliers</b>	<b>1 416,5</b>	<b>1 347,4</b>	<b>1 261,8</b>
<i>dont:</i> PCS-PCC-PUA	85,6	85,6	0,0
TVA	673,2	604,2	604,2
<b>Taxes à l'exportation</b>	<b>408,3</b>	<b>408,3</b>	<b>408,3</b>
Taxe de Sureté	45,7	45,7	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>2 419,15</b>	<b>2 350,11</b>	<b>1 990,27</b>

Source : DSEE

Pour rappel, les objectifs de recettes 2022 tiennent compte des résultats des rencontres avec le FMI, lors de sa mission de septembre 2021 et des réalisations 2021. Ces objectifs s'appuient sur plusieurs hypothèses.

## **II. HYPOTHESES DE FIXATION DES OBJECTIFS DE RECETTES 2022**

### **II.1. Hypothèses sur les produits pétroliers**

#### **✓ Volumes**

Les volumes sont projetés en appliquant les taux de croissance aux volumes réalisés en 2021, à savoir +11,72 % pour le gasoil et +15,66% pour le super carburant. Les volumes prévus pour 2022 sont :

- Gasoil : 1 400,58 millions de litres ;
- Super carburant : 1 493,72 millions de litres.

#### **✓ Taxation**

La taxation de l'année 2022 est issue deux niveaux de taxation :

- de janvier à février 2022 : taxation du mois de janvier 2022 ;
- de mars à décembre 2022 : moyenne de la taxation 2016-2019

**Tableau 93 : projections de taxation en 2022 (en f/l)**

Structure de la taxation Janvier-février 2022							
	Base Taxable	DD	TVA	RSTA	FER	BGF	TAXE
Gasoil	341,41	34,14	39,29	3,41	25,00	32,55	134,39
Super Carburant	153,61	15,36	21,92	1,54	73,00	0,00	111,81
Structure de la taxation Mars-Décembre 2022							
	Base Taxable	DD	TVA	RSTA	FER	BGF	TAXE
Gasoil	310,90	31,09	40,07	3,11	25,00	75,12	174,38
Super Carburant	250,04	25,00	33,96	2,50	73,00	26,78	161,25

Source : DSEE

## II.2. Hypothèses sur les marchandises générales

Pour les prévisions 2022, le taux de croissance du commerce extérieur hors biens exceptionnels est issu de la moyenne des évolutions du commerce extérieur sur la période 2017-2021, soit 8,87%.

Le ratio de mise à la consommation en droit commun et le taux moyen d'imposition sont ceux réalisés en 2021.

Ainsi le ratio de mise à la consommation en taxation normale est fixé à 63,25% et le taux moyen d'imposition à 25,75%.

Il faut aussi noter que ces prévisions tiennent compte de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique Intérimaire (APEI) dont l'impact est chiffré à -10,69 milliards en 2022 et de l'impact des mesures de politique fiscale inscrites dans l'annexe fiscale pour la gestion 2022.

Les résultats de ces hypothèses sont présentés dans le tableau ci-après.

**Tableau 94 : Projection 2022 de recettes sur les marchandises générales**  
(*En milliards de francs*)

	Prévision 2022
Taux de croissance commerce extérieur	8,87%
<b>Importations de Biens et services (hors plates formes de forages)</b>	<b>8 315,83</b>
Ratio Mise à la Consommation Droit Commun	63,26%
<b>Valeur MAC Droit Commun</b>	<b>5 260,43</b>
Taux moyen d'Imposition	25,75%
<b>Droits MAC en droits commun</b>	<b>1 354,48</b>
Autres droits (Exo partielles, régimes économiques)	71,71
<b>Recettes sur marchandises générales</b>	<b>1 426,19</b>
<i>dont</i>	
PCS-PCC-PUA	85,57
TVA	673,24
<b>IMPACT APEI</b>	<b>-10,69</b>
Impact accises Tabacs de 39 à 40% et dérivés du tabac	0,69
Extension de la taxe sur les produits et emballage en matière plastique sur les bouteilles plastiques	0,26
<b>RECETTES BASE BRUTE</b>	<b>1 416,45</b>
<i>Remboursement TVA</i>	69,04
<b>RECETTES BASE TOFE</b>	<b>1 347,41</b>
<b>RECETTES BASE BUDGET</b>	<b>1 261,84</b>
<b>REDEVANCE POUR IMPORTATION</b>	<b>45,69</b>

Source : DSEE

## II.3. Hypothèses sur les exportations

### ✓ Volumes

Les volumes projetés sont ceux des conseils Café-Cacao et Coton-Anacarde de septembre 2021.

**Tableau 95 : Projection 2022 de volumes sur les exportations  
(En tonnes)**

	Janv-Mars 2022	Avril -Déc 2022	TOTAL
CACAO FEVES	561 589	778 411	1 340 000
CACAO TRANSF	168 238	471 762	640 000
<b>CACAO</b>	<b>729 827</b>	<b>1 250 173</b>	<b>1 980 000</b>
CAFE VERT		64 000	
NOIX DE CAJOU		763 000	

Source : DSEE

### ✓ Taxation

Les prix CAF retenus pour les prévisions de Cacao sont ceux du prix de référence de la filière Cacao-Café pour la période de janvier à mars 2022 et du prix WEO<sup>3</sup> de septembre 2021, pour la période d'avril à décembre 2022.

Le prix CAF du café est celui du WEO de septembre 2021.

Pour la noix de cajou, il a été fixé à 741 F/Kg.

**Tableau 96 : Projection 2022 de la taxation sur les exportations  
(En FCFA/Kg)**

	Janv-Mars 2022	Avril-Déc 2022
CACAO FEVES	1 145,87	1 392,34
CACAO TRANSFORMES	1 145,87	1 392,34
CAFE VERT	1 193,44	1 193,44
NOIX DE CAJOU	741,00	741,00

Source : DSEE

Le taux DUS de la noix de cajou est de 5% du prix CAF. Pour le cacao fèves et le café vert, les taux de DUS sont respectivement de 14,6% et de 5%.

<sup>3</sup> WEO = World Economic Outlook **QUESTIONNAIRE BILAN 2021 ET PERSPECTIVES 2022**

### **III. REPARTITION PAR SERVICE**

La répartition des objectifs de recettes 2022 est faite sur la base des performances des services en 2021 et des différentes études sur le potentiel de certains bureaux.

#### **III.1. Répartition par directions centrales, directions régionales et unités rattachées**

Le tableau suivant présente les objectifs des différentes directions centrales, des directions régionales et unités rattachées en 2022.

**Tableau 97 : Objectifs internes 2022 par Direction Centrale, Direction Régionale et unités rattachées**

LIBELLE	EMISSION 2021	OBJECTIF 2022	ECART (2)-(1)	
			Montant	Taux de progression
<b>DSDPSS</b>	1 302 226 471 139	1 377 417 361 155	75 190 890 016	5,77%
<b>DSA</b>	57 488 355 350	61 980 564 148	4 492 208 798	7,81%
<b>DRE</b>	521 499 125 211	552 150 002 599	30 650 877 388	5,88%
<b>Port San Pedro</b>	213 157 177 068	229 800 705 333	16 643 528 265	7,81%
<b>Abengourou</b>	7 328 459 281	7 898 094 434	569 635 153	7,77%
<b>Aboisso</b>	41 401 777 293	44 660 181 741	3 258 404 448	7,87%
<b>Bouaké</b>	2 164 106 357	2 346 935 799	182 829 442	8,45%
<b>Korhogo</b>	12 595 119 340	13 510 357 913	915 238 573	7,27%
<b>Man</b>	201 310 284	218 548 300	17 238 016	8,56%
<b>ENQUETES DOUANIERES</b>	11 007 623 232	12 279 292 736	1 271 669 504	11,55%
<b>UNITE MOBILE INTERVENTION RAPIDE</b>	287 691 326	297 665 318	9 973 992	3,47%
<b>GROUPE INTERVENTION DE RECHERCHE D'ABIDJAN</b>	373 002 924	379 994 589	6 991 665	1,87%
<b>TOTAL HORS TAXE DE SURETE</b>	<b>2 169 730 218 805</b>	<b>2 302 939 704 064</b>	<b>133 209 485 259</b>	<b>6,14%</b>
<b>RPI</b>	42 199 665 994	45 692 864 681	3 493 198 687	8,28%
<b>TOTAL OBJECTIF INTERNE</b>	<b>2 211 929 884 799</b>	<b>2 348 632 568 745</b>	<b>136 702 683 946</b>	<b>6,18%</b>

Source : DSEE

### III.2. Répartition par service

Le tableau suivant présente les objectifs par service.

**Tableau 98 : Objectifs 2022 par service**

BUREAUX	LIBELLE	EMISSION 2021 (1)	OBJECTIF 2022 (2)	ECART (2)-(1)	
				Montant	Taux de progression
CIAB1	Abidjan Port	782 343 827 947	833 755 144 762	51 411 316 815	6,6%
CIAB6	Guichet Unique	176 481 028 712	189 142 601 829	12 661 573 117	7,2%
CIABE	Abidjan Export	194 186 159 471	198 060 121 886	3 873 962 415	2,0%
CISMG	Bur suivi de marchandises en groupage	19 529 931 201	20 999 134 611	1 469 203 410	7,5%
<b>S/Total Bureaux services douaniers du Port</b>		<b>1 172 540 947 331</b>	<b>1 241 957 003 088</b>	<b>69 416 055 757</b>	<b>5,9%</b>
CIABS	Abidjan Scanner	87 814 884 659	91 208 784 304	3 393 899 645	3,9%
CIABP	Port de pêche	40 984 532 267	43 295 931 456	2 311 399 189	5,6%
CIBUV	Bureau Vente	886 106 882	955 642 307	69 535 425	7,8%
<b>S/Total Bureaux services spéciaux du Port</b>		<b>129 685 523 808</b>	<b>135 460 358 067</b>	<b>5 774 834 259</b>	<b>4,5%</b>
<b>S/TOTAL DSDPSS</b>		<b>1 302 226 471 139</b>	<b>1 377 417 361 155</b>	<b>75 190 890 016</b>	<b>5,8%</b>
CIAB3	Port Bouët	38 975 828 555	41 994 235 214	3 018 406 659	7,7%
CIABA	Bureau Aérogare	971 402 223	1 050 090 264	78 688 041	8,1%
CIBVA	BUREAU DES VENTES AEROPORT	7 274 067	7 896 939	622 872	8,6%
<b>S/Total Services aéroportuaires</b>		<b>39 954 504 845</b>	<b>43 052 222 416</b>	<b>3 097 717 571</b>	<b>7,8%</b>
CIAB2	Contrôle postal	33 145 662	35 983 895	2 838 233	8,6%
CICPT	CHRONOPOST 1 (BCHR) & 2	-	-	-	-
CITCE	TOP CHRONO-EXPRESS	1 185 466 575	1 277 759 929	92 293 354	7,8%
CIDHL	Bureau DHL	7 810 483 939	8 429 164 774	618 680 835	7,9%
CIFDX	Bureau Fedex	1 242 668 882	1 337 748 755	95 079 873	7,7%
CIPSV	Packing Service	720 016 139	755 481 403	35 465 264	4,9%
CISIE	SIVOM EXPRESS	872 705 180	937 376 371	64 671 191	7,4%
CISEP	SAGA EXPRESS	5 548 424 742	6 023 531 290	475 106 548	8,6%
CIGEX	GETMA-CI	-	-	-	-
CISME	SIMAT EXPRESS	-	-	-	-
CITIE	Transit Inter Express	120 939 386	131 295 315	10 355 929	8,6%
CIUPS	UPS	-	-	-	-
<b>S/Total Envois express et postaux</b>		<b>17 533 850 505</b>	<b>18 928 341 731</b>	<b>1 394 491 226</b>	<b>8,0%</b>
<b>S/TOTAL DSA</b>		<b>57 488 355 350</b>	<b>61 980 564 148</b>	<b>4 492 208 798</b>	<b>7,8%</b>
CIAB7	Port A.T.	14 713 662 866	15 887 501 637	1 173 838 771	8,0%
CIAB9	Vridi Port	34 863 062 008	37 410 595 915	2 547 533 907	7,3%
CIABT	Abidjan Transit	4 981 620 994	5 404 624 195	423 003 201	8,5%
CIAB4	Vridi Pétrole	307 459 667 056	325 303 934 335	17 844 267 279	5,8%
CIYKP	YAMO Pétrole	143 270 243 845	150 590 971 416	7 320 727 571	5,1%
CIAB5	Entrepôts	15 780 186 143	17 084 813 870	1 304 627 727	8,3%
CIZFB	Bur zone franche Gd Bassam	430 682 299	467 561 231	36 878 932	8,6%
<b>S/TOTAL DRE</b>		<b>521 499 125 211</b>	<b>552 150 002 599</b>	<b>30 650 877 388</b>	<b>5,9%</b>
<b>S/TOTAL ZONE ABIDJAN</b>		<b>1 881 213 951 700</b>	<b>1 991 547 927 902</b>	<b>110 333 976 202</b>	<b>5,9%</b>

Tableau 98 (suite) : Objectifs 2022 par service

BUREAUX	LIBELLE	EMISSION 2021 (1)	OBJECTIF 2022 (2)	ECART (2)-(1)	
				Montant	Taux de progression
CISPDE	Port San Pedro Exprot	213 157 177 068	212 533 829 148	-623 347 920	-0,3%
CISPD	Port San Pedro	-	17 266 876 185	17 266 876 185	-
SOSI San Pedro		-	-	-	-
S/Total San Pedro		213 157 177 068	229 800 705 333	16 643 528 265	7,8%
CITKK	TAKIKROU	5 887 147 506	6 340 308 337	453 160 831	7,7%
CINBL	Bureau Niablé	1 102 298 600	1 190 047 514	87 748 914	8,0%
CIEBL	Ebilassokro	-	-	-	-
CITSU	Transua	-	-	-	-
CIASF	Assuefry	-	-	-	-
CISKO	Soko	67 813 082	73 370 155	5 557 073	8,2%
CIVRL	Varalé	-	-	-	-
CIDRP	Bur. Douanes DOROPO	271 200 093	294 368 428	23 168 335	8,5%
SOSI Abengourou		-	-	-	-
S/Total Abengourou		7 328 459 281	7 898 094 434	569 635 153	7,8%
CINOE	Bureau NOE	41 401 777 293	44 660 181 741	3 258 404 448	7,9%
CIAFN	AFFORENOU	-	-	-	-
CIBIA	BIANOUAN	-	-	-	-
CIFRB	FRAMBO	-	-	-	-
SOSI Aboisso		-	-	-	-
S/Total Aboisso		41 401 777 293	44 660 181 741	3 258 404 448	7,9%
CIB41	Bouaké Centre	2 120 308 118	2 299 387 157	179 079 039	8,4%
CIB42	BOUAKE CONTROLE POSTAL	420 148	456 125	35 977	8,6%
CIB48	BUREAU ANNEXE SITRARAIL DE BOUAKE	-	-	-	-
CIB49	BUREAU AN. MARCHE DE GROS DE BOUAKE	43 378 091	47 092 517	3 714 426	8,6%
SOSI Bouaké		-	-	-	-
S/Total Bouaké		2 164 106 357	2 346 935 799	182 829 442	8,4%
CIKRG	KORHOGO	42 125 299	45 732 450	3 607 151	8,6%
CIPGO	POGO	2 861 487 464	3 060 811 218	199 323 754	7,0%
CIU61	OUANGOLO-FERROVIAIRE	-	-	-	-
CIU59	OUANGOLO-TERRESTRE	9 633 469 046	10 340 807 014	707 337 968	7,3%
CINGN	NIGOUNI	58 037 531	63 007 232	4 969 701	8,6%
CIGBA	N'GANDANA	-	-	-	-
SOSI Korghogo		-	-	-	-
S/Total Korhogo		12 595 119 340	13 510 357 913	915 238 573	7,3%
CIPKA	PEKANHOUEBLY	-	-	-	-
CIBHE	BINHOUYE	-	-	-	-
CIGBN	GBINTA	1 945 432	0	-1 945 432	-100,0%
CIGPL	GBAPLEU	-	-	-	-
CISPL	SIPILOU	9 990 261	10 845 718	855 457	8,6%
CIWAN	WANINOU	34 992 257	37 988 612	2 996 355	8,6%
CIBOO	BOOKO	-	-	-	-
CIGLB	GBELEBAN	-	-	-	-
CISRD	SIRANA D'ODIENNE	-	-	-	-
CIMNG	MINIGNAN	-	-	-	-
CITFZ	TIEFINZO	-	-	-	-
CIDNN	DANANE	154 382 334	169 713 970	15 331 636	9,9%
CIBMM	Brigarde mobile de Man	-	-	-	-
S/Total Man		201 310 284	218 548 300	17 238 016	8,6%
S/TOTAL ZONE INTERIEURE		276 847 949 623	298 434 823 520	21 586 873 897	7,8%

**Tableau 98 (suite et fin) : Objectifs 2022 par service**

BUR.	LIBELLE	EMISSION 2021 (1)	OBJECTIF 2022 (2)	ECART (2)-(1)	
				Montant	Taux de progression
CIBRD	ENQUETES DOUANIERES	11 007 623 232	12 279 292 736	1 271 669 504	11,6%
CIMIR	UNITE MOBILE INTERVENTION RAPIDE	287 691 326	297 665 318	9 973 992	3,5%
CIGIR	GROUPE INTERVENTION ET DE RECHERCHE D'ABIDJAN	373 002 924	379 994 589	6 991 665	1,9%
<b>TOTAL HORS RPI</b>		<b>2 169 730 218 805</b>	<b>2 302 939 704 064</b>	<b>133 209 485 259</b>	<b>6,1%</b>
RPI		42 199 665 994	45 692 864 681	3 493 198 687	8,3%
<b>TOTAL OBJECTIF DGD</b>		<b>2 211 929 884 799</b>	<b>2 348 632 568 745</b>	<b>136 702 683 946</b>	<b>6,2%</b>

Source : DSSE

**NB :** les objectifs mentionnés dans le tableau ci-dessus sont des objectifs internes à la DGD.

## **CHAPITRE 2 :** **ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2022**

### **I. PROGRAMME DE REFORMES ET DE MODERNISATION**

Le programme de réformes et de modernisation couvrant la période 2018-2021 a couvert pratiquement tous les domaines et services et a induit des avancées notables.

L'interconnexion des systèmes informatiques douaniers avec ceux des pays voisins (Burkina-Faso, Niger) pour sécuriser le transit régional par route et par fer ; La reprise en main avec succès des fonctions d'évaluation et de classification des marchandises ; Le schéma directeur de l'informatique ; Le système de vidéosurveillance aux Bureaux frontières (Noé, Takikro et Niablé) et le dispositif de Visites Assistées par Vidéo (VAV) constituent des exemples probants de modernisation.

A l'issue de l'évaluation du programme 2018-2021, de nombreuses marges de progrès dans diverses fonctions opérationnelles et de soutien ont été identifiées. Il s'agit notamment de :

- **Renforcer la production et la diffusion des données statistiques ;**
- **Poursuivre la dématérialisation des processus et procédures ;**
- **Poursuivre la gouvernance informatique et l'interconnexion des systèmes informatiques ;**
- **Renforcer le dispositif de lutte contre la fraude et la contrefaçon ;**
- **Renforcer les capacités des ressources humaines.**

La prise en compte des avancées réalisées, des retards dans la mise en œuvre de certaines réformes programmées et des pistes de progrès ci-dessus identifiées, ainsi que l'intégration des normes et pratiques douanières internationales les plus récentes, ont permis d'élaborer la nouvelle stratégie pour la poursuite de la modernisation de l'Administration douanière en Côte d'Ivoire.

Ainsi, le nouveau programme de réformes et de modernisation de la DGD intégré au Schéma Directeur de Réformes de Finances Publiques couvrant la période 2022-2024 est inscrit dans 02 axes stratégiques, à savoir : ***l'axe 1 : « Renforcement de***

***la gouvernance des finances publiques*** » et ***l'axe 2 « Efficacité dans la mobilisation des ressources publiques*** ». Ce programme compte **six (06) actions de réforme** déclinées en **dix-neuf (19) activités**.

Pour l'année 2022, **huit (08) activités** sont planifiées dans la matrice d'actions. Il s'agit de :

- Elaborer et publier l'annuaire statistique des douanes ;
- Poursuivre la dématérialisation et la Gestion Electronique des Documents (GED) (Courriers, ARD, Portail collaboratif) à la DGD ;
- Mettre aux normes le data center principal de la Direction Générale des Douanes ;
- Elaborer une stratégie d'encouragement à la conformité volontaire (incitatif et dissuasif) ;
- Mettre en place un mécanisme d'analyse de risque anticipée sur les Manifestes maritimes et aériens ;
- Concevoir et déployer un système de base de données statistique du manifeste cargo et des bordereaux de livraisons définitifs à l'exportation ;
- Acquérir un nouveau scanner pour les opérations d'exportations ;
- Organiser un séminaire de renforcement des capacités des agents des Statistiques et des Etudes Economiques en méthode d'analyse de cohérence de données.

## **II PLAN D'ACTIONS STRATEGIQUES (PAS) 2022**

En se dotant d'un plan d'actions, la Direction Générale des Douanes entend inscrire ses actions dans la rationalité.

Le présent plan représente pour l'administration des Douanes, une boussole qui oriente ses actions en vue de la réalisation de ses objectifs dans des délais convenus.

Pour parvenir à la conception d'un tel cadre de travail, la démarche a consisté à recourir à des facteurs tant externes qu'internes.

Au niveau externe, il s'agit de recourir au PND 2021 – 2025, aux orientations du Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat et aux engagements pris avec les partenaires au développement.

Au niveau interne, il s'est agi de reconduire les actions non finalisées issues du PAS 2021 et à recueillir les diligences des services pour l'année 2022.

Le Plan d'Actions Stratégique (PAS) 2022 de la Direction Générale des Douanes est bâti autour de quatre (04) axes stratégiques, à savoir :

- **Poursuivre l'automatisation et la dématérialisation des opérations ;**
- **Renforcer le contrôle et la lutte contre la fraude ;**
- **Renforcer la production et la diffusion de l'information douanière ;**
- **Poursuivre la modernisation des Bureaux de Douanes.**

De ces **04 axes stratégiques**, découlent **neuf (09) objectifs opérationnels** et **neuf (09) projets** déclinés en **trente-un (31) actions**.

Les neuf (09) projets du PAS 2022 sont les suivants :

- **P1** : Poursuivre la dématérialisation des opérations de dédouanement ;
- **P2** : Renforcer le dispositif de l'Analyse du Risque ;
- **P3** : Renforcer le dispositif de contrôle et de renseignement douanier ;
- **P4** : Renforcer les équipements de contrôle et de surveillance ;
- **P5** : Poursuivre l'amélioration du dispositif de détermination de la valeur en Douane et de classement tarifaire ;
- **P6** : Renforcer la production et la diffusion des données statistiques ;
- **P7** : Développer des outils d'aide à la décision ;
- **P8** : Doter les services de surveillance de moyens nautiques ;
- **P9** : Réhabiliter les infrastructures des Bureaux des Douanes.

C'est autour de ces projets que vont s'exercer l'ensemble des activités de la Direction Générale des Douanes en cette année 2022.

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de l'année 2021, grâce à une bonne gouvernance, un engagement et une implication sans faille des services opérationnels et d'appui, la Direction Générale des Douanes a atteint une performance exceptionnelle dans la réalisation des recettes.

Ainsi, pour un objectif de recettes de 2 127,71 milliards FCFA, les Douanes ivoiriennes ont réalisé **2 302,43 milliards FCFA**, soit une plus-value de 174,72 milliards FCFA et un taux de réalisation de 108,21%.

Outre les recettes, des résultats remarquables ont été enregistrés au niveau de la facilitation des échanges et de la lutte contre la fraude et les prohibitions.

Ces résultats, bien que satisfaisants, ne doivent pas occulter les énormes défis qui attendent les douanes ivoiriennes en 2022.

Les objectifs de recettes assignés par le Gouvernement au titre de l'année 2022 sont fixés à **2 419,15 milliards FCFA**. L'atteinte de cet objectif nécessitera de la part de l'Administration des douanes, la mobilisation de toutes ses compétences et l'implication de toutes ses parties prenantes.

En interne, les efforts à fournir devront porter sur :

- ✓ la mise en œuvre efficace du Programme de Réformes et du Plan d'Actions Stratégiques 2022 ;
- ✓ l'application rigoureuse des recommandations du présent séminaire ;
- ✓ l'amélioration de la prise en charge et l'évaluation des marchandises ;
- ✓ l'amélioration de l'efficacité de la lutte contre la fraude ;
- ✓ le renforcement de la facilitation des échanges pour soutenir l'activité économique ;
- ✓ la promotion des valeurs de bonne gouvernance au niveau des agents et des services.

L'annexe fiscale pour la gestion 2022 apparaît déjà comme un facteur favorable notamment par l'instauration d'un DUS à l'exportation sur les granulés de caoutchouc et les fonds de tasse d'hévéa.

Au total, l'engagement de tous et la mutualisation des efforts devraient permettre de conforter la Douane comme une Administration de référence dans la mobilisation des recettes, le soutien à la compétitivité des entreprises et la protection du territoire et des citoyens.